

2018

**Rapport sur la situation de l'administration
et des affaires de la Commune de Walhain**

Vu l'article L1122-23 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Vu le rapport sur la situation de l'Administration et des Affaires de la Commune de Walhain pour l'année 2018 ;

Considérant que ce rapport comporte la composition des organes politiques et du personnel, des statistiques de population et d'état civil, l'état des finances et des contentieux, les grands axes de l'activité des services et des commissions, ainsi qu'une description des principales institutions locales actives sur la Commune de Walhain ;

Considérant que ce rapport relatif à l'année écoulée constitue un document requis dans le cadre de la procédure d'adoption du budget de l'année suivante ;

A MM. les membres du Conseil communal exclusivement

Mesdames,
Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L1122-23 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous soumettre la synthèse de la situation de l'Administration et des Affaires de la Commune de Walhain pour l'année 2018. Les chiffres sont arrêtés au 30 novembre 2018.

Table des matières

1	CORPS COMMUNAL	6
1.1	Le Collège communal	6
1.2	Le Conseil communal.....	6
1.3	Composition des Commissions et Conseils consultatifs	8
1.3.1	Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM) :	8
1.3.2	Commission Locale de Développement Rural (CLDR) :.....	8
1.3.3	Commission Consultative de l'Environnement :	8
1.3.4	Commission consultative de la Mobilité.....	8
1.3.5	Commission Consultative de la Culture	8
1.3.6	Commission Consultative des Sports.....	9
1.3.7	Commission Consultative de l'Economie.....	9
1.3.8	Commission Consultative des Relations internationales, des Jumelages et de la Coopération au développement	9
1.3.9	Conseil Consultatif de Perbais.....	9
1.3.10	Conseil Consultatif de la Personne Handicapée.....	9
1.3.11	Conseil Consultatif des Aînés	9
1.3.12	Commission Communale de l'Accueil (CCA)	10
1.3.13	Commission Paritaire Locale (COPALOC).....	10
1.3.14	Conseil de Participation.....	10
1.3.15	Commission Communale des Finances :	10
1.4	Représentations aux Assemblées générales et autres	10
2	ADMINISTRATION GENERALE	13
2.1	Le Personnel.....	13
2.1.1	Composition du Service du Personnel :	13
2.1.2	Organigramme :	13
2.1.3	Grades légaux.....	14
2.1.4	Personnel administratif	14
2.1.5	Personnel spécifique.....	14
2.1.6	Personnel technique.....	14
2.1.7	Personnel ouvrier (voiries et espaces verts)	14
2.1.8	Personnel de garderie et/ou entretien des locaux	15
2.1.9	Personnel enseignant	15
2.1.10	Formations	15
2.1.11	Stages	16
2.2	Le Comité de direction (CODIR)	16
2.2.1	Composition :	16
2.2.2	Fonctionnement :.....	16
2.3	Le Service juridique.....	16
2.3.1	Composition :	16
2.3.2	Fonctionnement :.....	16
2.4	Cadre du Personnel	17
2.5	Publications communales.....	19
2.6	Service informatique	19
2.6.1	Composition :	19
2.6.2	Fonctionnement :.....	19
2.7	Animations	19
2.7.1	Composition du Service Animation:.....	19
2.7.2	Activités organisées :	20
2.7.3	Réceptions et cérémonies.....	20
2.8	Indicateur	20
2.9	Contentieux.....	20
3	ÉTAT CIVIL - POPULATION	24
3.1.1	Composition du service Etat-civil et Population	24
3.1.2	Population de droit.....	24
3.1.3	Mouvement du Service Population	24

3.1.4	Délivrance de documents.....	25
3.1.5	Classement de la Commune et graphique	25
3.1.6	Graphique et pyramide des âges	25
3.1.7	État civil : tableaux et graphiques	27
4	FINANCES.....	29
4.1.1	Composition du service Finances.....	29
4.1.2	Budget communal de l'exercice 2018 après MB1/2018	29
4.1.3	Evolution des recettes à l'IPP (Impôt personne physique) et au précompte immobilier.....	29
4.1.4	Fiscalité 2018	29
4.1.5	Compte de l'exercice 2017.....	37
4.1.6	Assurances.....	38
4.1.7	Cultes	39
4.1.8	Commission Consultative de l'Economie.....	40
4.1.9	Commission Consultative des Finances	40
5	URBANISME - LOGEMENT	41
5.1	Composition du service Urbanisme :.....	41
5.2	Dossiers traités.....	41
5.3	Permis d'urbanisme délivrés par le Fonctionnaire délégué	42
5.4	Etude d'Incidence sur l'Environnement et permis unique de classe 1.....	43
5.5	Patrimoine.....	43
5.6	Formations	43
5.7	Documents réglementaires.....	43
5.8	Outils d'aménagement du territoire.....	44
5.9	Révision du plan de secteur Wavre-Jodoigne-Perwez (au lieu-dit Chemin du Pont Valériane).....	44
5.10	Programme communal de développement rural (PCDR).....	44
5.10.1	Composition de la Commission locale de Développement rural (CLDR).....	44
5.10.2	Elaboration du Programme Communal de Développement Rural et Agenda 21 local :.....	45
5.10.3	Autres participants :.....	45
5.10.4	Réunions officielles de la CLDR organisées.....	45
5.11	Commission consultative d'Aménagement du territoire et de Mobilité (CCATM).....	45
5.12	Logement	46
5.12.1	Composition du service du Logement	46
5.12.2	L'ancrage communal.....	47
5.12.3	La gestion des logements existants dans le patrimoine communal et CPAS.....	47
5.12.4	Les services aux citoyens et l'administration des biens immobiliers :.....	47
5.13	La cartographie	48
5.14	Le Conseil consultatif de Perbais	48
6	TRAVAUX.....	49
6.1	Composition du service Travaux :.....	49
6.2	Actions du service technique	49
6.2.1	Epandage hivernal	49
6.3	Actions sur fonds propres	49
6.3.1	Sel de déneigement.....	49
6.3.2	Réfection de dalles béton et de joints asphaltiques sur diverses voiries communales	49
6.3.3	Achat de sapins pour les fêtes de fin d'année 2018-2019	49
6.3.4	Assistance technique ponctuelle 2018.....	50
6.3.5	Abattage, évacuation et dessouchage de 2 parcelles de bois sises rue de la Cruchenère à Perbais et du vieux Château de Walhain	50
6.3.6	Marché de travaux destiné au gyrobroyage du terrain de la rue Cruchenère.....	50
6.3.7	Placement d'un tank au gaz et neutralisation d'une citerne à mazout pour la maison communale.....	50
6.3.8	Entretien des chaudières dans les bâtiments communaux.....	51
6.3.9	Raccordements aux égouts 2018-2022	51
6.3.10	Création d'un sas à l'entrée de la Maison communale	51
6.3.11	Acquisition d'une camionnette pour le service technique	52
6.3.12	Aménagement de la grange des Six heures	52
6.3.13	Sécurisation du local de Police de Walhain	52

6.3.14	Révision du schéma de structure communal (SSC) ayant acquis valeur de schéma de développement communal (SDC)	52
6.3.15	Acquisition de deux défibrillateurs pour les écoles de Walhain et de Tourinnes	52
6.4	Actions subsidiées par la Province du Brabant wallon	53
6.4.1	Acquisition d'une brosse frontale sur tracteur pour traiter les coulées boueuses.....	53
6.4.2	Acquisition de matériel pour désherbage alternatif 2018	53
6.4.3	Placement d'un système de contrôle d'accès sur les portes des bâtiments dans les trois implantations scolaires	53
6.4.4	Installation d'une aire de jeux au square Arémat de Libersart	53
6.4.5	Développement économique.....	53
6.4.6	Placement d'une armoire maraîchère à la place Notre-Dame.....	54
6.4.7	Acquisition de matériel pour désherbage alternatif 2017	54
6.4.8	Restauration de deux gisants, église Notre-Dame	54
6.4.9	Mise en conformité du Fenil	54
6.4.10	Sécurisation des itinéraires cyclables points-nœuds et communaux (marquage au sol de logos « vélo » et « 30 »	55
6.4.11	Aménagement d'un carrefour des rues du Maieur, de la Cure, d'Orbais et du Chemin du Pont Valériane à Tourinnes-Saint-Lambert	55
6.5	Action subsidiées par l'Intercommunale du Brabant Wallon inBW.....	56
6.5.1	Plan d'investissement 2013-2016 : Egouttage exclusif de la rue Cruchenère :	56
6.6	Actions subsidiées par le Service Public de Wallonie SPW.....	56
6.6.1	Plan d'investissement 2013-2016.....	56
6.6.2	Plan d'investissement 2017- 2018.....	57
6.6.3	Plan triennal 2010-2012	58
6.6.4	Sauvegarde du patrimoine wallon	59
6.6.5	Dossiers UREBA exceptionnels.....	60
6.7	Charroi automobile.....	62
7	ENVIRONNEMENT –ÉNERGIE– MOBILITE	64
7.1	Composition du service Environnement :	64
7.2	Commission consultative de l'Environnement.....	64
7.3	Commission consultative de Mobilité	64
7.4	Agenda 21 local.....	64
7.5	Déchets.....	65
7.6	Nature et espaces publics	66
7.7	Eau et inondations	67
7.8	Agriculture.....	68
7.9	Alimentation – Sécurité alimentaire - Consommation durable	68
7.10	Gestion des plaintes et des infractions environnementales	68
7.11	Urbanisme	69
7.12	Energie.....	69
7.13	Mobilité	69
7.13.1	Composition du service Mobilité:	69
7.13.2	Activités réalisées.....	69
8	SPORTS – CULTURE - JEUNESSE.....	70
8.1	Location des salles communales.....	70
8.2	Commission consultative de la Culture	71
8.3	Commission consultative des Sports	71
8.4	Office du Tourisme de Walhain	71
9	COOPERATION AU DEVELOPPEMENT, JUMELAGES ET RELATIONS INTERNATIONALES	72
9.1	Commission consultative des Relations internationales, Jumelages et Coopération au développement	72
9.2	Partenariat avec le territoire de Madimba	72
9.3	Jumelages.....	73
10	ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL.....	73
10.1	Population scolaire au 1 ^{er} octobre.....	73
10.2	Organigramme de l'enseignement communal	73
10.2.1	Walhain Centre	73
10.2.2	Tourinnes-St-Lambert.....	74

10.2.3	Perbais	74
10.2.4	Maîtres spéciaux des trois implantations	74
10.3	Commission Paritaire Locale (COPALOC).....	76
10.4	Conseil de Participation.....	76
11	ACCUEIL TEMPS LIBRE (ATL) – EXTRASCOLAIRE	76
11.1	Composition	76
11.2	Fonctionnement :	77
11.3	La Commission Communale de l’Accueil (CCA).....	77
11.4	Plan d’action annuel 2018-2019	78
12	ACTION SOCIALE	79
12.1	Centre Public d’Action Sociale	79
12.2	Conseil Consultatif de la Personne Handicapée.....	80
12.3	Conseil Consultatif des Aînés	80
12.4	La Crèche communale« Le Petit Favia »	81
12.4.1	Conseil d’Administration	81
12.4.2	Assemblée générale :.....	81
12.4.3	Personnel.....	81
12.5	La Maison d’Enfants « Les p’tits Loups »	82
13	AGENCE LOCALE POUR L’EMPLOI	83
13.1	Conseil d’Administration	83
13.2	Statistiques.....	83
13.3	Utilisateurs de l’ALE - types de prestations effectuées	83
13.4	Formations	83
13.5	Contact	83
14	POLICE LOCALE.....	84
14.1	Zone de Police.....	84
14.2	Représentation communale.....	84
14.3	Effectifs.....	84
14.4	Répartition géographique et organisation du corps de police.....	84

1 CORPS COMMUNAL

1.1 Le Collège communal

Laurence SMETS, BOURGMESTRE WAL1
Finances, Enseignement, Jeunesse, Cadre de vie, Ruralité, Etat-civil et Police
14, rue de Blanmont, 1457 Nil-Saint-Vincent - 010/65.15.63 - 0478/88.43.30
laurence.smets@walhain.be

Nicole THOMAS-SCHLEICH, Première Echevine WAL1
Sports, Tourisme, Culture, Information, Communication, Economie et PME
73, rue de Libersart, 1457 Tourinnes-Saint-Lambert - 010/68.00.08 - 0475/50.11.08
nicole.thomas@walhain.be

Jules PRAIL, Deuxième Echevin WAL1
Travaux subsidiés, Cours d'Eau, Jumelages et Animations locales
108, rue de la Station, 1457 Tourinnes-Saint-Lambert - 010/65.07.89 - 0476/60.09.49
jules.praill@walhain.be

Philippe MARTIN, Troisième Echevin WAL1
Affaires sociales, Environnement et Agenda21, Extrascolaire et Petit Patrimoine
2, rue Saiwère, 1457 Tourinnes-Saint-Lambert - 010/65.12.31 - 0495/82.69.94
philippe.martin@walhain.be

Jean-Marie GILLET, Quatrième Echevin ECOLO
Energie, Mobilité, Logement, Participation et Coopération au développement
16, rue du Warichet, 1457 Nil-Saint-Vincent - 010/65.74.41 - 0486/64.50.37
jean.marie.gillet@walhain.be

Raymond FLAHAUT, Président du CPAS WAL1
Urbanisme, Cultes et Commémorations
28, rue des Boscailles, 1457 Walhain-Saint-Paul - 010/65.66.03 - 0477/69.83.33
raymond.flahaut@walhain.be

1.2 Le Conseil communal

En ce compris les membres du Collège ci-dessus.

Agnès NAMUROIS, PRESIDENTE ECOLO
57, rue des Combattants, 1457 Walhain-Saint-Paul 010/65.83.97
agnes.namurois@walhain.be

André LENGELE, Conseiller communal Avenir Communal
29, rue des Verts Pacages, 1457 Tourinnes-Saint-Lambert - 010/65.51.45
lengeleandre@gmail.com

Andrée MOUREAU- DELAUNOIS, Conseillère communale WAL1
37, rue de Libersart, 1457 Tourinnes-Saint-Lambert - 010/68.92.69
andree.moureau@walhain.be

Isabelle DENEFF-GOMAND, Conseillère communale WAL1
57, rue Saint-Martin, 1457 Nil-Saint-Vincent - 010/65.21.40
isabelle.gomand@hotmail.com

Olivier PETRONIN , Conseiller communal 52, rue Margot, 1457 Nil-Saint-Vincent - 010/65.99.63 olivier@avenir-communal.be	Avenir Communal
Laurent GREGOIRE , Conseiller communal 15, rue du Maieur, 1457 Tourinnes-Saint-Lambert - 010/65.80.51 laurent@avenir-communal.be	Avenir Communal
Didier HAYET , Conseiller communal 1, rue des Combattants, 1457 Walhain-Saint-Paul - 0476/59.88.50 didierhayet@hotmail.com	WAL1
Francine KEKENBOSCH-VANLIERDE , Conseillère communale 29, rue de la Campagnette, 1457 Walhain-Saint-Paul - 010/65.76.71 frkeken@gmail.com	WAL1
Xavier DUBOIS , Conseiller communal 1, Rue de l'Eglise, 1457 Nil-Saint-Vincent - 0478/87.95.59 xavier@avenir-communal.be	Avenir Communal
Vincent EYLENBOSCH , Conseiller communal 96, rue du Trichon, 1457 Walhain-Saint-Paul - 0495/17.65.31 vincent.eylenbosch@gmail.com	ECOLO
Isabelle VAN BAVEL-DE COCQ , Conseillère communale 209, rue de la Station, 1457 Tourinnes-Saint-Lambert - 0474/96.54.93 isabelle.van.bavel@skynet.be	Avenir Communal

Au sein du Conseil communal, la majorité se compose des groupes WAL1 et ECOLO.
La minorité est composée du groupe AVENIR COMMUNAL.

Au cours de l'année 2018 (avec décembre 2017) :

Le Conseil communal se sera prononcé sur un total de **270** objets répartis sur **9** séances tenues aux dates suivantes : Le 18 décembre 2017, les 5 février, 12 mars, 23 avril, 28 mai, 18 juin, 10 octobre, 6 et 14 novembre 2018

Le Conseil communal n'a pas tenu de **Séance Publique Commune** avec le Conseil de l'Action.

Le Collège communal, composé de la Bourgmestre, des Echevins, du Président du CPAS et du Directeur général, s'est réuni à **40** reprises pour traiter **3.015** objets (décembre 2017 à fin novembre 2018).

1.3 Composition des Commissions et Conseils consultatifs

1.3.1 Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM) :

MM. Yves BERTHOLET (Président depuis le 20 février 2017), Isabelle DENEFF-GOMAND, Nicole THOMAS-SCHLEICH ; Laurent GREGOIRE (quart communal) ; Francine KEKENBOSCH-VANLIERDE ; Jean-Marie GILLET ; André LENGELE (1ers suppléants) ; Philippe MARTIN ; Jules PRAIL ; Olivier PETRONIN (2^{èmes} suppléants) ; René SOMVILLE, Yannick DEWAELE, Jean-Pierre VAN PUymbROECK, Elise FLEMAL, Xavier DELFORGE, Éric VERHELST ; Cyril LIZEN, Juliette BLANCHART ; Francine DEVALCK (effectifs), Philippe BORCHGRAEVE ; Grégoire WUILLAUME ; Stéphane DELFOSSE ; Joël DE HULST ; Pierre GREGA ; Yves BAUWENS ; Geoffroy CASSART ; André CLIPPE ; Joël CROONENBERGHS (1ers suppléants) ; Jacques HENRY(2^{ème} suppléant) ; Agnès DECELLE (conseillère ATU) ; Raymond FLAHAUT (charge scabinale de l'urbanisme), Christian RADELET (Fonctionnaire délégué du Service Public de Wallonie).

Secrétaire : Nathalie VAESKEN

1.3.2 Commission Locale de Développement Rural (CLDR) :

MM. Isabelle DENEFF-GOMAND (Présidente), Laurence SMETS (1^{ère} Vice-présidente), Nicole THOMAS-SCHLEICH (2^{ème} Vice-présidente), Agnès NAMUROIS, Laurent GREGOIRE (quart communal), Joseph VERHEYDEN ; Charles-Philippe DE BURLET ; ; Olivier FABES ; Yves BERTHOLET ; Philippe STRAPART ; Dominique FINFE ; Alain WAFFLARD ; Fabienne BILTERIJS ; Yannick DEWAELE ; Ekkehard STARCK ; Pascal FROMENT ; Jean-Pierre VAN PUymbROUCK ; Geoffrey EWBANK ; Catherine RONSE ; Emmanuel CHALMAGNE (effectifs) ; Francine KEKENBOSCH-VANLIERDE ; Andrée MOUREAU-DELAUNOIS ; Didier HAYET ; Jean-Marie GILLET ; André LENGELE ; Robert OLBRECHTS ; Eric VERHELST ; Damien MARY ; Grégoire WUILLAUME ; Mireille SANSDRAP ; Jean-Luc GILOT ; Laurence TAETS ; Patricia DE WINTER(suppléants).

Secrétaire : Nathalie VAESKEN.

1.3.3 Commission Consultative de l'Environnement :

MM. Michel DIERICKX-VISSCHERS (Président), Isabelle DENEFF-GOMAND, Philippe MARTIN , Isabelle VAN BAVEL-DE COCQ (Représentante de groupe politique du Conseil communal), Jean-Luc GILOT, Cédric HARMANT, Michel INSTALLE, Ludovic BOQUET, Serge MATHIEU, Pierre MATZ et Jean-Pierre VAN PUymbROUCK (Membres à titre personnel).

Secrétaire : Brigitte MAROY remplacée par Mme Christine FOUARGE depuis le 25 janvier.

1.3.4 Commission consultative de la Mobilité

MM. Alain WAFFLARD (Président), Isabelle DENEFF-GOMAND, Jean-Marie GILLET, Didier HAYET (Membres issus du Conseil communal) ; Danièle GALLETZ, Cédric HARMANT, Frédéric PETRE, Elise ROBERT, Hubert SIMONIS, Ekkehard STARCK, Jean-Pierre VAN PUymbROUCK, Joseph VERHEYDEN, et Anne WISEUR LEPINE (Membres représentant les citoyens de Walhain).

Secrétaire : Brigitte MAROY

1.3.5 Commission Consultative de la Culture

MM. Paul VAN RUYCHEVELT (Président), Nicole THOMAS-SCHLEICH, Philippe MARTIN, Fabienne VASSART, Claude BUCHKREMER, Caroline DOSSOGNE, Brigitte SAMAIN, André VANDERBORGHT, Anne VAN RYMENAM (membres à titre personnel).

Secrétaire : Isabelle LABYOIT

1.3.6 Commission Consultative des Sports

MM. Philippe STRAPART (Président), Nicole THOMAS-SCHLEICH, Jean-Luc COQUERELLE, Benoît GERARD, Jean-Marie GILLET, Nancy HERNAUX-BERGIERS, Cyril LIZEN, Marcelle MONCOUSIN, Geoffroy CASSART, Laurent DELVILLE, Pierre GREGA, Sébastien FRANCIS.

Secrétaire : Isabelle LABYOIT

1.3.7 Commission Consultative de l'Economie

MM. René SOMVILLE (Président), Baudouin OLDENHOVE (Vice-Président), Nicole THOMAS-SCHLEICH, Agnès NAMUROIS; Didier HAYET, Xavier DUBOIS, Olivier DELFORGE, Geoffroy CASSART, Stéphane LECLEF, Olivier LENAERTS, Alain WAFFLARD, Michel DIERICKX-VISSCHERS, Alexandre DELTOUR et Sophie BRUX.

Secrétaire : Agnès VASSART

1.3.8 Commission Consultative des Relations internationales, des Jumelages et de la Coopération au développement

MM. Agnès NAMUROIS (Présidente), Jean-Marie GILLET (Echevin de la Coopération), Jules PRAIL (Echevin du Jumelage), Xavier DUBOIS (Conseiller communal), MM. Caroline DOSSOGNE, Alain DELFOSSE, Marie DEPRez et Henri van Zuylen van Nievelt.

Secrétaire : Nathalie HENRY

1.3.9 Conseil Consultatif de Perbais

MM. Robert OLBRECHTS (Président), Evelyne BALDEWIJNS-SAPART (Vice-présidente), Isabelle DENEFF-GOMAND, Marcelle MONCOUSIN, Joseph DAWAGNE (Représentants des groupes politiques), Yves BERTHOLET, Emmanuel LEPINE, François STEVENS, Alain WAFFLARD, Noel BARROIT, Anne-Françoise DESIRANT, Dominique DESTREBECQ, Claudine HENRY et Frederik LANGHENDRIES (membres à titre personnel).

Secrétaire : Nicolas VAN DEN STEEN

1.3.10 Conseil Consultatif de la Personne Handicapée

MM. Francine KEKENBOSCH-VANLIERDE (Présidente), Philippe MARTIN, Isabelle GOMAND (Membres issus du Conseil communal) ; MM. Simone SMETS-DELCHARLERIE, Evelyne SAPART, Anne-Marie LINTERMANS ; Noëlle DOCQUIER, Isabelle VAN BAVEL-DE COCQ, Fanny VANLIERDE, Andrée MOUREAU, Catherine BIQUET et Alberte GIGOT.

Secrétaire : Anne-Sophie JANDRAIN

1.3.11 Conseil Consultatif des Aînés

MM. Didier HAYET (Président), Philippe MARTIN (Echevin chargé des Affaires sociales), Andrée MOUREAU-DELAUNOIS et Jean-Marie STREYDIO (Membres issus de groupes politiques) ; Annie BUTACIDE, André CHERON, Patricia DE MULDER, Denis DETINNE, Danielle GALLEZ, Monique MONFILS et Evelyne SAPART (Membres à titre personnel)

1.3.12 Commission Communale de l'Accueil (CCA)

MM. Philippe MARTIN (Président), Agnès NAMUROIS, Laurent GREGOIRE (quart communal) ; Isabelle DENEFGOMAND, Laurence SMETS, Isabelle VAN BAVEL-DE COCQ (1ers suppléants) ; Delphine BRICART, Anne SERNEELS, Sophie VANWAEYENBERGH (représentants des écoles), Aïcha EL LUALID, Fanny VANLIERDE (représentants des personnes qui confient les enfants), Brigitte MASSAUX, Nathalie PRIMONT, Suzy BONTE (représentants des opérateurs d'accueil), Sébastien FRANCIS, Evelyne SAPART, Anne GILLES, Emma ANGULIN (représentants des services, associations ou institution) ; Sébastien BERGIERS, Catherine MAILLEUX, Nathalie HOTTART, Éric VERHELST, Magali MORAINÉ, Alberte DALEMONT-GIGOT, Marie-Laine QUIROGA, Cindy BUIS, Virginie HAYNE, Dimitri FRANCIS, Marcelle MONCOUSIN, Douchka VAN OLPHEN (suppléants), Françoise MERTENS (Coordinatrice de l'accueil Office de la Naissance et de l'Enfance) ; Boussad BENCHABA (Représentant de la Province ou de la Commission communautaire).

Secrétaire : Isabelle PAAR et coordinatrice accueil temps libre (ATL).

Françoise MERTENS (Coordinatrice de l'accueil Office de la Naissance et de l'Enfance) ; Boussad BENCHABA (Représentant de la Province ou de la Commission communautaire) et Isabelle PAAR (Coordinatrice ATL et secrétaire de la CCA).

1.3.13 Commission Paritaire Locale (COPALOC)

MM. Laurence SMETS (Présidente), Agnès NAMUROIS, Philippe MARTIN, Andrée MOUREAU-DELAUNOIS, Isabelle VAN BAVEL-DE COCQ, Delphine BRICART, Stéphanie BERTRAND, Marie-Thérèse ANDRE, Anne-Françoise FLAHAUT, Anne SERNEELS, Mélanie DECALUWE et André DEHUT.

Secrétaire: Christine DUQUENNE

1.3.14 Conseil de Participation

MM. Laurence SMETS (Présidente), Agnès NAMUROIS, Philippe MARTIN, Andrée MOUREAU-DELAUNOIS, Isabelle VAN BAVEL- DE COCQ, Delphine BRICART, Sabine DUCHENE, Kristel SAPIN, Virginie HARDENNE, Virginie VAN DER STRATEN, Anne SERNEELS, Axelle BOURLARD, Véronique HANQUET, Xavier FANNA, Éric VERHELST, Nathalie DEPOORTER, Yannick DEWAEEL, Bernard LATTEUR, Isabelle PAAR, Cindy BUIS, Geneviève BURTON et Suzanne BONTE.

Secrétaire : Caroline WOUEZ

1.3.15 Commission Communale des Finances :

MM. Laurence SMETS (Présidente) ; Nicole THOMAS-SCHLEICH; Jean-Marie GILLET (Représentants du Collège communal) ; Andrée MOUREAU-DELAUNOIS ; Xavier DUBOIS (Représentants du Conseil communal) ; Stéphane MORTIER (Directeur financier ai), Aurélie FLAMAND (Secrétaire, graduée comptable au service Finance).

Secrétaire : Aurélie FLAMAND

1.4 **Représentations aux Assemblées générales et autres**

Asbl « Le Petit Favia »

MM. Andrée MOUREAU-DELAUNOIS (Présidente), Laurence SMETS, Francine KEKENBOSCH-VANLIERDE, Agnès NAMUROIS Nancy HERNAUX-BERGIERS, Cindy GELDERS, Geoffroy CASSART, Elise ROBERT, Fabienne VASSART (membres désignés par le Conseil communal), Hugues LEBRUN, Frédéric PETRE, Emmanuel LEPINE, Simone SMETS-DELCHARLERIE, Didier HAYET, Robert OLBRECHTS, Evelyne BALDEWIJNS-SAPART, Marcelle MONCOUSIN, Raymond FLAHAUT (membres désignés par le Conseil de l'Action Sociale).

Agence Locale pour l'Emploi (ALE)

MM Jean-Paul DELFORGE (Président), Fabienne BILTERIJS, Yvan BLOT, Isabelle VAN BAVEL-DE COCQ, Fabienne VASSART et Nicolas ART.

Intercommunale pour l'aménagement et l'extension économique du Brabant Wallon (InBW)

MM. Raymond FLAHAUT, Nicole THOMAS-SCHLEICH, Philippe MARTIN, Jean-Marie GILLET et Laurent GREGOIRE.

Intercommunale sociale du Brabant Wallon (ISBW)

MM. Laurence SMETS, Agnès NAMUROIS, Andrée MOUREAU-DELAUNOIS, Francine KEKENBOSCH-VANLIERDE, Isabelle VAN BAVEL-DE COCQ.

Intercommunale ORES ASSETS

MM. André LENGELE, Raymond FLAHAUT, Philippe MARTIN, Jean-Marie GILLET et Jules PRAIL.

Intercommunale IPFBW

MM. André LENGELE, Raymond FLAHAUT, Philippe MARTIN, Jean-Marie GILLET et Jules PRAIL.

Intercommunale de Mutualisation Informatique et Organisationnelle (IMIO)

MM. André LENGELE, Raymond FLAHAUT, Nicole THOMAS-SCHLEICH, Jean-Marie GILLET et Jules PRAIL.

Holding Communal de Belgique (DEXIA)

M. Raymond FLAHAUT.

Société Mutuelle des Administrations publiques (ETHIAS)

M. Didier HAYET.

Société Régionale du Transport (TEC)

Mme Laurence SMETS.

Société Wallonne des Eaux (SWDE)

M. Raymond FLAHAUT.

Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces (CECP)

MM. Philippe MARTIN (effectif) et Laurence SMETS (suppléante).

Union des Villes et Communes de Wallonie (UVCW)

Mme Laurence SMETS.

Centre Culturel du Brabant Wallon (CCBW)

MM. Raymond FLAHAUT et Philippe MARTIN.

Société de logements de service public "Notre Maison"

MM. Agnès NAMUROIS, Didier HAYET et Isabelle VAN BAVEL-DE COCQ.

Régie des Quartiers Notre Maison

Agnès NAMUROIS et Didier HAYET

Agence Immobilière Sociale du Brabant Wallon (AISBW)

Mme Agnès NAMUROIS.

Maison du Tourisme du Pays de Villers en Brabant Wallon

MM. Laurence SMETS, Philippe MARTIN et Laurent GREGOIRE.

Office du Tourisme de Walhain

M. Philippe MARTIN.

Contrat de Rivière Dyle-Gette

MM. Jules PRAIL et Philippe MARTIN.

Conseil d'orientation de la Maison de l'Urbanisme du Brabant Wallon

MM. Raymond FLAHAUT et Philippe MARTIN.

Comité Maison du Conte et de la Littérature ASBL

Mme Andrée MOUREAU-DELAUNOIS.

Centre Régional d'Intégration du Brabant Wallon (CRIBW)

M. Philippe MARTIN.

Comité de pilotage « Les P'tits Loups »

MM. Andrée MOUREAU-DELAUNOIS, Laurent GREGOIRE et Marianne SAND.

La Ressourcerie de la Dyle (arrêt des activités fin décembre 2017)

M. Jean-Marie GILLET.

Conseil de Police

MM. Laurence SMETS, André LENGELE, Agnès NAMUROIS, Philippe MARTIN, Nicole THOMAS-SCHLEICH, Olivier PETRONIN.

Société TV-COM

M. Philippe STRAPART.

Société CANAL ZOOM

Mme Evelyne BALDEWYNS-SAPART.

Fédération sportive de l'Enseignement Officiel subventionné FSEOS

MM. Philippe MARTIN et Nicole THOMAS-SCHLEICH

Conseil consultatif de la Mobilité en Brabant wallon (Province du Brabant Wallon)

M. Jean-Marie GILLET.

2 ADMINISTRATION GENERALE

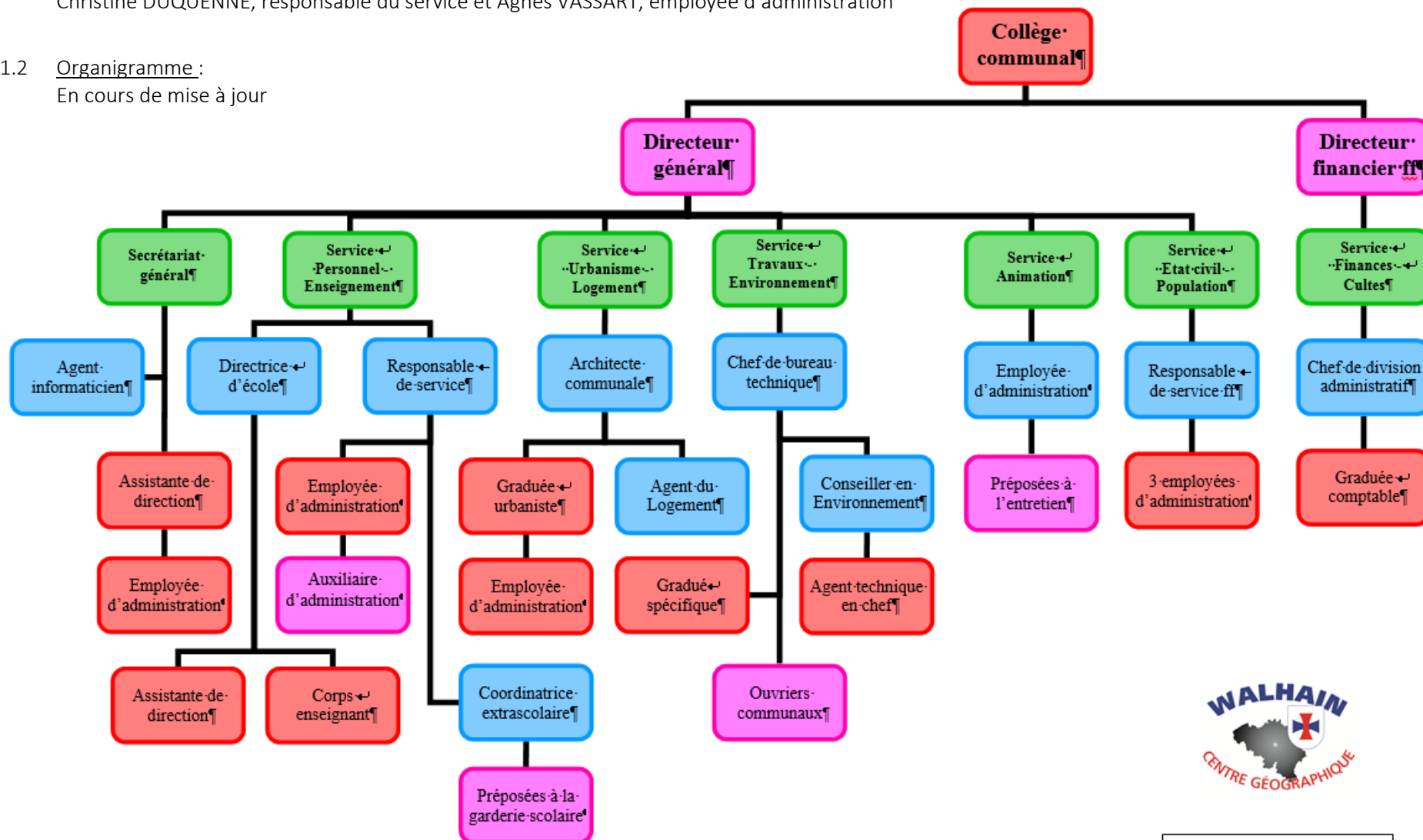
2.1 Le Personnel

2.1.1 Composition du Service du Personnel :

Christine DUQUENNE, responsable du service et Agnès VASSART, employée d'administration

2.1.2 Organigramme :

En cours de mise à jour



2.1.3 Grades légaux

M. LEGAST Christophe, Directeur général
 M. MORTIER Stéphane, Directeur financier a.i.

2.1.4 Personnel administratif

DELCOURT Monique, Employée d'administration (S)
 DUQUENNE Christine, Employée d'administration (S – 4/5 temps – I.C. 1/5 temps)
 LABYOIT Isabelle, Employée d'administration (S – 4/5 temps – I.C. 1/5 temps)
 VASSART Agnès, Employée d'administration (S)
 HENRY Nathalie, Employée d'administration (S)

 HANNON Colette, Employée d'administration (APE)
 HUBERT Martine, Employée d'administration (APE)
 JADOUILLE Anne-Michèle, Employée d'administration (C – ½ temps)
 ROBERT Pauline, Employée d'administration (APE)
 SWINNEN Dominique, Employée d'administration (APE – jusqu'au 19/08/2018)
 WOUEZ Caroline, Employée d'administration (C – 4/5 temps)
 HAVENITH Nathalie, Employée d'administration (C – du 30/08 au 30/09/2018)

 BOUVIER Caroline, Auxiliaire d'administration (C – ½ temps - en maladie longue durée)

2.1.5 Personnel spécifique

DECELLE Agnès, Attachée spécifique - architecte (C)
 MAROY Brigitte, Attachée spécifique – conseillère en environnement (C – maladie de longue durée)
 FOUARGE Christine, Attachée spécifique – conseillère en environnement (C – depuis 25/01/2018)
 MATONDO Alda, Attachée spécifique – juriste (APE – 04/05/2018)

 FLAMAND Aurélie, Gradué spécifique – Finances (APE – I.C.1/5 temps)
 HAVENITH Catherine, Gradué spécifique – Secrétariat général (APE – 4/5 temps)
 PAAR Isabelle, Gradué spécifique – Coordinatrice ATL ½ temps et Archiviste 1/5 temps
 VAESKEN Nathalie, Gradué spécifique – Urbanisme (C - 4/5 temps)
 VAN den STEEN Nicolas, Gradué spécifique (agent du logement – détaché du CPAS)

2.1.6 Personnel technique

MARCHAL Benoît, Chef de bureau technique (S)
 THEYS Anne, Agent technique en chef - Conseillère en mobilité (S - 4/5 temps – I.C. 1/5 temps – jusqu'au 30 juin 2018)

 BOUVIER Rodrigue, Gradué spécifique – Travaux (APE)

2.1.7 Personnel ouvrier (voiries et espaces verts)

DECELLE Marc, Ouvrier qualifié (S)
 CAP Jonathan, Ouvrier qualifié (S)

DELVAUX Kévin, Ouvrier (APE - I.C. complète)
 JASPART Cédric, Ouvrier qualifié (APE – 34/38)
 JASPART Julien, Ouvrier (APE)

LANNOY Jean-Marie,	Ouvrier qualifié (APE)
LEGLISE Rudi,	Ouvrier (APE)
LOIS Jean-François,	Ouvrier qualifié (APE)
MIRGUET Arnaud,	Ouvrier (APE)
MONFILS David,	Ouvrier qualifié (APE)
PALANGE Manuel,	Ouvrier (APE)
ROUSSEAU Aurélien,	Ouvrier (APE)
THAYSE Didier,	Ouvrier (APE)
VANDERHULST Pierre,	Ouvrier qualifié (APE)
VAN DER TAELEN Michel,	Ouvrier qualifié (APE – chauffeur)

4 étudiants sous contrat d'étudiant durant les mois de juillet et août
35 moniteurs et coordinateurs sous contrat durant les 7 semaines de plaines de vacances
8 jeunes et un encadrant du 1^{er} au 14 août – Opération « Eté solidaire »

2.1.8 Personnel de garderie et/ou entretien des locaux

DEWIT Carine,	Ouvrière qualifiée – entretien (S)
MARIJNS Annick,	Auxiliaire professionnelle – entretien (S – jusqu'au 31 août 2018)

ANCART Valérie,	Auxiliaire professionnelle – garderie et entretien (C – depuis le 01/09/2018)
BARBIER Carole,	Auxiliaire professionnelle – garderie (C – depuis le 26/02/2018)
BONTE Suzanne,	Auxiliaire professionnelle – garderie (APE – jusqu'au 30 juin 2018)
BOURNONVILLE Claire,	Auxiliaire professionnelle – garderie (C – depuis le 01/09/2018)
BUIS Cindy,	Auxiliaire professionnelle – garderie et entretien (APE)
BURTON Geneviève,	Auxiliaire professionnelle – garderie (APE)
DELESTIENNE Anne,	Auxiliaire professionnelle – garderie (C – depuis le 01/09/2018)
DUPONT François,	Auxiliaire professionnel – garderie (C – depuis le 04/10/2018)
FRANCOIS Mariel,	Auxiliaire professionnelle – garderie (C)
GENO Chantale,	Auxiliaire professionnelle – repas chauds + entretien (APE)
GOFFAUX Mathilde,	Auxiliaire professionnelle – entretien et garderie (C)
GOMAND Fabienne,	Auxiliaire professionnelle – entretien et garderie (C)
HAYNE Virginie,	Auxiliaire professionnelle – garderie (APE)
ISSA Maryam,	Auxiliaire professionnelle – entretien (APE)
MANCONI Mirella,	Auxiliaire professionnelle – garderie (APE)
REGNIER Maryse,	Auxiliaire professionnelle – entretien (APE)
SCOURNAUX Nancy,	Auxiliaire professionnelle – entretien (APE)
SPRIMONT Nathalie,	Auxiliaire professionnelle – garderie (APE)
VAN LOO Sandrine,	Auxiliaire professionnelle – repas chauds + entretien (C)

JAENEN Kimberley,	Puéricultrice (C – 1/2 temps mis à disposition de la crèche « Le Petit Favia »)

Pour mémoire – divers contrats ALE et contrats de remplacement.

2.1.9 Personnel enseignant

Voir chapitre 10, page 73

2.1.10 Formations

36 jours de formation suivis par 11 agents

2.1.11 Stages

M. Charles JADOUILLE au Service Environnement du 16 au 27 avril.

Légende :

- (S) agent statutaire ;
- (C) agent contractuel ;
- (APE) agent contractuel subventionné ;
- (PCE) dans le cadre du Plan Communal pour l'Emploi ;
- (IC) interruption(s) de carrière.

2.2 **Le Comité de direction (CODIR)**

2.2.1 Composition :

MM. Christophe LEGAST (Directeur général) ; Stéphane MORTIER (Directeur financier ff – suspendu de ses fonctions depuis le 25 octobre remplacé par Mme Aurélie FLAMAND, comptable et Directrice financière ff) ; Agnès DECELLE (Responsable du service de l'Urbanisme) ; Christine DUQUENNE (Responsable du service du Personnel et de l'Enseignement) ; Benoît MARCHAL (Responsable du service Travaux) et Catherine HAVENITH (Secrétaire du Comité de direction).

2.2.2 Fonctionnement :

Le Comité de direction connaît toutes les questions relatives à l'organisation et au fonctionnement des services communaux, ainsi que des projets de budget et de modification budgétaire. Il s'agit d'un lieu d'échanges interactifs et transversal entre l'ensemble des services via les responsables de service ainsi que vers le Collège communal.

Un tableau de bord reprenant des actions identifiées est régulièrement mis à jour par la secrétaire lors des Comités de direction, permettant de créer une dynamique « post-réunion » au travers des actions listées.

Le Comité de direction s'est réuni **6 x** : les 31 janvier, 30 mars, 28 avril, 14 juillet, 3 octobre et 28 novembre.

Des réunions conjointes entre les Comités de direction de la Commune et du CPAS ont été tenues **2 x** : les 31 janvier et 3 octobre.

2.3 **Le Service juridique**

2.3.1 Composition :

Biyela MATONDO, juriste, engagée depuis le 1^{er} mai.

2.3.2 Fonctionnement :

Assurer le support administratif :

- Rédaction et finalisation des projets de délibération du Collège et du Conseil.
- Soutien juridique aux différents services communaux.
- Gestion de toute tâche spécialement confiée par le Collège communal

Gérer des dossiers :

- Mise à jour des Statuts administratif, pécuniaire et Règlement de Travail du Personnel contractuel.
- Elaboration du Règlement du Travail commun à l'ensemble du Personnel communal.
- Rédaction des projets de règlements administratifs (domiciliation, etc...)
- Elaboration et mise à jour des modèles de délibération dans le logiciel la-Délib (IMIO) et des formulaires du guichet en ligne (services communaux).

2.4 Cadre du Personnel

Le cadre du personnel au 1^{er} juin 2018 est devenu exécutoire par expiration du délai de tutelle en date du 5 septembre 2018

Cadre du Personnel au 01/06/2018				REPARTITION DU PERSONNEL		
DIVISION	NIVEAU	ECHELLES	CADRE	Statutaire	Contractuel subventionné (APE, Activa, Maribel, Aviq, ONE, SPW, PTP)	Contractuel
A. Personnel administratif						
Directeur général	légal		1	1		
Directeur financier	légal		1	1		
Chef de division administratif	A	A3-A4	1	1		
Chef de bureau administratif	A	A1-A2	1	1		
Employés d'administration	D	D2-D3-D4-D5-D6	10	5	3	2
Auxiliaire d'administration	E	E2-E3	1		1	
B. Personnel spécifique						
Attaché spécifique (Conseiller Aménag.)	A	A1sp.-A2sp.-A3sp.-A4sp.	2	1		1
Attaché spécifique (Conseiller Envir.)	A	A1sp.-A2sp.	1		1	
Attaché spécifique (Juriste)	A	A1sp.-A2sp.	1		1	
Attaché spécifique (Personnel)	A	A1sp.-A2sp.	1		1	
Gradué spécifique (Finances)	B	B1-B2-B3	1	1	1	
Gradué spécifique (Urbanisme)	B	B1-B2-B3	1	1		1
Gradué spécifique (Archives)	B	B1-B2-B3	1		1	
Graduée spécifique (Extrascolaire)	B	B1-B2-B3	1		1	
Gradué spécifique (Secrétariat général)	B	B1-B2-B3	1		1	
C. Personnel technique						
Chef de division technique	A	A3-A4	1	1		
Chef de bureau technique	A	A1-A2	1	1		
Agent technique en chef	D	D9-D10	1	1	1	
Agent technique (mobilité - prévention)	D	D7 - D8	1		1	
Gradué spécifique (Travaux)	B	B1-B2-B3	1		1	

Cadre du Personnel au 01/06/2018				REPARTITION DU PERSONNEL		
DIVISION	NIVEAU	ECHELLES	CADRE	Statutaire	Contractuel subventionné (APE, Activa, Maribel, Aviq, ONE, SPW, PTP)	Contractuel
D. Personnel ouvrier						
Brigadiers	C	C1-C2	3	3		
Ouvriers qualifiés	D	D2-D3-D4	16	10	6	
Auxiliaires professionnels	E	E2-E3	12	5	7	
E. Personnel d'entretien et de garderie						
Brigadier	C	C1-C2	1	1		
Ouvrier qualifié - entretien	D	D2-D3-D4	1	1		
Auxiliaires professionnel(le)s - entretien	E	E2-E3	8	4	3	1
Auxiliaires professionnel(le)s - garderie	E	E2-E3	12	4	7	1
<i>Totaux</i>			83	43	37	6
G. Personnel occasionnel ou à titre précaire						
Etudiants / Moniteurs			variable	(CDD/quinzaine juillet et août + semaine Pâques et Toussaint)		
Ouvriers saisonniers	E	E2-E3	2		2 (CDD)	
H. Personnel enseignant						
				Régime particulier		
I. Volontariat						
				Régime particulier		

2.5 Publications communales

1 bulletin communal d'information, 1 bulletin culturel, 10 feuilles communales ont été déposés en toutes boîtes au cours de cette année.

2.6 Service informatique

2.6.1 Composition :

Cédric LENGELE, informaticien et Pauline ROBERT, employée d'administration.

2.6.2 Fonctionnement :

Le site internet communal :

La création d'un nouveau site (avec l'aide de l'intercommunale IMIO) avec la possibilité de commander des formulaires en ligne dans les différents services (ex : attestation de cohabitation légale au service Population) est en cours. Ce site sera plus dynamique grâce notamment à un annuaire centralisé de toutes les coordonnées représentées sur le site. Il permettra la mise à jour et la modification des coordonnées du site beaucoup plus rapidement. Le design sera plus épuré pour permettre au citoyen de trouver plus facilement l'information. De plus, il pourra faire des recherches par thématique avec les options « Je suis » - « Je trouve ». Il y aura également une création de mini-sites pour les sous-rubriques importantes (ex : le CPAS aura sa propre partie avec ses actualités) et la réactivation de la newsletter où tous les mois, le citoyen pourra recevoir les nouvelles mises à jour du site par mail. Le site sera opérationnel début 2019.

Un panneau lumineux :

Depuis le mois de mai, un panneau lumineux est placé sur la façade de la maison communale. Il sert à informer le citoyen sur les évènements proches (représentant la plupart du temps la Une du site) et à alerter sur des problèmes purement techniques comme les coupures de courant, les canicules, les pics de pollution etc. Ce panneau est géré par Pauline ROBERT

Facebook :

Page réservée pour les dernières actualités propres à la Commune. Cette page est gérée par Mmes Aurélie FLAMAND et Pauline ROBERT.

Les nouveaux logiciels informatiques :

- Logiciel de facturation pour les écoles communales : marché en cours.
- Logiciel SAPHIR pour le service Population et Etat-civil de la société CIVADIS a remplacé le logiciel ACROPOLE population début janvier.
- Logiciel IA.PST de l'intercommunale IMIO est utilisé pour le Plan Stratégique Transversal dès le mois de novembre.
- Logiciel IA.URBAN de l'intercommunale IMIO pour le Service de l'Urbanisme est en cours de migration et de paramétrage. Il sera opérationnel fin de l'année.

Nouvelle téléphonie :

Une nouvelle téléphonie IP a été installée à la Commune (et au CPAS) début d'année. Cette nouvelle technologie permet de diminuer le coût de communication (appels internes non facturés même entre différents sites) et de desservir au mieux le citoyen vers le service adéquat. Un IVR (serveur vocal interactif) est installé sur le numéro général communal (010/65.56.56).

2.7 Animations

2.7.1 Composition du Service Animation:

Isabelle LABYOIT, responsable de Service

2.7.2 Activités organisées :

- Accueil des nouveaux habitants le 1^{er} septembre
- Corrida les 2 décembre 2017 et le 24 juin 2018
- Journée des Associations le 1^{er} septembre
- Journées du Patrimoine les 8 et 9 septembre
- Opération "Place aux enfants" le 20 octobre

2.7.3 Réceptions et cérémonies

- Remise des vœux le 24 janvier
- 30 ans du jumelage Perbais/Trentels le 9 avril
- Remise des brevets cyclistes aux élèves des écoles communales le 22 mai
- Réception des élèves de 6^{ème} primaire des écoles communales de Walhain le 25 juin
- Cérémonie des Jubilaires le 15 septembre
- Vernissage de l'exposition du 400^{ème} anniversaire de la Basse-cour le 14 septembre
- Dépôts de gerbes aux divers monuments aux morts et cérémonie d'hommage aux Anciens Combattants le 11 novembre.

2.8 **Indicateur**

Au 30 novembre 2018 (avec le mois de décembre 2017), le secrétariat général enregistrait **825** courriers entrants recommandés.

2.9 **Contentieux**

ACTIONS EN DEFENDANT

Affaire O.N.S.S. / Commune de WALHAIN / Gérard BETHUME

(Action en recouvrement de charges patronales impayées par un adjudicataire non enregistré et tombé en faillite) – Jugement rendu le 14 mars 2003 par le Tribunal du Travail de Nivelles condamnant la Commune, ainsi que l'architecte insolvable en garantie – Appel interjeté par la Commune devant la Cour du Travail de Bruxelles – Conclusions d'appel déposées le 3 mai 2004 par la partie adverse – Conclusions d'appel déposées le 3 février 2005 par la Commune – Conclusions additionnelles déposées le 2 juin 2006 par la partie adverse – Conclusions de synthèse déposées le 13 octobre 2006 par la Commune – Conclusions additionnelles et de synthèse déposées le 8 septembre 2008 par la partie adverse – Requête de mise en état déposée le 20 avril 2015 par la partie adverse – Ordonnance rendue le 29 juin 2015 par la Cour du Travail de Bruxelles fixant le calendrier de procédure – Conclusions additionnelles et de synthèse déposées le 16 novembre 2015 par la Commune – Conclusions de synthèses déposées le 31 mars 2016 par la partie adverse – Audience de plaidoirie le 11 octobre 2017 devant la Cour du Travail de Bruxelles – Arrêt intermédiaire rendu le 8 novembre 2017 par la Cour du Travail de Bruxelles confirmant la recevabilité de la citation originaire et ordonnant la réouverture des débats pour le surplus – Conclusions après arrêt déposées le 9 janvier 2018 par la partie adverse – Conclusions après arrêt déposées le 12 février 2018 par la Commune – Arrêt du 18 avril 2018 de la Cour du Travail de Bruxelles limitant la condamnation de la Commune à la somme de 11.325,79 € en principal et suspendant le cours des intérêts judiciaires pour plus des 2/3 de la période couverte – Affaire close.

Affaire Antoine DALEMONT / Communauté française / Commune de WALHAIN

(Action en dommages et intérêts contre la suppression rétroactive de la subvention-traitement du plaignant suite à sa démission d'office de ses fonctions dans l'enseignement communal) – Assignation de la Communauté française et de la Commune de Walhain en date du 4 décembre 1992 devant le Tribunal de Première Instance de Nivelles et introduction de plusieurs recours devant le Conseil d'Etat – Arrêts du Conseil d'Etat rendus les 30 décembre 1992, 24 février 1997 et 23 novembre 2001 rejetant les recours en annulation contre les délibérations du Conseil communal ou annulant les arrêtés du Gouvernement de la Communauté française invalidant lesdites

délibérations – Tenue de plusieurs réunions de conciliation entre les parties – Courrier de relance du 27 août 2014 par l’avocate des héritiers de la partie adverse – Conclusions additionnelles de reprise d’instance déposées le 28 avril 2015 par la partie adverse – Requête en aménagement de délais déposée par la partie adverse le 21 août 2015 devant le Tribunal de Première Instance du Brabant wallon – Ordonnance rendue le 1^{er} février 2016 par le Tribunal de Première Instance du Brabant wallon fixant le calendrier de procédure – Conclusions additionnelles et de synthèse déposées le 6 mai 2016 par la Commune – Conclusions additionnelles et de synthèse déposées le 18 octobre 2016 par la partie adverse – Secondes conclusions additionnelles et de synthèse déposées le 15 décembre 2016 par la Commune – Dernières conclusions déposées le 15 février 2017 par la partie adverse – Dernières conclusions déposées le 15 mars 2017 par la Commune – Audience de plaidoiries du 31 octobre 2017 devant le Tribunal de Première Instance du Brabant Wallon – Conclusion après audience déposées le 31 janvier 2018 par la partie adverse – Conclusions après audience déposées le 28 février 2018 par la Commune – Courriers du Greffe du Tribunal de Première Instance du Brabant wallon portant convocation à l’audience fixée au 5 novembre 2018 – En cours.

Affaire MOBISTAR / Commune de WALHAIN

(Contestation du règlement de taxe sur les pylônes de téléphonie mobile pour l’exercice 2011) – Requête en annulation introduite par la partie adverse en date du 8 février 2012 – Audience d’introduction du 12 mars 2012 devant le Tribunal de Première Instance de Nivelles – Conclusions déposées le 3 août 2012 par la Commune – Conclusions déposées le 2 novembre 2012 par la partie adverse – Conclusions en réplique et de synthèse déposées le 2 mai 2013 par la Commune – Audience de plaidoiries le 13 mai 2013 devant le Tribunal de Première Instance de Nivelles – Courrier du 10 août 2017 de l’avocat de la partie adverse sollicitant le règlement extrajudiciaire des contentieux opposant son client à la Commune – En cours.

Affaire POWIS de TENBOSSCHE / Commune de WALHAIN et Consorts

(Action en responsabilité des inondations et coulées boueuses survenant sur la propriété de l’habitation du plaignant) – Citation à comparaître devant le Tribunal de Première Instance de Nivelles signifiée à la Commune le 3 juin 2013 – Audience d’introduction tenue le 18 juin 2013 – Conclusions déposées le 23 septembre 2013 par une autre partie défenderesse – Conclusions déposées le 24 septembre 2013 par la Commune – Jugement intermédiaire rendu le 8 octobre 2013 par le Tribunal de Première Instance de Nivelles chargeant un expert de fournir toutes informations utiles pour la solution du litige – Compte-rendu de la réunion de démarrage de l’expertise du 15 janvier 2014 – Rapport préliminaire de l’expert judiciaire daté du 4 février 2014 – Compte-rendu de la visite de terrain du 28 février 2014 – Rapport provisoire de l’expert judiciaire daté du 20 mai 2014 – Courrier de l’avocat de la Commune daté du 14 juillet 2014 portant certaines remarques sur le rapport provisoire de l’Expert judiciaire – Rapport définitif de l’Expert judiciaire daté du 18 septembre 2014 – Réunion de médiation sur place le 28 janvier 2015 en vue de rechercher un accord transactionnel – Courrier de l’avocat de la partie adverse daté du 26 octobre 2015 sollicitant une réunion transactionnelle fondée sur le rapport du GISER portant des propositions d’aménagements d’urgence pour prévenir les risques de coulées boueuses – Réunion de conciliation tenue le 22 janvier 2016 entre toutes les parties en présence de l’auteur du rapport du GISER – En cours.

Affaire Nadège FRUMY / Commune de WALHAIN / Société VIABUILD

(Action en dommages et intérêts suite à un accident de roulage causé par une taque d’égout manquante dans l’allée Vaux-en-Beaujolais) – Requête introductive d’instance déposée le 30 mai 2013 par la partie adverse – Citation en intervention forcée de la Société adjudicatrice Viabuild déposée le 19 mars 2014 – Conclusions additionnelles et de synthèse déposées le 1^{er} septembre 2014 par la Commune – Conclusions en réponse déposées le 7 septembre 2015 par la Compagnie Ethias Assurance – Audience de plaidoiries le 12 septembre 2016 devant le Tribunal de Police du Brabant wallon – Jugement rendu le 26 septembre 2016 par le Tribunal de Police du Brabant Wallon déboutant la partie requérante – Requête d’appel déposée le 27 octobre 2016 par la partie requérante devant le Tribunal de Première Instance du Brabant Wallon – Ordonnance rendue le 30 janvier 2017 par le Tribunal de Première Instance du Brabant Wallon fixant le calendrier de procédure – Conclusions

d'appel déposées le 20 mars 2017 par la Compagnie Ethias Assurance – Conclusions d'appel additionnelles et de synthèse déposées le 14 septembre 2017 par la Compagnie Ethias Assurance – En cours.

Affaire BASE Company / Commune de WALHAIN

(Contestation du règlement de taxe sur les pylônes de téléphonie mobile pour l'exercice 2013) – Requête contradictoire introduire le 27 mai 2014 par la partie adverse – Audience d'introduction du 23 juin 2014 devant le Tribunal de Première Instance du Brabant wallon – Conclusions déposées le 25 septembre 2014 par la Commune – Conclusions additionnelles et de synthèse déposées le 15 décembre 2014 par la Commune – Conclusions additionnelles et de synthèse déposées le 4 février 2015 par la partie adverse – Secondes conclusions additionnelles et de synthèse déposées le 20 février 2015 par la Commune – Jugement rendu le 1^{er} juin 2015 par le Tribunal de Première Instance du Brabant wallon condamnant la Commune à la restitution de la taxe 2013 sur les pylônes de téléphonie mobile – En cours de clôture.

Affaire MOBISTAR / Commune de WALHAIN

(Contestation du règlement de taxe sur les pylônes de téléphonie mobile pour l'exercice 2013) – Requête introduite le 3 septembre 2014 par la partie adverse – Audience d'introduction du 6 octobre 2014 devant le Tribunal de Première Instance du Brabant wallon – Ordonnance rendue le 12 janvier 2015 par le Tribunal de Première Instance du Brabant Wallon fixant le calendrier de procédures – Conclusions déposées le 27 avril 2015 par la Commune – Conclusions additionnelles déposées le 3 février 2016 par la Commune – Conclusions de synthèse déposées le 13 octobre 2016 par la Commune – Courrier du 10 août 2017 de l'avocat de la partie adverse sollicitant le règlement extra-judiciaire des contentieux opposant son client à la Commune – En cours.

Affaire Thierry DEMASY / Commune de WALHAIN

(Action en dommages et intérêts contre l'absence de valorisation barémique du traitement du plaignant entre 1997 et 2007 dans le cadre de ses fonctions dans l'administration communale) – Citation de la Commune de Walhain en date du 1^{er} décembre 2016 pour comparaître devant le Tribunal de Première Instance du Brabant wallon – Audience d'introduction du 13 décembre 2016 devant le Tribunal de Première Instance du Brabant wallon – Requête en fixation de délai déposée le 17 mai 2017 par la partie adverse – Ordonnance du 10 juillet 2017 du Tribunal de Première Instance du Brabant wallon fixant le calendrier de procédure – En cours.

Affaire Cédric HARMANT / Commune de WALHAIN et Consorts / Mathieu PEETERS

(Recours en annulation auprès du Conseil d'Etat contre le permis d'urbanisme délivré le 18 janvier 2017 à M. Mathieu PEETERS pour « Extension d'un entrepôt », sur un bien sis Ruelle Margot à Nil-Saint-Vincent) – Requête introduite le 4 avril 2017 par la partie adverse auprès du Greffe du Conseil d'Etat – Requête en intervention volontaire introduite le 11 juillet 2017 par le bénéficiaire du permis contesté – Ordonnance rendu le 30 août 2017 par le Conseil d'Etat accueillant la requête en intervention volontaire – Mémoire en intervention déposé le 30 octobre 2017 par le bénéficiaire du permis – Courrier du 29 novembre 2017 du Greffe du Conseil d'Etat relatif au constat d'absence d'intérêt de la partie requérante dans cette affaire – Courrier du 12 janvier 2018 du Greffe du Conseil d'Etat portant communication d'une lettre de la partie requérante contestant son manque d'intérêt et sollicitant d'être entendu – Arrêt rendu le 6 mars 2018 par le Conseil d'Etat rejetant la requête en annulation pour défaut d'intérêt – Affaire close.

Affaire Laurent BOSQUET / Commune de WALHAIN

(Recours en annulation auprès du Conseil d'Etat contre le permis d'urbanisme délivré le 22 février 2017 à Mme Anne-Christine FRANKARD pour « Construction d'un petit logement complémentaire sur le lot 2 », sur un bien sis Rue de la Cruchenère 86 bte 1 à Perbais) – Requête introduite le 25 octobre 2017 par la partie adverse auprès du Greffe du Conseil d'Etat – Mémoire ampliatif déposé 6 avril 2018 par la partie adverse en l'absence d'intervention volontaire de la bénéficiaire du permis délivré – Ordonnance rendue le 26 juin 2018 par le Conseil d'Etat statuant provisoirement sur la requête en intervention de la bénéficiaire du permis délivré – Courrier du 12 novembre 2018 de la nouvelle propriétaire du bien concerné portant renonciation au permis d'urbanisme délivré – En cours.

ACTION EN DEMANDANT**Affaire Commune de WALHAIN / M. Francis ROUSSEAUX et Société GREEN FARMS**

(Action en cessation des activités d'un agriculteur sur une parcelle communale exploitée sans autorisation) – Citation introductive d'instance déposée le 13 mars 2015 devant la Justice de Paix de Wavre – Autorisation d'ester en justice délivrée par le Conseil communal en sa séance du 23 mars 2015 – Audience d'introduction du 24 mars 2015 devant le Juge de Paix de Wavre – Audience tenue le 21 avril 2015 devant le Juge de Paix de Wavre en vue de tenter un règlement transactionnel – Ordonnance rendue le 5 mai 2015 par le Juge de Paix de Wavre fixant le calendrier de procédure – Conclusions déposées le 26 mai 2015 par la partie adverse – Conclusions déposées le 1^{er} juillet 2015 par la Commune – Conclusions additionnelles et de synthèse déposées le 9 juillet 2015 par la partie adverse – Audience de plaidoiries du 15 septembre 2015 devant le Juge de Paix de Wavre – Note d'argumentation complémentaire déposée le 8 octobre 2015 par la Commune – Seconde audience de plaidoiries du 13 octobre 2015 devant le Juge de Paix de Wavre – Jugement rendu le 20 octobre 2015 par le Juge de Paix de Wavre ordonnant à la partie adverse de libérer la parcelle sous peine d'astreintes et désignant un expert judiciaire pour évaluer le montant des dommages subis par la Commune – Réunion contradictoire tenue sur place le 16 novembre 2015 par l'expert judiciaire – Notes préliminaires de l'expert judiciaire datées du 15 mars 2016 – En cours.

Affaire Commune de WALHAIN et Consorts / Région wallonne

(Recours en annulation auprès du Conseil d'Etat contre la décision ministérielle portant répartition du Fond des communes pour l'exercice 2016) – Autorisation d'ester en justice délivrée par le Conseil communal en sa séance du 21 décembre 2016 – Requête introduite le 23 janvier 2017 par la Commune auprès du Greffe du Conseil d'Etat – Mémoire en réponse déposé le 10 avril 2017 par la partie défenderesse – Mémoire en réplique déposé le 2 juin 2017 par la Commune – En cours.

Affaire Commune de WALHAIN / Mme Doriane PIRET-BROCKMANS

(Recours en recouvrement de redevances impayées en matière scolaire ou d'accueil extrascolaire) – Citation introductive d'instance déposée le 27 décembre 2017 par la Commune auprès de la Justice de Paix du canton de Jodoigne – Courriers du Greffe de la Justice de Paix du canton de Jodoigne portant convocation à l'audience publique du 11 octobre 2018 reportée à celle du 25 octobre 2018 – Jugement rendu le 8 novembre 2018 par la Justice de Paix du canton de Jodoigne condamnant la partie adverse au paiement des factures impayées augmentées des dépens – Affaire close.

Affaire Commune de WALHAIN / M. Ludovic KRIER

(Recours en recouvrement de redevances impayées en matière scolaire) – Citation introductive d'instance déposée le 10 juillet 2018 par la Commune auprès de la Justice de Paix du canton de Jodoigne – Jugement rendu le 4 septembre 2018 par la Justice de Paix du canton de Jodoigne condamnant la partie adverse au paiement des factures impayées augmentées des dépens – Affaire close.

3 ÉTAT CIVIL - POPULATION

3.1.1 Composition du service Etat-civil et Population

Nathalie HENRY : responsable du service jusqu'au mois de juin, remplacée par Byela MATONDO.

Monique DELCOURT : employée d'administration

Colette HANNON : employée d'administration

Anne-Michèle JADOUILLE : employée d'administration

3.1.2 Population de droit

Population de droit⁽¹⁾ au 23/11/2018

Année de recensement	Nil-St-Vincent	Tourinnes - St-Lambert	Walhain-St-Paul et Perbais	TOTAL
2000	1.700	1.627	2.209	5.536
2001	1.748	1.689	2.271	5.708
2002	1.773	1.686	2.338	5.797
2003	1.799	1.739	2.365	5.903
2004	1.791	1.783	2.377	5.951
2005	1.839	1.799	2.417	6.055
2006	1.859	1.824	2.411	6.095
2007	1.863	1.895	2.415	6.173
2008	1.926	1.911	2.416	6.253
2009	1.909	1.963	2.462	6.370
2010	1.947	1.998	2.503	6.448
2011	1.973	2.047	2.561	6.581
2012	2.027	2.060	2.571	6.658
2013	2.060	2.082	2.587	6.729
2014	2.131	2.140	2.640	6.911
2015	2.210	2.145	2.655	7.010
2016	2.258	2.143	2.721	7.122
2017	2.274	2.118	2.790	7.182
2018	2285	2132	2808	7225

(1) C'est-à-dire : seuls les habitants de nationalité belge ou étrangère qui ont le siège de leur résidence habituelle à Walhain

3.1.3 Mouvement du Service Population

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
A. <u>ENTREES</u> (Inscriptions) :	419	511	307	467	478	317	378	401	480	372	340
B. <u>SORTIES</u> (Radiations) :	254	414	241	323	382	314	278	319	398	261	301
C. <u>NAISSANCES</u> :	76	81	64	81	64	79	62	78	76	60	61
D. <u>RADIATIONS D'OFFICE</u> :	18	8	14	7	15	14	10	8	9	6	3
E. <u>INSCRIPTION D'OFFICE</u>								1	3	1	1

3.1.4 Délivrance de documents

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Cartes d'identité	769	1.259	1.341	1.619	1.073	1.205	725	1152	1626	1.193	969
Cartes de séjour				56	36	35	57	39	57	58	66
Certificats d'identité (- 12 ans)	331	357	361	173	247	283	205	272	260	301	345
Certificats d'identité (Bébés)	67	76	78	0	0	79	0	0	0	0	0
Extrait de casier judiciaire	286	310	340	370	284	270	275	260	285	275	265
Bulletins de renseignements	236	260	330	241	215	240	150	100	178	146	0 *
Passeports	293	241	399	362	345	295	376	459	504	435	470
Permis de conduire provisoire	527	424	445	459	444		99	108	169	101	69
Permis de conduire internationale							45	44	55	46	58
Nombre de permis délivré								481	357	286	252

* : Ne passe plus par les communes, délivrées par le casier central depuis le 1^{er} janvier.

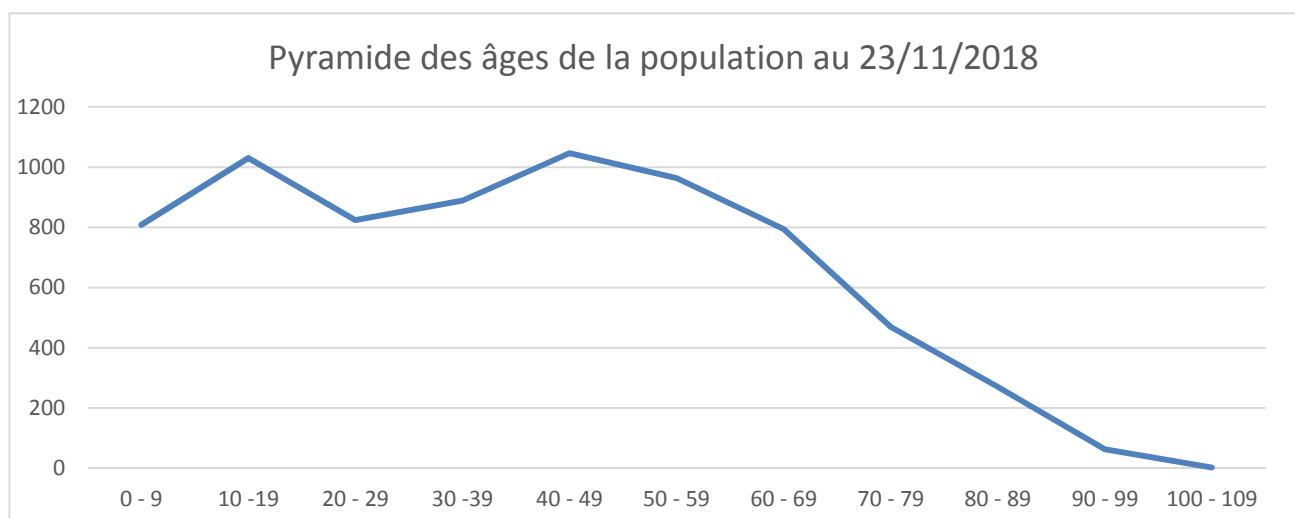
3.1.5 Classement de la Commune et graphique

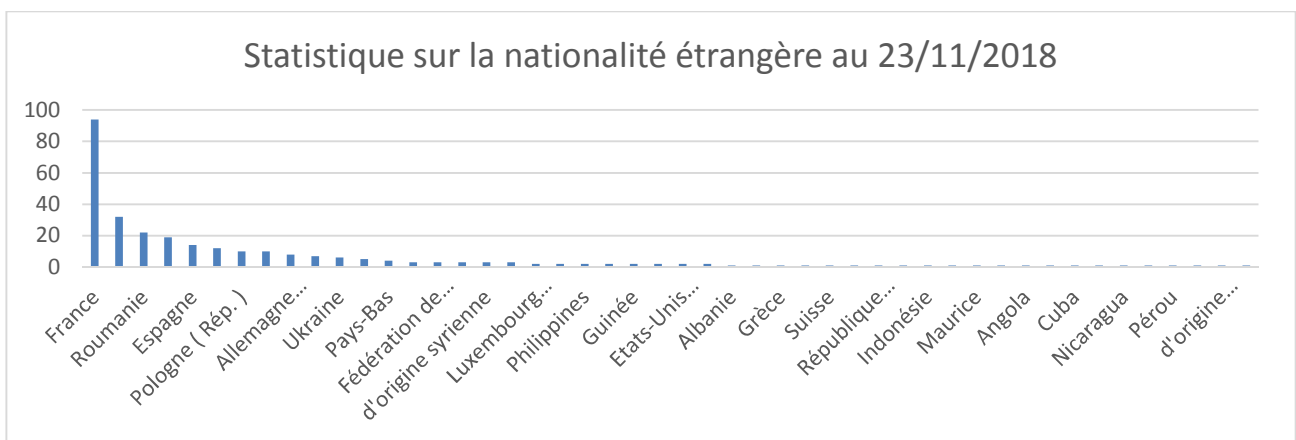
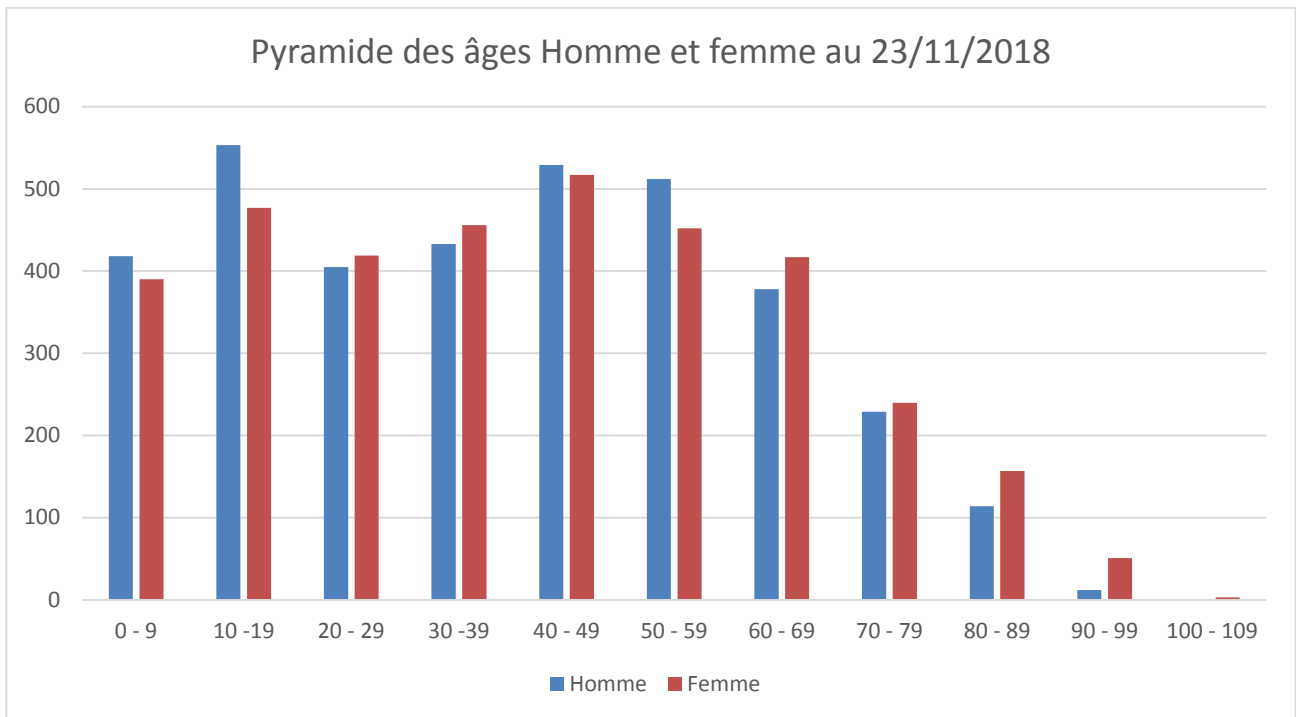
Un Arrêté du Gouvernement Wallon du 23 septembre 2004 classe la commune de Walhain dans la catégorie 13 énoncée au § 1^{er} de l'art. 28 de la loi communale (6.001 à 8.000 habitants).

Nombre d'habitants de la Commune à la date du 23 novembre 2018 avec Registre d'Attente :

Code	Libellé	Nombre
1	Homme	3.588
2	Femme	3.637
	Nombre total de personnes	7.225

3.1.6 Graphique et pyramide des âges





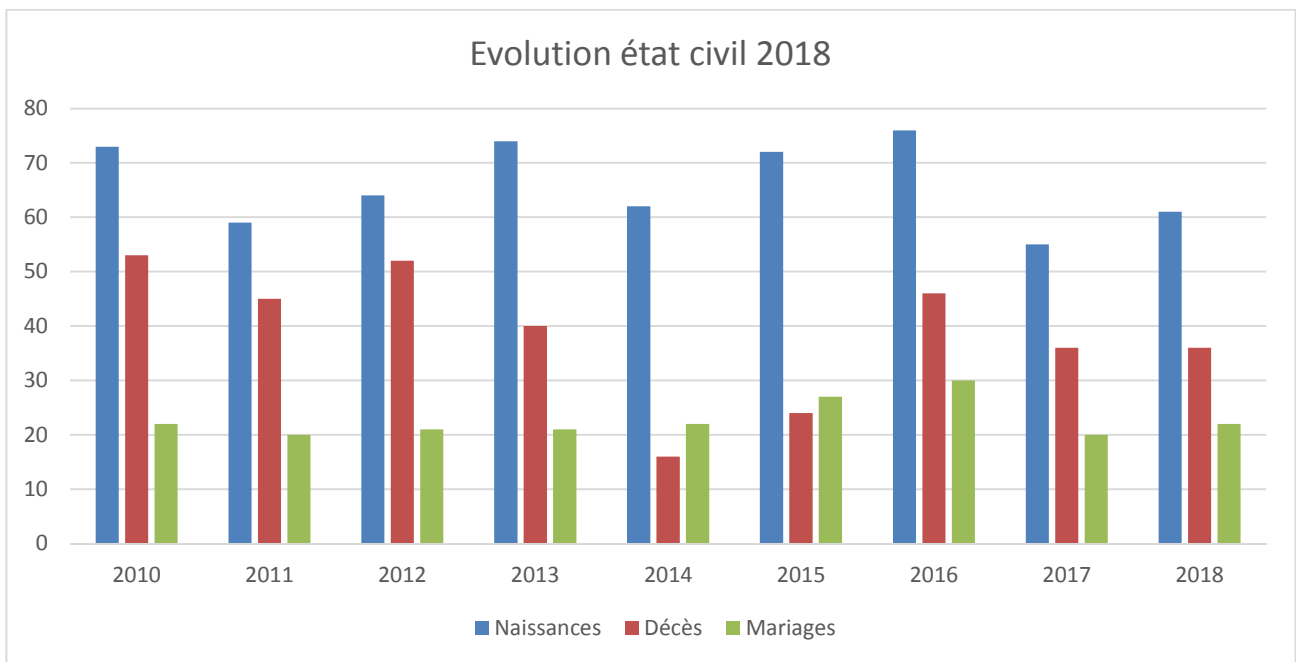
Les personnes qui ont la nationalité étrangère représentent 4 % de la population.

3.1.7 État civil : tableaux et graphiques

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Naissances	73	59	64	74	62	72	76	55	61
Garçons	32	28	27	43	35	42	37	25	34
Filles	41	31	37	31	27	30	39	30	27
Actes transcrits au registre des naissances	31	14	25	33	31	38	35	29	29
Naissances (transcription)	-	-	3	3	1	1	0	0	0
Déclaration conjointe	-	-	-	-	-	7	1	-	0
Reconnaisances	-	-	-	-	-	-	0	-	0
Reconnaisances prénatales	29	10	19	23	27	29	32	20	25
Adoptions, transcription, révocation	-	-	1	1	-	-	0	3	0
Rectifications du nom patronymique	-	-	-	1	2	-	0	-	0
Option de nationalité	2	2	2	5	1	1	2	6	4
Recouvrement de nationalité	-	-	-	-	-	-	0	-	0
Actes transcrits au registre des décès	53	45	52	40	16	24	46	36	36
Hommes	28	18	30	19	5	8	11	17	11
Femmes	25	27	22	21	11	16	35	19	25
Enfants de – 18 ans	-	-	0	0	0	-	0	-	0
Actes transcrits au registre des mariages	32	30	35	33	31	39	44	29	30
Mariages	22	20	21	21	22	27	30	20	22
Transcription mariage (mariage à l'étranger)	1	-	2	1	-	1	2	1	1
Divorces	9	10	12	12	9	11	12	8	7
Séparations	-	-	-	-	-	-	-	-	0
Modification du régime matrimonial (tribunal)	-	-	-	-	-	-	-	-	0
Déclarations de mariage	22	21	21	27	21	26	30	21	21
Modification de régime matrimonial (notaire)	1	3	-	-	-	-	-	-	0
Recherches généalogiques	20	20	20	15	10	15	13	25	30

Il faut cependant noter que :

- Pour les naissances : il s'agit d'arrivées dans la Commune, car les naissances s'effectuent en général en milieu hospitalier ;
- Pour les mariages : les futurs époux ont le choix de la Commune pour la célébration du mariage, pour autant que l'un des deux ait sa résidence habituelle dans la commune où le mariage sera célébré.
- Pour les décès : il s'agit de citoyens décédés sur la commune de Walhain.



4 FINANCES

4.1.1 Composition du service Finances

Stéphane MORTIER, Directeur financier a.i (suspendu depuis le 25 octobre), Aurélie FLAMAND, comptable (Directrice financière ff depuis le 25 octobre) et Pauline ROBERT, employée d'administration

4.1.2 Budget communal de l'exercice 2018 après MB1/2018

RÉSULTAT	ORDINAIRE	EXTRAORDINAIRE
Recettes	8.477.644,89 €	2.511.084,53 €
Dépenses	8.265.027,14 €	2.511.084,53 €
Exercice propre	212.617,75 €	- €

4.1.3 Evolution des recettes à l'IPP (Impôt personne physique) et au précompte immobilier

	C2014	C2015	C2016	C2017	MB2018
Précompte immobilier	1.479.402,54	1.648.355,37	1.725.664,77	1.901.786,49	1.881.673,71
IPP	2.951.418,25	2.243.353,90	4.002.164,88	3.122.174,29	3.325.755,45

4.1.4 Fiscalité 2018

4.1.4.1 Taxes additionnelles

Additionnels au précompte immobilier	2500 centimes
Additionnels à l'I.P.P.	8,5 %

4.1.4.2 Taxes communales

Taxes communales recouvrées par rôle	
Taxe de remboursement sur les travaux d'extension du réseau de distribution du gaz naturel	Au prorata de la longueur de la parcelle à front de voirie, avec un minimum de 10 m et un maximum de 20 m
Taxe sur l'enlèvement des immondices	35 € par personne de plus de 23 ans
Taxe sur l'enlèvement des versages sauvages	80 € par déchets de moins de 0,2 m ³ 400 € pour les déchets compris entre 0,2 m ³ et 1 m ³ 500 € pour les déchets volumineux de plus de 1 m ³ .
Taxe sur les mines, carrières et sablières situées en zone d'extraction au plan de secteur.	Forfait de 70.000 € par mine, carrière ou sablière visée à l'article 1 ^{er} du règlement en vigueur + un montant de 10 € par are de zone d'extraction exploité sur le territoire communal, tout are entamé étant dû en entier.
Taxe sur les panneaux publicitaires fixes	0,60 € par dm ² ou fraction de dm ² de superficie du panneau et par an

Taxes communales recouvrées par rôle	
Taxe sur la distribution gratuite d'écrits publicitaires "toutes boîtes"	0,0111 € par exemplaire jusqu'à 10 grammes
	0,0297 € par exemplaire au-delà de 10 grammes et jusqu'à 40 grammes inclus
	0,0446 € par exemplaire au-delà de 40 grammes et jusqu'à 225 grammes inclus
	0,08 € par exemplaire supérieurs à 225 grammes 0.0060 € pour la presse régionale
Taxe sur les terrains de camping	40 € par emplacement de 50 à 80 m ²
	50 € par emplacement de 80 à 100 m ² (20 € pour les emplacements réservés aux touristes de passage)
	65 € par emplacement de 100 à 120 m ² (25 € pour les emplacements réservés aux touristes de passage)
	80 € par emplacement de plus de 120 m ²
Taxe sur les véhicules abandonnés	600 € par véhicule isolé abandonné
Taxe sur les agences bancaires	150 € par poste de réception
Taxe sur les parcelles non bâties comprises dans un lotissement non périmé	20 € par mètre courant de longueur de parcelle front voirie (60 € si Z.P.) - max 350 € par an et par parcelle (1500 € si Z.P.)
Taxe sur les mats d'éoliennes destinées à la production industrielle d'électricité.	Pour une puissance inférieure à 2,5 mégawatts : 12.500 € Pour une puissance comprise entre 2,5 et 5 mégawatts : 15.000 € Pour une puissance supérieure à 5 mégawatts : 17.500 €
Taxe sur les secondes résidences	400 € par seconde résidence non établie dans un camping 50 € par seconde résidence établie dans un camping ou un logement d'étudiants
Taxe sur les immeubles inoccupés	150 € par mètre courant de façade d'immeuble bâti ou partie d'immeuble bâti
Taxe de remboursement sur les travaux d'extension du réseau d'égouts	Au prorata de la longueur de la parcelle à front de voirie, avec un minimum de 10 m et un maximum de 20 m
Taxe de remboursement sur les travaux de raccordement d'immeubles au réseau d'égouts	Prix coûtant

Taxes communales recouvrées au comptant	
Taxe sur la demande d'autorisation d'activités soumis a permis d'environnement	500 € par permis d'environnement de classe 1
	100 € par permis d'environnement de classe 2
	650 € par permis unique de classe 1
	180 € par permis unique de classe 2
	20 € par déclaration de classe 3

Taxes communales recouvrées au comptant	
Taxe sur la demande de permis de lotir	150 € par lot
Taxe sur la délivrance de documents administratifs	<ol style="list-style-type: none"> 1) <i>Sur la délivrance des cartes d'identité :</i> 2,50 € par carte d'identité électronique, compte non-tenu du coût de fabrication et de l'éventuelle procédure d'urgence sollicitée. 1,25 € par carte d'identité délivrée sur support papier. 2) <i>Sur la délivrance des permis de conduire :</i> 4 € par permis au format de carte bancaire, compte non-tenu de coût de fabrication 3,75 € par permis délivré sur support papier, compte non-tenu du coût de fabrication 3) <i>Sur la délivrance des passeports :</i> 12,50 € pour tout nouveau passeport, compte non-tenu du coût de fabrication et de l'éventuelle procédure d'urgence sollicitée 4) <i>Sur la délivrance d'autres documents de toute nature (extraits, autorisations, etc.) :</i> 1,50 € par certificat délivré 5) <i>Sur la délivrance de photocopies :</i> 0,10 € par photocopie en noir et blanc 0,20 € par photocopie en couleurs 6) <i>Sur la demande de recherche généalogique :</i> 5 € par renseignement communiqué 7) <i>Sur la légalisation de signatures :</i> 1,50 € par document 8) <i>Sur la demande d'abattage d'arbres sur toute parcelle bâtie ou non bâtie ou pour laquelle un permis d'urbanisme non périmé a été délivré :</i> 12,50 € par dossier 9) <i>Sur la demande de certificat d'urbanisme n° 1 ou une déclaration urbanistique préalable :</i> 50 € par dossier 10) <i>Sur la demande relative aux autres travaux et actes de minime importance, aux actes de division ou à tout renseignement urbanistique nécessitant une étude approfondie :</i> 100 € par dossier 11) <i>Sur la demande d'un certificat d'urbanisme n° 2, d'un permis d'urbanisme ou d'un permis socio-économique :</i> 150 € par dossier
Taxe sur le raccordement particulier au réseau d'aqueduc	250 € par raccordement délivré
Taxe sur les inhumations, dispersions de cendres et mises en columbarium	250 € par inhumation, dispersion des cendres ou mises en columbarium
Taxe sur le contrôle préalable à la mise en œuvre des permis uniques, des permis d'urbanisme et des permis d'urbanisme de constructions groupées	<ol style="list-style-type: none"> a) Pour tous les permis concernés : 20 € par chaise indiquant l'implantation sur place du pourtour des constructions ou extensions à réaliser ; b) Pour les permis d'urbanisme de constructions groupées : 100 € par unité autorisée ;

Taxes communales recouvrées au comptant	
	Pour les permis uniques : 100 € par établissement autorisé au sens de l'article 1 ^{er} du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement.
Taxe de remboursement sur le contrôle postérieur à l'exécution des permis uniques, des permis d'urbanisme et des permis d'urbanisme de constructions groupées	Prix coûtant

4.1.4.3 Redevances

Redevances	
Redevance sur la conservation des véhicules saisis par la police	110 € par enlèvement + garde du véhicule :
	a) camion : 10 € par jour ou fraction de jour
	b) voiture : 5 € par jour ou fraction de jour
Redevance sur le régime des sacs-poubelles payants	1,25 € par sac poubelle de 60 litres
	0,70 € par sac-poubelle de 30 litres
Redevance relative à la collecte saisonnière des tontes de pelouses sur demande de certaines catégories d'habitants.	5 € par contenant vidangé
Redevance relative à la collecte bisannuelle des tailles de branches sur demande des habitants.	15 € le 1 ^{er} m3 de branchages et 10 € par m3 supplémentaire avec un maximum de 3 m3 par collecte
Redevance pour la concession de sépultures	Cette redevance est fixée à 250 €, que la sépulture soit réalisée par inhumation, dispersion de cendres ou mise en columbarium pour une durée de 30 ans : 250 € Pour un caveau communal de 2 personnes : 1.200 € Pour un columbarium de 2 personnes : 600 €
Redevance pour l'usage du caveau d'attente	25 € par mois
Redevance pour l'occupation lucrative du domaine public ou privé de la Commune	25 € par installation et par jour en cas d'occupation régulière ou continue 75 € par installation en cas d'occupation ponctuelle (Redevance max. = 500 €/an)
Redevance pour services offerts au sein des écoles communales	3,75 € par repas chaud avec potage (maternelles) 4,00 € par repas chaud avec potage (primaires) 0,75 € par bol de soupe sans repas chaud (maternelles et primaires) 0,50 € de l'heure par élève gardé de 16h à 18h 5 € de l'heure par élève gardé après 18h

Redevances	
	1 € par élève pour le transport au bassin de natation aller/retour 3 € par élève pour l'entrée au bassin de natation 1 € par élève pour l'étude surveillée
Redevance pour les activités extrascolaires	40 € par enfant et par semaine de plaines communales de vacances 30 € à partir du 3 ^{ème} enfant d'une même famille par semaine de plaines 4 € par séance pour les activités du mercredi après-midi encadrées par un extérieur rémunéré 15 € par séance pour les stages complémentaires aux plaines encadrés par un extérieur rémunéré
Redevance pour certaines prestations des ouvriers communaux et pour la délivrance de matériaux issus du service des travaux	a) Taille ou élagage de haies ou taillis bordant le domaine public : - Pour chaque ouvrier : 30 € par heure de travail ; - Pour chaque machine : 70 € par heure d'utilisation b) Enlèvement d'éléments privés présents sur le domaine public : - Pour chaque ouvrier : 30 € par heure de travail ; - Pour chaque machine : 70 € par heure d'utilisation ; - Pour chaque camion : 70 € par heure d'utilisation ; - Pour les matériaux enlevés : 175 € par tonne c) Transport de personnes ou de matériel en voiture ou camionnette communale : 60 € par heure de prestation et 0,5 € par kilomètre parcouru. d) Transport de personnes ou de matériel en bus ou camion communal : 90 € par heure de prestation et 1 € par kilomètre parcouru. e) Affichage sur les panneaux situés le long des voies publiques : 3 € par affiche apposée f) Délivrance de pavés porphyres <u>sans</u> dépôt asphaltique : 0,5 € par pavé g) Délivrance de pavés porphyres <u>avec</u> dépôt asphaltique : 0,3 € par pavé h) Délivrance de sel de déneigement : 0,5 € par kilo
Redevance pour la fourniture de boissons et de petites restaurations par la Commune lors de certains événements ou festivités	1 € par verre d'eau non pétillante 1,5 € par verre ou tasse et 6 € par conditionnement de 1 litre pour les bières de table, limonade, café et autres boissons non alcoolisées 2,5 € par verre et 15 € par conditionnement de 75cl pour les bières spéciales, vin, mousseux et autres boissons alcoolisées 3 € par unité pour les collations préemballées, portions de tartes et autres petites restaurations similaires 3,5 € par unité pour les sandwiches garnis et autres petites restaurations nécessitant une préparation
Redevance pour la fourniture de pochettes de protection pour cartes d'identité électronique	Pochette de protection pour carte d'identité électronique : 0,40 € Exemplaire de la carte des voiries de la Commune : 3 € Exemplaire de chaque collection de fiches éditée par l'Office du Tourisme : 5 €

Redevances	
	Exemplaire de chaque brochure éditée par l'Office du Tourisme : 10 €
Redevance pour la mise à disposition des salles communales, matériel de fêtes et signalisation	Chalet du Tram: 50 € par jour, consommations : 20 €/jour ou 4 €/heure
	Maison Saint-Joseph : 50 € par jour, consommations : 15 €/jour ou 3 €/heure
	Centre Jadinon : 50 € par jour, consommations : 20 €/jour ou 4 €/heure
	Le Seuciau (étage): 50 € par jour, consommations : 20 €/jour ou 4 €/heure
	Le Seuciau (rez): 30 € par jour, consommations : 15 €/jour ou 3 €/heure
	Forge de Perbais : 50 € par jour, consommations : 15 €/jour ou 3 €/heure
	Réfectoire de Perbais: 100 € par jour, consommations : 10 €/jour ou 2 €/heure
	Réfectoire de Walhain : 100 € par jour, consommations : 10 €/jour ou 2 €/heure
	Réfectoire de Tourinnes : 100 € par jour, consommations : 10 €/jour ou 2 €/heure
	Les Cortils : 150 € par jour, consommations : 15 €/jour ou 3 €/heure
	Les Boscailles salle seule: 150 € par jour, consommations : 30 €/jour ou 6 €/heure
	Les Boscailles salle et cuisine: 250 € à 400 € par jour, consommations : 35 €/jour ou 35 €/jour
	Les Boscailles bâtiment entier: 500 € à 600 € par jour, consommations : 80 €/jour
	Le Fenil : 350 € à 450 € par jour, consommations : 100 €/jour
	Activités culturelles ou sportives payantes (toute salle seule) : 10 € par heure
	Activités commerciales, lucratives ou autres (toute salle seule) : 15 € par heure
Chapiteaux de réception : 150€ à 1000€ selon les cas Podium : 300€ Caution: 50 €	
Redevance sur la conservation des véhicules saisis par la police	110 € par enlèvement + garde du véhicule :
	a) camion : 10 € par jour ou fraction de jour
	b) voiture : 5 € par jour ou fraction de jour
	c) motocyclette et cyclomoteur : 2,50 € par jour ou fraction de jour

Redevances	
Redevance sur le régime des sacs-poubelles payants	1,25 € par sac poubelle de 60 litres
	0,70 € par sac-poubelle de 30 litres
Redevance relative à la collecte saisonnière des tontes de pelouses sur demande de certaines catégories d'habitants.	5 € par contenant vidangé
Redevance relative à la collecte bisannuelle des tailles de branches sur demande des habitants.	15 € le 1 ^{er} m3 de branchages et 10 € par m3 supplémentaire avec un maximum de 3 m3 par collecte
Redevance pour la concession de sépultures	Cette redevance est fixée à 250 €, que la sépulture soit réalisée par inhumation, dispersion de cendres ou mise en columbarium pour une durée de 30 ans : 250 € Pour un caveau communal de 2 personnes : 1.200 € Pour un columbarium de 2 personnes : 600 €
Redevance pour l'usage du caveau d'attente	25 € par mois
Redevance pour l'occupation lucrative du domaine public ou privé de la Commune	25 € par installation et par jour en cas d'occupation régulière ou continue 75 € par installation en cas d'occupation ponctuelle (Redevance max. = 500 €/an)
Redevance pour services offerts au sein des écoles communales	3,75 € par repas chaud avec potage (maternelles) 4,00 € par repas chaud avec potage (primaires) 0,75 € par bol de soupe sans repas chaud (maternelles et primaires) 0,50 € de l'heure par élève gardé de 16h à 18h 5 € de l'heure par élève gardé après 18h 1 € par élève pour le transport au bassin de natation aller/retour 3 € par élève pour l'entrée au bassin de natation 1 € par élève pour l'étude surveillée
Redevance pour les activités extrascolaires	40 € par enfant et par semaine de plaines communales de vacances 30 € à partir du 3 ^{ème} enfant d'une même famille par semaine de plaines 4 € par séance pour les activités du mercredi après-midi encadrées par un extérieur rémunéré 15 € par séance pour les stages complémentaires aux plaines encadrés par un extérieur rémunéré
Redevance pour certaines prestations des ouvriers communaux et pour la délivrance de matériaux issus du service des travaux	c) Taille ou élagage de haies ou taillis bordant le domaine public : - Pour chaque ouvrier : 30 € par heure de travail ; - Pour chaque machine : 70 € par heure d'utilisation d) Enlèvement d'éléments privés présents sur le domaine public : - Pour chaque ouvrier : 30 € par heure de travail ; - Pour chaque machine : 70 € par heure d'utilisation ; - Pour chaque camion : 70 € par heure d'utilisation ; - Pour les matériaux enlevés : 175 € par tonne

Redevances	
	c) Transport de personnes ou de matériel en voiture ou camionnette communale : 60 € par heure de prestation et 0,5 € par kilomètre parcouru. d) Transport de personnes ou de matériel en bus ou camion communal : 90 € par heure de prestation et 1 € par kilomètre parcouru. e) Affichage sur les panneaux situés le long des voies publiques : 3 € par affiche apposée f) Délivrance de pavés porphyres <u>sans</u> dépôt asphaltique: 0,5 € par pavé g) Délivrance de pavés porphyres <u>avec</u> dépôt asphaltique: 0,3 € par pavé h) Délivrance de sel de déneigement : 0,5 € par kilo
Redevance pour la fourniture de boissons et de petites restaurations par la Commune lors de certains événements ou festivités	1 € par verre d'eau non pétillante 1,5 € par verre ou tasse et 6 € par conditionnement de 1 litre pour les bières de table, limonade, café et autres boissons non alcoolisées 2,5 € par verre et 15 € par conditionnement de 75cl pour les bières spéciales, vin, mousseux et autres boissons alcoolisées 3 € par unité pour les collations préemballées, portions de tartes et autres petites restaurations similaires 3,5 € par unité pour les sandwiches garnis et autres petites restaurations nécessitant une préparation
Redevance pour la fourniture de pochettes de protection pour cartes d'identité électronique	Pochette de protection pour carte d'identité électronique : 0,40 € Exemplaire de la carte des voiries de la Commune : 3 € Exemplaire de chaque collection de fiches éditée par l'Office du Tourisme : 5 € Exemplaire de chaque brochure éditée par l'Office du Tourisme : 10 €
Redevance pour la mise à disposition des salles communales, matériel de fêtes et signalisation	Chalet du Tram: 50 € par jour, consommations : 20 €/jour ou 4 €/heure Maison Saint-Joseph : 50 € par jour, consommations : 15 €/jour ou 3 €/heure Centre Jadinon : 50 € par jour, consommations : 20 €/jour ou 4 €/heure Le Seuciau (étage): 50 € par jour, consommations : 20 €/jour ou 4 €/heure Le Seuciau (rez): 30 € par jour, consommations : 15 €/jour ou 3 €/heure Forge de Perbais : 50 € par jour, consommations : 15 €/jour ou 3 €/heure Réfectoire de Perbais: 100 € par jour, consommations : 10 €/jour ou 2 €/heure Réfectoire de Walhain : 100 € par jour, consommations : 10 €/jour ou 2 €/heure Réfectoire de Tourinnes : 100 € par jour, consommations :

Redevances	
	10 €/jour ou 2 €/heure
	Les Cortils : 150 € par jour, consommations : 15 €/jour ou 3 €/heure
	Les Boscailles salle seule: 150 € par jour, consommations : 30 €/jour ou 6 €/heure
	Les Boscailles salle et cuisine: 250 € à 400 € par jour, consommations : 35 €/jour ou 35 €/jour
	Les Boscailles bâtiment entier: 500 € à 600 € par jour, consommations : 80 €/jour
	Le Fenil : 350 € à 450 € par jour, consommations : 100 €/jour
	Activités culturelles ou sportives payantes (toute salle seule) : 10 € par heure
	Activités commerciales, lucratives ou autres (toute salle seule) : 15 € par heure
	Chapiteaux de réception : 150€ à 1000€ selon les cas Podium : 300€ Caution: 50 €

 4.1.5 Compte de l'exercice 2017

	+/-	Service ordinaire	Service extraordinaire
Droits constatés		9.181.913,14	6.105.609,81
Non-valeurs et irrécouvrables	=	53.455,58	0,00
Droits constatés nets	=	9.128.457,56	6.105.609,81
Engagements	-	8.128.762,79	5.686.675,23
Résultat budgétaire	=		
Positif :		999.694,77	418.934,58
Négatif :			
Engagements		8.128.762,79	5.686.675,23
Imputations comptables	-	8.110.012,79	1.699.953,52
Engagements à reporter	=	18.750,00	3.986.721,71
Droits constatés nets		9.128.457,56	6.105.609,81
Imputations	-	8.110.012,79	1.699.953,52
Résultat comptable	=		
Positif :		1.018.444,77	4.405.656,29
Négatif :			

4.1.6 Assurances

Gestion des 52 polices d'assurance couvrant	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
La responsabilité civile générale de la Commune (protection juridique, défense civile et pénale, réparation des préjudices)	6	5	5	3	5	4	3
La responsabilité civile relative aux bâtiments accessibles au public :	//	//	//	//	//	//	//
Les accidents du travail des Membres du Collège :	//	//	//	//	//	//	//
Les accidents corporels des conseillers communaux :	//	//	//	//	//	//	//
Les accidents du travail :	1	3	2	2	3	2	4
Les accidents scolaires :	19	12	14	9	8	5	10
Les effets personnels des élèves :	//	//	//	//	//	//	1
Les bâtiments communaux :	//	2	2	//	1	1	//
Le charroi automobile :	1	2	2	3	2	2	2
Mission de service	1	//	//	//	//	0	//

4.1.7 Cultes

Interventions communales en faveur des Fabriques d'Eglise

	Notre Dame	Sts Lambert & Libersart TSL	Sts Martin & St Brice NSV	Sts Joseph & Martin Sart WSP	Saint Paul WSP	Saint Servais TSL	Sainte Thérèse WSP	Saint Vincent Saint Martin NSV	TOTAL
2001	391.214		69.651					294.594	755.459
2002	5.875		3.800		750	2.426,90			12.851,90
2003	6.144,56		2.770		3.161,68		13.057,93		25.134,17
2004	5.756,22		3.201,86		1.286,99	269,25	3.283,59		13.797,91
2005	177323,85		68452,86	10.000	5544,84	1970,60	912,60		264204,75
2006	69.110,85				3.456,95	13.135,17	3.638,70		89.341,67
2007	6.080,72		3.526,75		8.503,66	44.179,36	313,61		62.604,10
2008	5.146,27		7.864,25	15.594,77	2.681,84	3.041,99	6.308,47	-	40.637,59
2009	26.976,31		2828,96		6523,52	7976,68	10468,48	6605,52	61.379,48
2010	9070,14				1781,76	9058,61	5.790	2013,19	27.713,7
2011	9.918				2071,07			2005,81	13.994,88
2012	6.256,79	3.894,13			2.241,05	8.411,37	11.019,50	3.303	35.125,84
2013	16.469			23.659,52	1.913,58	4.550,99			46.593,09
2014	14.866,67			1.134,44	3.054,90	10.339,50	4.588,11		33.983,62
2015	20.985,49		15.374,93	5.335,00		5.173,27	9.891,41		56.760,10
2016	15.163,48					7.459,96	8.336,00		30.959,44
2017	18.365,55		N'existe plus	14.699,04			13.605,53	15.277,80	61.947,92
2018	15.056,02		N'existe plus	2.164,55		13.626	16.977,29	29.280	77.103,86

WSP=Walhain-Saint-Paul, TSL=Tourinnes-Saint-Lambert, NSV=Nil-Saint-Vincent

Fabriques d'Eglise	Présidents	Trésoriers
Notre-Dame (Walhain-Saint-Paul)	M. Nabil AZER-NESSIM	M. Jean-Pierre DELFOSSE
Saints-Joseph & Martin (Sart-Walhain)	M. Luc BERO	M. William ADENS
Saint-Lambert (Tourinnes / Libersart)	M. Francis CORLIER	Mme Andrée MOUREAU-DELAUNOIS
Saint-Paul (Walhain-St-Paul)	M. Fernand DEMORTIER	Mme Jacqueline JANDRAIN
Saint-Servais (Tourinnes-St-Lambert)	Mme Martine GILSON	M. Hugues LEBRUN
Sainte-Thérèse (Perbais)	M. Alain WAFFLARD	M. Bruno DE GHELLINCK
Saints-Vincent & Martin (Nil-St-Vincent)	M. Jean-Paul BLONDEEL	M. Laurent CLAES

4.1.8 Commission Consultative de l'Economie

Composition :

MM. René SOMVILLE (Président) ; Baudouin OLDENHOVE (Vice-Président) ; Nicole THOMAS-SCHLEICH (Première échevine, représentante du Collège communal) ; Agnès NAMUROIS ; Didier HAYET ; Xavier DUBOIS. (Représentants des groupes politiques du Conseil communal) ; Geoffroy CASSART ; Stéphane DELFOSSE ; Stéphane LECLEF ; Olivier LENAERTS ; Alain WAFFLARD ; Sophie BRUX ; Olivier DELFORGE ; Alexandre DELTOUR ; Michel DIERICKX-VISSCHERS (membres à titre personnel).

Secrétaire : Agnès VASSART

Une réunion a été organisée le 31 janvier sur d'une part, la présentation d'un premier diagnostic économique de la Commune (Bureau d'Etude BDO) et d'autre part, la discussion sur les enjeux liés au développement économique souhaitable.

4.1.9 Commission Consultative des Finances

Composition :

MM. Laurence SMETS (Présidente) ; Nicole THOMAS-SCHLEICH ; Jean-Marie GILLET (Représentants du Collège communal) ; Andrée MOUREAU-DELAUNOIS ; Xavier DUBOIS (Représentants du Conseil communal) ; Stéphane MORTIER (Directeur financier ai), Aurélie FLAMAND (Secrétaire, graduée comptable au service Finance).

Invité : MM. Christian JANSSEN, Expert désigné par le Collège communal (DF Commune de Waterloo)

Une réunion a été organisée le 23 mai où la présentation du Compte communal (exercice 2017) a été effectuée.

5 URBANISME - LOGEMENT

5.1 Composition du service Urbanisme :

- Agnès DECELLE : Responsable du service, architecte et conseillère en Aménagement du Territoire et Urbanisme,
- Nathalie VAESKEN : architecte,
- Martine HUBERT : employée d'administration
- Dominique SWINNEN : employée d'administration (décédée le 19 août)
- Nicolas VAN DEN STEEN : agent du logement.

5.2 Dossiers traités

Certificats d'urbanisme n°1 (CU1)	
- introduits en 2018 (en cours) :	0
- délivrés :	2
Certificats d'urbanisme n°2 (CU2)	
- introduits en 2018 (en cours) :	0
- délivrés :	2
Permis d'urbanisation	
- en cours :	0
- délivrés :	0
- demande de principe en cours d'analyse :	0
Autorisation de dresser des plans (avis pour le Gouverneur)	0
Permis d'urbanisme de compétence communale :	
- délivrés en 2018 (PB et PUG) :	46
- retirés suite à suspension par le Fonctionnaire délégué :	0
- refusés :	0
- délivré par le Ministre sur recours :	1
- refusé par le Ministre sur recours :	0
Permis d'urbanisme (PB PUG) introduits en 2018 (51) et antérieurs en cours (2) :	53
Dossiers entrés en recours au Gouvernement (<i>par la commune</i>) (PB)	0
Dossiers délivrés en 2018 mis en enquête publique ou annonce	28
Permanences (mensuelles, pour enquête publique, autres)	14
Permis d'urbanisme de compétence régionale :	
- délivrés par le Fonctionnaire délégué	7
- refusé :	0
- demande de permis en cours :	0
Permis de « minime importance » (PT petits travaux)	
- délivrés en 2018 (dont 2 suspensions) :	24
- introduits en 2018 :	23
Demandes d'abattage d'arbres introduites (ABAT) délivrées :	8
Demandes d'autorisation de raccordement à l'égouttage (RA) introduites :	18
Autorisation du Collège Provincial (ponceau et rejet) :	
- en cours ou délivrés en 2018 :	3

Actes de division (DIV)	25
Renseignements notariaux délivrés : - dossiers en attente :	135 +/- 50
Dossiers d'infractions ou courriers	1
- Demandes de principe introduites en 2018 (PRI)	18
Permis d'environnement classe 2 (PE2) : délivré / en cours / irrecevable :	2
Permis d'environnement classe 1 (PE1) : délivré / en cours :	0
Déclarations d'environnement classe 3 : traitées :	61
Présomption de conformité urbanistique actée par le Collège communal	1
Permis Unique (urbanisme et environnement classe 2) (PU2) - délivrés : - irrecevables : - en cours : - refusé :	0 0 0 0
Permis Unique (urbanisme et environnement classe 1) (PU1) : - refusés sur recours : - en cours :	0 0
Enquêtes communes limitrophes et avis Décret Implantations Commerciales	14
Enquêtes publiques (45 jours) (Schéma de Développement Territorial)(Liaisons Ecologiques)	2
Réunion de projet organisée par le Collège communal réalisée (en demande)	7 1
Réunion de projet organisée par le Fonctionnaire délégué	1
Ouverture de voirie (Ravel et Bia Bouquet)	2
Hébergement touristique	2

5.3 Permis d'urbanisme délivrés par le Fonctionnaire délégué

- Pour la Fabrique d'église Saint-Vincent Saint-Martin : un permis pour le nettoyage de la façade avant du corps de bâtisse principal (cure) le 22 janvier.
- Pour la Commune :
 - Un permis d'urbanisme pour la reconstruction de la Chapelle Gloriette, le 29 janvier ;
 - Un permis d'urbanisme pour la pose d'un panneau lumineux sur la façade de l'administration communale, le 9 mars ;
 - Un permis d'urbanisme pour abattage de 12 peupliers et 2 frênes rue du Vieux Château, le 9 mars ;
 - Un permis d'urbanisme pour le tronçon du Ravel (chemin vicinal 326), le 10 avril ;
 - Un permis d'urbanisme pour le placement d'un container pour les ouvriers, le 21 juin.
- Pour le Tennis Club de Walhain : un permis d'urbanisme pour la construction d'un clubhouse de tennis au complexe sportif, le 19 février.

5.4 Etude d'Incidence sur l'Environnement et permis unique de classe 1

Annonces de RIP (Réunion d'Information du Public) dans le cadre de la Procédure préalable à l'Etude d'Incidences sur l'Environnement :

- le 4 juin : réunion organisée par l'intercommunale in-BW relative à la demande de révision du plan de secteur de Wavre-Jodoigne-Perwez visant l'inscription d'une nouvelle zone d'activité économique mixte ;
- Suite au courrier du Service Public de Wallonie (la DGO3) reçu le 27 juillet, annonce de Me Laurence de MEEUS, pour les Sociétés HOSLET et les TROIS FONCIERES, en vue d'une demande de permis unique pour « exploitation d'une carrière et de ses dépendances sur les communes de Chaumont-Gistoux et de Walhain », organisation d'une réunion d'information préalable le 21 septembre à 20h à Chaumont-Gistoux 2017/PU1-01 + réunion non officielle le 20 septembre à Walhain ;
(Nouvel arrêté du 6 octobre 2016, paru au Moniteur Belge le 12 janvier 2017-09-19 « Arrêté du Gouvernement wallon adoptant définitivement la révision partielle du plan de secteur de Wavre-Jodoigne-Perwez (planche 40/2) portant sur l'inscription d'une zone d'extraction au lieu-dit « Les Turlutttes », d'un périmètre de réservation pour la réalisation d'une voirie de liaison, de zones naturelles, de zones agricoles et d'une zone d'habitat sur le territoire des communes de Chaumont-Gistoux et Walhain » ; + complément M.B. parution 31 mars 2017 Plan de gestion écologique du site Pas de chien. ; Affichage de la décision des deux parutions au M.B. le 18 avril 2017. ; Documents de test bruits avec ou sans écran ; Avis favorable du Collège communal en date du 7 mars sur le scénario proposée dans l'étude du mur anti-bruit ; Réunion de projet organisée au sein des bureaux du Fonctionnaire délégué en date du 16 mai ; Indication de la prise en charge les études et marchés pour la réalisation du mur anti-bruit par le SPW-DGO1 par courrier en date du 5 juillet.

5.5 Patrimoine

Liste des haies et arbres remarquables mise à jour et transmise vers la DGO-4 SPW suivant les dispositions contenues dans l'article 268 du CWATUPE. La Commune de Walhain a fait partie des 22 communes (sur 262) qui n'ont pu être traitées en 2012 et 2013 par la DNF-Direction des Ressources Forestières - Cellule "Arbre remarquable". Le parachèvement du traitement de ces dossiers était prévu fin 2014. Des contacts ont été pris pour la poursuite de la finalisation de la liste transmise et éventuellement d'une nouvelle actualisation. Affaire en cours.

5.6 Formations

- CPDT (Conférence Permanente du Développement Territorial) Les thèmes de la formation des Conseillers Aménagement Territoire session 2018 sont le nouveau Code de l'urbanisme dit « CoDT » et le Développement touristique (7 jours);
- Formation sur le Plan Stratégique Transversal à Courrière.
- Formation du Service via la Maison de l'Urbanisme : "Le CoDT et les charges d'urbanisme";
- Formation au logiciel ImioUrban.

5.7 Documents réglementaires

Décret formant le Code du Développement Territorial (CoDT), en vigueur depuis ce 1^{er} juin 2017, composé dans sa version coordonnée de deux parties (partie décrétale et la partie réglementaire). Plusieurs modifications ont déjà été apportées au CoDT (4 en 2017, 3 en 2018). La version coordonnée officielle est celle du 8 octobre 2018.

La version intégrale du CoDT est disponible sur <http://codt.wallonie.be>

La partie Patrimoine extraite du CWATUP devient le Code wallon du Patrimoine (CoPAT) (26 avril 2018 Décret relatif au Code wallon du Patrimoine).

Décret Code de l'Eau pour sa partie « Cours d'eau » décret adopté au parlement wallon le 3 octobre.

Décret Sols application 1^{er} janvier 2019 en lien avec la Banque de Données de l'Etat des Sols (BDES).

5.8 Outils d'aménagement du territoire

- Abrogation de plein droit du dernier Plan Particulier d'Aménagement dit « Les deux églises » à Nil-Saint-Vincent, depuis le 1^{er} juin. La révision de cet ancien plan a été abandonnée.
- Abrogation de plein droit de l'ancien Règlement Communal de Bâtisses (relatif à l'abattage de plantations principalement) depuis le 1^{er} juin.
- Actualisation continuée de l'inventaire des SAR (Sites à réaménager) – 4 fiches SAR ont été reprises dans l'inventaire.
- Projet de Schéma de Développement Territorial arrêté par le G.W. du 12 juillet, mis à l'enquête publique du 22 octobre au 5 décembre.
- Avant-projet d'arrêté du G.W. du 5 juillet adoptant les liaisons écologiques visées au CoDT, mis à l'enquête publique du 22 octobre au 5 décembre.

5.9 Révision du plan de secteur Wavre-Jodoigne-Perwez (au lieu-dit Chemin du Pont Valériane)

- Elaboration d'un dossier de base en vue de la révision du plan de secteur Wavre-Jodoigne-Perwez sous procédure de PCAR (Plan Communal d'Aménagement Révisionnel) sous CWATUP par l'Intercommunale du Brabant wallon ; procédure restée sans réponse par le Ministre et abandonnée suite à l'abrogation du Décret formant CWATUP ;
- Elaboration d'un (nouveau) dossier de base en vue de la révision du plan de secteur Wavre-Jodoigne-Perwez sous procédure de ZAEM (Zone d'Activité Economique Mixte) sous CoDT par l'Intercommunale du Brabant Wallon.
- Approbation par le Conseil communal en séance du 23 avril 2018 de solliciter auprès du Gouvernement wallon la demande de modification de Plan de secteur en vue de la création d'une zone d'activité économique mixte à Tourinnes-Saint-Lambert en lieu et place de la zone agricole sur un bien sis Chemin du Pont Valériane à Tourinnes-Saint-Lambert.
- Réunion d'information préalable du projet de révision de Plan de secteur en date du 4 juin.
- Courrier de réception du dossier au Cabinet du Ministre Di Antonio en date du 20 juillet.
- Présentation du projet au pôle environnement de la région wallonne en date du 28 août.

5.10 Programme communal de développement rural (PCDR)

5.10.1 Composition de la Commission locale de Développement rural (CLDR).

MM. Isabelle DENEFF-GOMAND (Présidente), Laurence SMETS (1^{ère} Vice-présidente), Nicole THOMAS-SCHLEICH (2^{ème} Vice-présidente), Agnès NAMUROIS, Laurent GREGOIRE (quart communal), Joseph VERHEYDEN ; Charles-Philippe DE BURLET ; ; Olivier FABES ; Yves BERTHOLET ; Philippe STRAPART ; Dominique FINFE ; Alain WAFFLARD ; Fabienne BILTERIJS ; Yannick DEWAELE ; Ekkehard STARCK ; Pascal FROMENT ; Jean-Pierre VAN PUymbrouck ; Geoffrey EWBANK ; Catherine RONSE ; Emmanuel CHALMAGNE (effectifs) ; Francine KEKENBOSCH-VANLIERDE ; Andrée MOUREAU-DELAUNOIS ; Didier HAYET ; Jean-Marie GILLET ; André LENGELE ; Robert OLBRECHTS ; Eric VERHELST ; Damien MARY ; Grégoire WUILLAUME ; Mireille SANSDRAP ; Jean-Luc GILOT ; Laurence TAETS ; Patricia DE WINTER (suppléants).

Le Conseil communal en sa séance du 23 avril 2018 a pris acte de la nouvelle constitution de la CLDR suite à la cooptation d'un nouveau membre. Sous réserve d'approbation ministérielle, il a été pris acte de la cooptation suivante : Patricia De Winter, membre suppléant à titre personnel.

Désignation de Mme Patricia De Winter en qualité de membres suppléant de la Commission Locale de Développement Rural, en suppléance de Mme Dominique Finfe, membre effectif à titre personnel.

Vacance du mandat de membre suppléant de M. Yves BERTHOLET, membre effectif à titre personnel de la Commission Locale de Développement Rural.

5.10.2 Elaboration du Programme Communal de Développement Rural et Agenda 21 local :

Le Conseil communal a approuvé la deuxième convention-faisabilité en séance du 18 septembre 2017 pour l'aménagement de la Grange des Six Heures à Nil.

Le Conseil communal a approuvé la convention-réalisation en séance du 23 octobre 2017 pour l'aménagement d'une maison rurale à l'ancienne forge de Perbais.

5.10.3 Autres participants :

Secrétaire : Nathalie VAESKEN, Secrétaire de la CLDR.

Représentant ruralité : Xavier DUBOIS, DGO3

5.10.4 Réunions officielles de la CLDR organisées

Les 1^{er} mars, 13 mai, 4 octobre et 27 novembre.

5.11 Commission consultative d'Aménagement du territoire et de Mobilité (CCATM)

Composition de la CCATM du suite au dernier Arrêté :

Membre effectif	Premier suppléant	Second suppléant
Isabelle DENEFF-GOMAND (majorité)	Francine KEKENBOSCH-VANLIERDE (majorité)	Philippe MARTIN (majorité)
Nicole THOMAS-SCHLEICH (majorité)	Jean-Marie GILLET (majorité)	Jules PRAIL (majorité)
Laurent GREGOIRE (opposition)	André LENGELE (opposition)	Olivier PETRONIN (opposition)

Sont désignés en qualité de membres effectifs ou suppléants de la CCATM :

Membre effectif	Premier suppléant	Second suppléant
René SOMVILLE (Nil), médiateur indépendant retraité	Philippe BORCHGRAEVE (Walhain), géomètre	-
Yannick DEWAELE (Sart), consultant informatique	Grégoire WUILLAUME (Tourinnes), architecte	-
J.-P. VAN PUymbroeck (Tourinnes), agriculteur	Stéphane DELFOSSE (Sart), agriculteur salarié	Jacques HENRY (Tourinnes), conseiller technique pensionné
Elise FLEMAL (Tourinnes), étudiante ingénieur architecte	Joël DE HULTS (Tourinnes), architecte	
Xavier DELFORGE (Nil), entrepreneur	Pierre GREGA (Walhain), sociologue	-
Éric VERHESLT (Perbais), chef de projet	Yves BAUWENS (Walhain), ingénieur technicien	
Cyril LIZEN (Nil), étudiant en langues modernes	Geoffroy CASSART (Walhain), fonctionnaire/agent immobilier	-
Juliette BLANCHART (Walhain), architecte	André CLIPPE (Walhain), ingénieur	-
Francine DEVALCK (Walhain), expert-comptable	Joël CROONENBERGHS (Walhain), agent immobilier	

Autres participants :

- Raymond FLAHAUT, Président du CPAS en charge de l'Urbanisme → voix consultative.
- Christian RADELET, Fonctionnaire délégué SPW-DGO4 Aménagement du Territoire → voix consultative.
- Agnès DECELLE, Conseillère Aménagement Territoire Urbanisme (CATU) → voix consultative.

Secrétaire : Nathalie VAESKEN, graduée spécifique – urbanisme.

Réunions :

Séance n°1 du 15 janvier 2018 : 1 demande d'avis

Séance n°2 du 19 février 2018 : 1 demande d'avis

Séance n°3 du 7 mai 2018 : 2 demandes d'avis

Séance n°4 du 24 septembre 2018 : 2 demandes d'avis

Séance n°5 du 5 novembre 2018 : 2 demandes d'avis

Séance n°6 du 3 décembre 2018 : 1 demande d'avis

5.12 Logement

5.12.1 Composition du service du Logement

Nicolas VAN DEN STEEN, Attaché-spécifique, agent du logement.

5.12.2 L'ancrage communal

Cet axe a une fois encore été l'axe central du service en cette année 2018. Il s'agit d'une année charnière de par l'ampleur des projets et leur aboutissement :

- Le projet Together : Le bâtiment construit à côté de la salle du Seuciau (sur la N4) a été inauguré le 24 mai. avec la création d'un parking sécurisé pour la salle du Seuciau.
- Le projet « Bia Bouquet » : projet composé d'un ensemble de 33 logements, dont 23 publics, d'un commerce, d'un ensemble de 3 cabinets médicaux et d'une salle de quartier. Dans ces 23 logements publics, 9 sont à destination de personnes âgées et/ou à mobilité réduite. A côté de ces logements publics, 10 autres logements ont été construits (6 maisons et 4 appartements) pour être vendus. Ce projet avait débuté le 15 mars 2017. Il a représenté une part considérable du travail du service logement pour cette année 2018 puisqu'il s'agissait de suivre un chantier de très grande envergure. Le projet se termine fin 2018 avec la réception provisoire fixée au 17 décembre. Les mises en vente, les locations de commerce et de la maison médicale vont commencer. . La salle de quartier a quant à elle été reprise par la Commune.

Tous les autres projets de création de logements ont maintenant déjà bien vécu et le travail consiste principalement en la gestion de ces projets, de leur pérennité et leur amélioration continue. Il s'agit de : 12 logements sociaux et moyens à la rue du Trichon à Nil-Saint-Vincent , 3 logements de transit et d'1 logement d'insertion au « Comme chez Toit » (ex « maison des sans-abri » à Nil-Saint-Vincent, 2 logements d'urgence au Pachis du Capitaine à Tourinnes-Saint-Lambert , 3 logements sociaux Chaussée de Namur (N4) : Projet déplacé de la rue Chèvequeue, 9 logements au Champ du Petit Pré à Walhain-Saint-Paul 4 logements au 86 Grand rue (bâtiment ILA du CPAS).

5.12.3 La gestion des logements existants dans le patrimoine communal et CPAS

C'est actuellement le pilier vers lequel se porte de plus en plus le service logement. En effet, la mise en œuvre et l'aboutissement de nombreux grands projets de création de logements amène logiquement à ce glissement. Il est important de prévoir l'évolution de cette gestion qui va « exploser » en 2019 avec l'arrivée de tous les logements créés en 2018. Par ailleurs, même si les logements publics sont gérés par la SLSP (Société de Logement des Service Publics), les locataires de logements « publics » contactent régulièrement le service pour diverses interventions.

5.12.4 Les services aux citoyens et l'administration des biens immobiliers :

Information aux citoyens, primes et questions relatives au logement :

Ce service a profondément évolué depuis le 1^{er} mai 2015, lorsque de nouvelles primes « Energie » et « Rénovation » ont été lancées. L'ensemble ayant été simplifié et ne nécessitant plus de passage obligatoire à la Commune (comme c'était le cas pour certaines primes), nous avons moins de « vues » sur les demandes. Le travail actuel à ce sujet est donc devenu un travail de conseil, d'information et d'aide administrative aux citoyens. Bien que les demandes soient moins fréquentes qu'avant ce changement de régime, elles sont encore régulières (plusieurs demandes par mois). Le régime de primes a une fois encore été modifié en 2018, donnant des avantages plus importants pour les bas revenus. Cette année a donc connu une hausse des demandes de conseils à ce sujet. Ces demandes se formulent soit par e-mail, soit par téléphone soit par rendez-vous ou visite au service qui assure donc un service de guichet ouvert d'information et de conseils.

Lutte contre les logements inoccupés et insalubres :

La lutte contre les logements inoccupés est certes essentielle, mais elle est aussi très difficile à mettre en œuvre et ce, dans toutes les communes. Elle se fait au cas par cas, d'une part parce qu'il est parfois difficile, voire impossible de connaître l'état intérieur d'un logement, d'autre part parce que l'insalubrité est presque toujours en lien avec une détresse sociale. Il s'agit d'un « tout » qu'il faut gérer, souvent en collaboration avec le service social, parfois la police ou les institutions régionales.

Soucieuse de privilégier le dialogue, la Commune de Walhain tente prioritairement de convaincre les propriétaires de remettre de tels biens dans le circuit locatif, entre autres via une mise en gestion à l'Agence Immobilière Sociale du Brabant Wallon. Cette collaboration porte généralement ses fruits.

Au niveau de la salubrité, le nombre relativement peu élevé de problèmes de grande envergure (immeuble de rapport insalubre et/ou dangereux) nous permet encore de gérer ces dossiers au cas par cas.

Plusieurs demandes sont aussi parvenues au service concernant des problèmes de salubrité de logements mis en location. Ce sont alors les locataires qui s'adressent au service pour trouver les solutions à ces problèmes ; solutions que l'on recherche le plus souvent via un dialogue avec le propriétaire et, en cas d'échec, en collaboration avec le service de la Région wallonne compétent pour réaliser les enquêtes de salubrité, lesquelles sont systématiquement suivies par le service.

On note également un nombre considérablement croissant de demandes d'aide ou de conseils juridiques concernant les baux à loyer. Il s'agit principalement de propriétaires victimes de mauvais payeurs, de dégradations etc. Le service répond au mieux à ces demandes et, au-delà des informations qu'il peut donner, oriente les demandeurs vers d'autres services spécialisés. A noter que cette compétence étant devenue régionale, un nouveau cadre législatif, sous forme de décret, est venu modifier la réglementation en termes de baux locatifs depuis le 1^{er} septembre. Diverses demandes de conseil ou d'information ont donc suivi ce changement.

5.13 La cartographie

Comme chaque année, divers projets ont encore été établis, principalement avec le logiciel ARC GIS concernant des demandes ponctuelles en matière d'urbanisme, de travaux publics, d'environnement, afin de visualiser au mieux les projets de logements ou pour établir des cartes thématiques de Walhain. Il s'agit également de demandes « extérieures » comme par exemple, la création de cartes pour les fiches « Balades » de l'Office du tourisme.

Cette année encore, peu de projets ont été développés alors même que la Région wallonne met de plus en plus de documentation, de bases de données et d'informations à disposition pour permettre de créer des projets intéressants pour les communes. Ce sera donc un axe du service qu'il faudrait pouvoir mettre en avant pour les années à venir.

5.14 Le Conseil consultatif de Perbais

Composition : MM. Robert OLBRECHTS (Président), Evelyne BALDEWIJNS-SAPART (Vice-présidente), Isabelle DENEFF-GOMAND, Marcelle MONCOUSIN, Joseph DAWAGNE (Représentants des groupes politiques), Yves BERTHOLET, Emmanuel LEPINE, François STEVENS, Alain WAFFLARD, Noël BARROIT, Anne-Françoise DESIRANT, Dominique DESTREBECQ, Claudine HENRY et Frederik LANGHENDRIES (membres à titre personnel).

Secrétaire : Nicolas VAN DEN STEEN (010/65.33.95)

Le Conseil consultatif de Perbais ne s'est cependant pas réuni cette année. Après avoir abordé différents points au fil des ans et des réunions, les sujets se sont épuisés et la demande des membres était moins forte. Le point essentiel qui reste sujet à discussion concerne la mobilité. Dès lors, il y a à ce niveau un recouvrement important avec la commission de mobilité qui est plus adaptée et peut apporter des réponses plus spécifiques et plus techniques.

6 TRAVAUX

6.1 Composition du service Travaux :

Benoît MARCHAL, Chef de Bureau technique, Rodrigue BOUVIER (4/5 médical depuis le 22 octobre), agent du service, Pauline ROBERT, remplaçante (du 1^{er} janvier au mois d'octobre) et de 14 ouvriers communaux.

6.2 Actions du service technique

6.2.1 Epandage hivernal

Lors de l'épandage de nuit, les véhicules quittent le hangar à 3h30 au plus tard. Le camion a en charge les voiries principales et le trajet des bus TEC, tandis que le tracteur équipé de la nouvelle épandeuse (achetée en 2014) est en charge des voiries secondaires.

Le camion réalise un épandage sur toutes les voiries principales avec une trémie chargée de cinq tonnes de sel (suivant le grammage épandu). Le tracteur réalise son circuit avec une épandeuse chargée d'une tonne de sel, il recharge également une fois avec une tonne de sel.

Le sel de déneigement n'est efficace que lorsqu'une circulation constante le mélange à la neige.

Un épandage dans toute l'entité coûte +/-1500 €.

Cependant le coût peut varier suivant le sel utilisé : en-dessous de - 8°C, utilisation d'un sel de déneigement classique et en cas de grand froid, utilisation de sel de type Di-Mix (mélange plus efficace mais plus onéreux). A noter qu'en cas de fortes averses de neige certaines voiries secondaires sont fermées à la circulation avec mise en place d'un itinéraire parallèle.

6.3 Actions sur fonds propres

6.3.1 Sel de déneigement

Dans le but de sécuriser les voiries pendant la période hivernale et au vu du manque de place pour stocker le sel nécessaire à l'épandage, un marché stock a été lancé.

Un marché de fourniture a été effectué avec la réalisation d'un cahier spécial des charges approuvé en séance du Collège du 8 août. Ce cahier reprend les clauses suivantes : un engagement quantitatif, des amendes et pénalités de retard de livraison, une possibilité de contrôle qualité en laboratoire, des spécificités sur la livraison et le stockage.

Ce marché a été attribué par le Collège Communal du 19 septembre à l'entreprise ESCO Benelux qui devra, entre autre, maintenir un stock de 100 tonnes du 10 octobre 2018 au 30 avril 2019.

Les commandes sont passées par charge complète de 24 tonnes et livrables dans les 48 heures dans le hangar communal.

6.3.2 Réfection de dalles béton et de joints asphaltiques sur diverses voiries communales

Suivant le mesurage complet des voiries en béton et la proposition du service travaux, le Collège Communal a validé en sa séance du 30 septembre les noms des rues choisies pour réfection.

L'entreprise MASSET a été désignée comme adjudicataire du marché de travaux pour un montant contrôlé de 95.199,47 € t vac. Ce montant reprend le remplacement de 450 m² de dalles béton dans les diverses voiries, le remplacement de certains éléments linéaires, le remplacement des joints longitudinaux et transversaux dans les rues de Sart, du Vieux Château, Chemin Charretier et Chapelle Sainte-Anne. Les travaux de réfection débutaient le 6 mars 2017.

Actuellement les dalles sont terminées, les joints longitudinaux et transversaux également, le mesurage contradictoire ainsi que la réception provisoire ont eu lieu le 18 juin, le décompte final s'élève à 94.758,90€.

6.3.3 Achat de sapins pour les fêtes de fin d'année 2018-2019

Comme chaque année, un appel d'offres est lancé pour la fourniture de sapins pour les fêtes de fin d'année. Ceux-ci sont implantés sur 27 sites (églises, places, squares etc...). Le marché de fournitures a été attribué (Collège communal du 24 octobre) à la société Léon CORNET pour un montant total de 1.830,62 € tva. Les sapins sont installés et décorés par les ouvriers communaux. Ils seront illuminés du 7 décembre 2018 au 8 janvier 2019.

6.3.4 Assistance technique ponctuelle 2018

Dans le cadre d'un certain nombre de dossiers confiés au service travaux et notamment pour des réparations de voiries, des petits projets de voiries ponctuels et parfois subventionnés, le service travaux ne dispose pas d'un préventionniste nécessaire à la réalisation du dossier sécurité/santé. Dès lors, il doit faire appel à un bureau d'études extérieur dans le cadre de la procédure sur simple facture acceptée.

Un appel d'offres a été lancé en septembre et seuls 2 bureaux ont répondu. Le marché a été attribué par le Collège communal du 8 novembre au bureau d'étude CONCEPT LEBON pour un tarif horaire de 50 € tva pour les honoraires d'ingénieur industriel, un tarif horaire de 40 € tva pour les honoraires de dessinateur-projeteur, un tarif horaire de 45 € tva pour les honoraires de géomètre et un tarif de 35 € tva pour les honoraires de coordination sécurité-santé.

6.3.5 Abattage, évacuation et dessouchage de 2 parcelles de bois sises rue de la Cruchenère à Perbais et du vieux Château de Walhain

Sur base des ventes organisées par la DNF (Direction Nature et Forêt) en 2016 et 2017 dans le respect de la convention signée entre la Commune et la DNF, les Epicéas du terrain de la rue Cruchenère ont été abattus dans le courant du mois de novembre 2017. Les peupliers du terrain de la rue du Vieux-Château ont quant à eux été abattus dans le premier trimestre 2018. En complément de l'abattage des épicéas de la rue Cruchenère, un marché de gyrobroyage a été lancé.

6.3.6 Marché de travaux destiné au gyrobroyage du terrain de la rue Cruchenère

Dans l'optique de la sécurisation et de la replantation du terrain, il était nécessaire de gyrobroyer, de fraiser, et de niveler celui-ci. De manière à procéder à ces travaux, un marché de travaux a été lancé.

L'appel d'offres a été lancé le 21 février et la société DVS SPRL a été désignée comme adjudicataire de ce marché pour un montant tva de 7.381 € par le Collège Communal du 28 mars. Les travaux ont été réalisés et réceptionnés en avril/ mai.

En parallèle avec cet appel d'offres et afin de réduire les coûts, nos ouvriers ont démonté la clôture périphérique cassée et ont procédé au nettoyage des cunettes en béton. Une clôture et des panneaux ont également été placés pour empêcher les personnes de circuler sur le terrain.

6.3.7 Placement d'un tank au gaz et neutralisation d'une citerne à mazout pour la maison communale

Complémentairement au marché subsidié du remplacement de la chaudière de la maison communale, a été lancé un second marché public de travaux divisé en deux lots non-subsidié relatif au placement d'un tank au gaz destiné à alimenter les nouvelles chaudières de la maison communale, ainsi qu'à l'évacuation ou la neutralisation de la citerne à mazout existante.

Dans l'optique du remplacement de la chaudière existante via des chaudières au gaz, il a fallu procéder au placement d'un tank au gaz dans le jardin de la maison communale. Un cahier spécial des charges pour 2 lots a été validé par le Collège communal le 24 mai au même titre que les sociétés à consulter et les dates de remise des offres.

Le lot 1 concerne la fourniture et l'installation d'un tank au gaz d'une capacité de +/- 5.000 L, comprenant également la fourniture et placement des tuyauteries, détendeurs, coffret et toutes pièces de sécurité, la réalisation du terrassement.

Le lot 2 concerne soit l'évacuation ou la neutralisation de la citerne à mazout. En parallèle de ce marché, il y aura lieu de réaliser la demande de classe 3 (service urbanisme).

Pour rappel, le 16 septembre 2014, avait été réceptionnée une promesse ferme de subside dans le cadre d'un UREBA exceptionnel reprenant un arrêté d'octroi sur plusieurs dossiers à savoir : 1) le remplacement de la chaudière au complexe sportif (dossier clôturé en juin 2015) ; 2) amélioration de l'éclairage de la maison communale (dossier attribué par le Collège du 26 avril 2017) ; 3) remplacement de la chaudière, isolation thermique et remplacement des châssis pour la Maison communale.

Pour le lot 1 : Le 26 juillet 2017, le Collège attribue le marché à l'entreprise PRIMAGAZ (Tessengerlo) pour un montant d'offre contrôlée de 2.740,65 € t vac (avec une citerne de 4.850 L en achat) avec une date de début de chantier fixée au 6 novembre. Pour des raisons techniques et météorologiques les travaux n'ont pu être exécutés qu'en avril 2018.

Pour le lot 2 : n'ayant pas reçu d'offres, le Collège du 26 juillet 2017 a décidé de relancer la procédure. Le 4 octobre 2017, le marché a été attribué à la société BC & MAINTENANCE pour un montant total de 3.018,95 t vac avec l'option de neutralisation. Les travaux ont été réalisés les 2 et 3 mai 2018 après placement de la citerne au gaz.

6.3.8 Entretien des chaudières dans les bâtiments communaux

De manière à entretenir nos systèmes de chauffage sans multiplier les intervenants, à définir un coût horaire avec un délai minimal d'intervention, le service travaux a proposé au Collège Communal de lancer un marché de services.

Le Collège communal, en sa séance du 16 mai, a approuvé le cahier spécial des charges ainsi que la liste des entreprises à interroger. L'ouverture des offres a eu lieu en date du 29 juin. Sept entreprises ont été invitées à remettre offre, mais seule une a répondu. Le Collège communal, en sa séance du 11 juillet a attribué le marché à l'entreprise LEGRAND pour un montant de 3.995€ htva ou 4.785,55 € t vac.

6.3.9 Raccordements aux égouts 2018-2022

En 2013, avait été lancé un marché pour une durée de 4 années. Ce marché ayant donné pleine satisfaction tant au niveau du délai qu'au niveau de la qualité des travaux (raccordement, réfection voirie,...). Le Collège communal a donc décidé de lancer un nouveau marché pour une période de quatre années. En séance du 8 novembre 2017, le Collège communal avait désigné le bureau Concept suivant le marché d'assistance technique ponctuelle en vue de réaliser le cahier spécial des charges techniques et le PSS (Plan Sécurité Santé).

Pour l'estimation du marché, le service Travaux s'est basé sur le nombre de raccordements en 2013, 2014, 2015, 2016 et 2017. Il a donc fixé le métré sur 25 raccordements par année. Le montant pour quatre années est de 275.376€ t vac

En séance du 23 avril 2018, le Conseil communal a approuvé à l'unanimité les conditions ainsi que le mode de passation. L'avis de marché a été publié le 26 avril au bulletin des adjudications.

L'ouverture des offres a eu lieu le 24 mai. En séance du 27 juin, le Collège communal a attribué ce marché à l'entreprise MASSET pour un montant de 339.544,15 € t vac. Le dossier a été envoyé au Service Public de Wallonie (cellule marchés publics) en date du 30 juillet, celui-ci ayant marqué son accord sur notre dossier en date du 14 septembre. Le marché a débuté le 2 novembre pour une durée de quatre années.

6.3.10 Création d'un sas à l'entrée de la Maison communale

Dans l'optique d'améliorer le confort, l'accès au PMR de la Maison communale et de diminuer la consommation énergétique, le Collège Communal a souhaité réaliser un sas d'entrée. Le service urbanisme a travaillé sur l'esquisse et le permis. Après l'obtention du permis le Service travaux a rédigé un cahier spécial des charges dans le cadre d'un marché de services et les conditions et le mode de passation ont été approuvés par le Collège communal le 8 octobre 2017.

Aucune offre n'a été rentrée. Dès lors, un nouvel appel d'offres a été lancé le 8 février 2018 avec réception de 3 offres. Le rapport d'examen des offres a été rédigé le 20 mars en concertation avec le Service urbanisme et

le 28 mars, le Collège communal attribuait le marché à l'architecte PAESBRUGGHE Guy avec un taux honoraire de 13%. Une première réunion a eu lieu entre le Service urbanisme, le Service travaux, l'architecte et son ingénieur en stabilité. Nous attendons à présent le projet et son cahier spécial des charges.

6.3.11 Acquisition d'une camionnette pour le service technique

Un des véhicules communaux, l'Opel Combo, est devenue irrécupérable et c'est donc un appel d'offres pour l'acquisition d'un véhicule neuf qui a été lancé en février. Le Collège communal, en séance du 28 février, a approuvé le cahier spécial des charges, les entreprises à consulter ainsi que les dates d'envoi et de rentrée des offres. C'est le garage RENAULT des 4 Bras qui a fait l'offre la plus intéressante, à savoir un Docker Van 1.6 essence pour un montant de 12.121,65€ tva. Le véhicule a été réceptionné le 4 décembre 2018.

6.3.12 Aménagement de la grange des Six heures

Dans le cadre du Programme communal de développement local, le Collège communal a comme projet l'aménagement de la grange des Six Heures en espace de rencontres interculturelles et intergénérationnelles, ces deux dimensions paraissent particulièrement importantes à mettre en œuvre et en valeur dans un cœur de village comme celui de Nil-Saint-Vincent.

Le Service travaux a donc rédigé un cahier spécial des charges dans le cadre d'un marché de services relatif à une mission d'auteur de projet pour l'aménagement de la grange. Le Conseil communal, en séance du 23 avril, a approuvé les conditions et le mode de passation. Deux bureaux ont répondu. A l'heure actuelle, le dossier est en cours d'analyse au Service urbanisme afin de pouvoir attribuer le marché de services. Celui-ci devrait se clôturer fin de cette année, la notification devrait être envoyée après approbation du rapport d'attribution conjoint par le Collège Communal.

6.3.13 Sécurisation du local de Police de Walhain

A la demande de la Zone de Police Orne-Thyle, plusieurs aménagements ont été mis en place afin de sécuriser le local de police de Walhain (situé à côté de la maison communale). Ces travaux visaient surtout à sécuriser le local dans le but de maintenir une permanence à Walhain le vendredi soir.

Le service travaux a procédé à plusieurs appels d'offres en matière d'alarme, de vitrages et de sas de sécurité. Les différents lots de marchés de travaux et de fournitures ont été commandés au mois de mars. Le contrôle d'accès, le système anti-intrusions et la caméra de surveillance ont été placés au mois de juin par une société extérieure. Le sas de sécurité a ensuite été installé par les ouvriers communaux. Durant le mois de septembre, la pose de vitrages feuilletés à effet miroir a été effectuée. Une gâche électrique a également été installée sur le sas de sécurité avec commande à distance. Les dépenses liées à la sécurisation du local de police s'élèvent à 9.969,41€.

6.3.14 Révision du schéma de structure communal (SSC) ayant acquis valeur de schéma de développement communal (SDC)

Entre Louvain-La-Neuve et Gembloux, à la limite sud du Brabant wallon, la Commune de Walhain est bien accessible par la route (N4, E411), voire le chemin de fer (gare de Gembloux, arrêt de Chastre). Elle connaît une forte croissance démographique, et par conséquent une importante pression urbanistique. L'enjeu majeur pour le schéma de développement communal est de pouvoir gérer cette pression et les impacts qu'elle risque d'avoir sur le territoire. Le service travaux a donc rédigé un cahier spécial des charges afin de désigner un prestataire de services, les conditions et le mode de passation ont été approuvés par le Conseil communal en sa séance du 12 mars. Le 14 mai, les invitations à remettre offre étaient envoyées et la remise de celles-ci était prévue le 15 juin. Deux offres sont parvenues et sont actuellement en cours d'analyse au service urbanisme.

6.3.15 Acquisition de deux défibrillateurs pour les écoles de Walhain et de Tourinnes

Les bâtiments communaux étaient tous équipés de défibrillateurs full-automatique ou semi-automatiques exceptés l'école de Tourinnes et l'école de Walhain. Dès lors, un appel d'offres a été lancé le 1^{er} juin pour la fourniture de deux défibrillateurs. Trois offres sont parvenues et après analyse de celles-ci, le Collège communal,

en sa séance du 8 août a attribué le marché de fourniture à l'entreprise EURODIST pour un montant de 2.268,40 € t vac. Les défibrillateurs ont été installés le 18 octobre.

6.4 Actions subsidiées par la Province du Brabant wallon

Comme chaque année, en février, le Collège Provincial du Brabant wallon lance la publication des appels à projets provinciaux pour l'année à venir. Dans ce cadre, le Collège Communal a décidé de rentrer plusieurs dossiers (pour le 30 avril).

6.4.1 Acquisition d'une brosse frontale sur tracteur pour traiter les coulées boueuses

C'est dans le cadre de l'appel à projet pour remédier à la problématique des coulées boueuses qu'une demande de subside avait été introduite pour l'acquisition d'une brosse frontale rotative à placer sur le relevage 3 points d'un tracteur permettant de nettoyer et de ramasser la boue sur les voiries. Le formulaire d'introduction de subside a été envoyé le 26 avril (réception le 17 mai). Réception le 28 septembre de l'arrêté d'octroi d'une subvention de 14.000 € valable jusqu'au 31 octobre 2021. Sur base de la décision du Collège Communal du 14 novembre qui valide le cahier spécial des charges, le marché de fourniture a été lancé. L'ouverture des offres est planifiée pour le 21 décembre.

6.4.2 Acquisition de matériel pour désherbage alternatif 2018

Dans le cadre de l'appel à projets relatif à l'acquisition de matériel permettant un procédé de désherbage alternatif aux pesticides, une demande de subvention (18 avril) a été faite d'une part, pour l'acquisition d'un tracteur tondeuse équipée en mulching et en ramassage pour l'entretien des parcs, des jardins, des entrées de cimetières et d'autre part, pour l'acquisition de brosses de désherbage (camion-brosse) et de têtes de débroussailluse ainsi que de fil. Le 19 septembre, réception de l'arrêté l'octroi d'une subvention de 12.500 € valable jusqu'au 31 octobre 2020.

Un cahier spécial des charges a été validé par le Collège Communal du 7 novembre et la validation du mode de passation par le Conseil Communal du 20 décembre. Le marché de fourniture sera lancé avec une remise des offres fixée au 21 janvier 2019.

6.4.3 Placement d'un système de contrôle d'accès sur les portes des bâtiments dans les trois implantations scolaires

Au vu de l'actualité, il a semblé important de renforcer les contrôles d'accès dans les écoles communales. Cependant, les accès aux trois bâtiments scolaires ne permettent pas un contrôle suffisant pour assurer une sécurité optimale. Une demande de subside a été faite à la Province le 26 avril 2018 pour mettre en place un système de badges. Le 22 octobre réception d'un arrêté d'octroi d'une subvention de 15.000 €. Reste à réaliser un cahier spécial des charges.

6.4.4 Installation d'une aire de jeux au square Arémat de Libersart

Dans le cadre de l'appel à projets relatif au subventionnement des investissements à portée économique en vue de la dynamisation des centres de villes et villages, nous souhaitons réaliser une aire de jeux pour les enfants de 2 à 12 ans en y plaçant deux modules comprenant notamment un toboggan, un mur d'escalade, une cage à grimper, etc. Dès lors, Une demande a été faite auprès de la Province le 26 février, demande validée par le Conseil communal du 18 juin. Dès réception de l'arrêté d'octroi de la subvention, un marché de fournitures sera réalisé pour la fourniture et l'installation des modules.

6.4.5 Développement économique

Une étude stratégique de développement économique sur le territoire communal a été réalisée afin de dynamiser son économie locale par le biais, par exemple, de la mise en œuvre de différentes actions décidées

par la Commune à l'initiative de la Commission consultative de l'économie, encourager et inciter la création de petits commerces dans chaque centre de village, ou encore identifier de nouveaux projets porteurs.

Une demande de subvention a été introduite auprès de la Province le 29 avril 2016, demande déclarée recevable pour un montant de 18.750€. Un marché public de services a été lancé en janvier 2017 mais n'ayant pas obtenu d'offre dans le délai requis, le Collège du 24 mai a décidé de relancer ce marché le 2 juin 2018 et c'est le bureau BDO Namur-Charleroi qui a été désigné comme adjudicataire par le Collège communal en sa séance du 11 octobre pour un montant total de 18.150 € t vac. En octobre 2017, la notification est envoyée et des réunions de concertation ont lieu les 8 novembre 2017 et 30 janvier 2018. Le Collège communal, en séance du 28 février, validait le rapport de la phase I et le 2 mai, réception du rapport de diagnostic phase II. La mission est à présent terminée. Dès réception de la dernière facture, le décompte final sera envoyé à la province dans le but de libérer le subside.

6.4.6 Placement d'une armoire maraîchère à la place Notre-Dame

Suite à la fiche du PCDR relative à l'installation de marchés artisanaux et suite à une demande (janvier 2016) de la Fabrique d'église Notre-Dame sollicitant l'installation d'une prise d'alimentation électrique communale pour les commerces ambulants autorisés à s'installer régulièrement sur la place de l'église, le Collège communal, en sa séance du 13 juillet 2016, décide de solliciter un subside auprès de la Province du Brabant wallon, ce dossier a été refusé, la Province demande d'introduire un dossier dans le cadre de l'appel à projets 2017.

C'est donc dans le cadre de la demande de subventionnement des communes du Brabant Wallon pour les investissements à portée économique en vue de la dynamisation des centres de villes et villages, qu'un nouveau dossier est envoyé à la Province le 23 mars 2017.

Le 24 mars 2017, la Province accuse bonne réception de notre dossier et décide d'accorder une subvention de 7.500,00€ en date du 7 décembre 2017. L'armoire a été placée par Ores en mai 2018 pour un montant de 5.926,18 € t vac et est maintenant en fonctionnement. Le dossier décompte final a été envoyé à la Province le 6 juin, le subside a été versé le 16 juillet.

6.4.7 Acquisition de matériel pour désherbage alternatif 2017

C'est dans le cadre de l'appel à projets relatif à l'acquisition de matériel permettant un procédé de désherbage alternatif aux pesticides qu'une demande de subvention a été faite, le 24 mars 2017, pour l'acquisition de brosses de désherbage et de ramassage destinées à compléter notre porte-outils acheté en 2016. Ce dossier reprend également l'acquisition de brosses de désherbage pour notre camion-brosse, de têtes de débroussailluses et de fil pour nos petites machines. Le 19 octobre 2017, le Collège provincial marque son accord sur l'octroi d'une subvention d'un montant de 9.500€ pour l'acquisition de ce matériel.

Le projet de cahier spécial des charges, la liste des entreprises à consulter ainsi que la date d'envoi des invitations et de remise des offres ont été approuvés par le Collège communal du 9 mai 2018.

Le Collège communal, en sa séance du 13 juin a attribué le marché de fournitures à l'entreprise GREENAGRI pour un montant de 11.645,33 € t vac, la réception provisoire a eu lieu le 9 août. Le décompte final a été envoyé à la Province le 23 août et le subside de 9.500 € a été versé le 5 octobre 2018.

6.4.8 Restauration de deux gisants, église Notre-Dame

C'est dans le cadre de l'appel à projets relatif à la sauvegarde du petit patrimoine populaire qu'une demande de subvention a été faite le 31 mars pour la restauration de deux gisants placés le long de l'église Notre-Dame. L'estimation des travaux de restauration s'élève à 20.000 €. Dossier en attente d'un arrêté d'octroi de subvention. Un marché public de travaux sera lancé dès réception de l'arrêté d'octroi du subside émanant du Collège provincial du Brabant Wallon.

6.4.9 Mise en conformité du Fenil

Suite à la visite de Prévention incendie de la Zone de secours le 16 septembre 2016, cette dernière a remis un avis défavorable à la poursuite de l'occupation du bâtiment. Un dossier de mise en conformité a été réalisé par le service travaux, celui-ci consiste :

- au placement de portes RF de manière à lever la remarque compartimentage ;
- au remplacement des portes extérieures s'ouvrant dans le sens de l'évacuation,
- à la réfection de l'escalier extérieur en béton pour répondre au point d'évacuation ;
- au placement d'une installation généralisée de détection incendie sur les normes en vigueur en vue de demander une dérogation concernant la stabilité RF de 60 minutes des éléments structuraux ;
- au placement d'un dévidoir mural et d'un système d'extinction automatique des friteuses et du coin de cuisson pour répondre au point moyens d'extinction.

C'est dans le cadre de l'appel à projets (février 2017) relatif aux mises en conformité d'espaces de citoyenneté dans les communes, qu'une demande de subside a été introduite le 31 mars 2017 auprès de la Province.

Afin de lever les remarques du rapport incendie, le service travaux a procédé à plusieurs appels d'offres (marchés de travaux et de fournitures), répartis en 8 lots : escalier de secours, mise en place d'un éclairage du chemin d'évacuation, clôture pour le tank à gaz, dévidoir incendie, système d'extinction automatique des friteuses et cuisinières, placement de portes s'ouvrant vers l'extérieur, placement de portes résistantes au feu ainsi que la placement d'une alarme incendie commandant une électrovanne.

Au vu de l'urgence, le remplacement du compteur gaz (société Legrand) a été effectué ainsi que la réalisation de l'escalier de secours et la mise en conformité de l'installation électrique par nos équipes. En février 2018, réception d'un arrêté d'octroi d'une subvention pour un montant de 20.000 € à libérer pour le 31 octobre 2020, Une clôture et une attribution ont été faites pour les différents lots de marchés de travaux et de fournitures.

A ce jour, les lots concernant la clôture pour le tank à gaz, le dévidoir incendie, le système d'extinction automatique, les menuiseries et l'alarme incendie accompagnée de l'électrovanne sont commandés et en attente de placement. Les dépenses liées à la mise en conformité de la salle « Le Fenil » s'élèvent à 22.903,73€. Après réalisation et réception des travaux, le dossier décompte final sera envoyé à la province dans le but de libérer le subside.

6.4.10 Sécurisation des itinéraires cyclables points-nœuds et communaux (marquage au sol de logos « vélo » et « 30 »)

Sur base du formulaire transmis à la Province du Brabant wallon concernant la sécurisation des itinéraires cyclables, le 27 novembre 2017, un arrêté d'octroi a été réceptionné et qui fixe un subside de 20.587,50 € valable jusqu'au 31 octobre 2020.

Suivant la réception de l'arrêté d'octroi, un cahier spécial des charges a été rédigé, les conditions et le mode de passation ont été approuvés par le Conseil communal du 23 avril et les sociétés à consulter ont été validées par le Collège Communal du 13 juin. Les dates d'envoi et de rentrée des offres ont été validées par le Collège Communal du 8 août. Les invitations ont été envoyées le 9 août et celles-ci sont rentrées le 7 septembre.

Le procès-verbal d'ouverture des offres ainsi que le rapport d'analyse ont été rédigés le 28 septembre. Sur base de la décision du Collège, le marché devrait être attribué pour un montant de 26.151,72 € tva, le dossier étant en attente de disponibilité du budget.

6.4.11 Aménagement d'un carrefour des rues du Maieur, de la Cure, d'Orbais et du Chemin du Pont Valériane à Tourinnes-Saint-Lambert

Le Collège communal, en sa séance du 27 avril 2016, portait approbation de l'introduction d'un formulaire (réalisé et estimé par le service mobilité) de demande de subsides auprès de la Province du Brabant wallon pour un montant approximatif de 70.000€ tva.

Le 29 avril 2016, un dossier de subventionnement est introduit par le service mobilité dans le cadre du marché repris sous objet. Le Collège provincial marquait son accord en séance du 15 décembre 2016 pour un subside d'un montant de 30.000 € afin d'aménager un carrefour au lieu repris sous objet.

Le 1^{er} février 2017, le Collège approuvait les sociétés à consulter et le 20 février, le Conseil communal approuvait les conditions et le mode de passation. C'est le bureau d'études CONCEPT LEBON qui a remporté le marché et a été notifié le 20 juin 2017. Le 5 juillet 2017, le Collège approuvait le premier avant-projet sur base d'un giratoire demandé par le service mobilité. Cependant, lors de la réunion de concertation entre Mme LEMENSE (SPW – tutelle de la circulation routière) et M. JADOT (SPW – gestionnaire d'une partie de la voirie), ce projet est refusé pour plusieurs raisons. Dès lors, un nouveau projet est transmis au Service Public de Wallonie le 20 septembre 2018 qui marque son accord pour l'avant-projet. Le projet définitif est réceptionné le 6 novembre, et estimé à 148.403,92 € tvac. Le service Travaux travaille de concert avec le bureau CONCEPT pour la rédaction du cahier spécial des charges, celui-ci sera proposé au Conseil communal du mois de décembre.

6.5 Action subsidiées par l'Intercommunale du Brabant Wallon inBW

6.5.1 Plan d'investissement 2013-2016 : Egouttage exclusif de la rue Cruchenère :

Lors de l'élaboration du plan triennal 2007-2009, le service Travaux avait rentré un dossier pour réaliser la pose d'un égout dans la rue Cruchenère (égouttage collectif à Perbais).

Vu que ce dossier n'avait pas été retenu dans le cadre du plan triennal 2007-2009 et 2010-2012, le service Travaux avait à nouveau introduit dans le cadre du plan d'investissement 2013-2016 un dossier exclusif en collaboration avec l'Intercommunale du Brabant Wallon. Celui-ci a été finalement accepté dans le cadre du PIC 2013-2016 par le Service Public de Wallonie et la SPGE. Vu qu'il s'agit d'un dossier exclusif, les travaux sont la maîtrise d'ouvrage d'inBW. Le Collège communal a cependant décidé d'inclure un budget de 175.000 € dans des travaux de remplacement d'avaloirs, de réfection des parties de dalle de béton du côté opposé au tracé, de réfection du muret de sentier Venelle-Saint-Antoine et de stabilisation des berges du Ry de Perbais en face des numéros 61, 63 et 65.

C'est la société TRBA qui a été désignée comme adjudicataire de ce marché pour un montant total de 613.372,76€ (468.841, 90 € htva à charge d'inBW et 144.530, 86 € tvac à charge de la Commune). Les travaux ont débuté le 20 mars 2017, à présent ceux-ci sont terminés à l'exception du mur végétalisé au niveau du Ry de Perbais pour lequel un dossier d'assurance a été ouvert par l'entreprise. En attente de la conclusion de ce dossier d'assurance et la proposition de l'entrepreneur pour réceptionner provisoirement les travaux (en date du 18 septembre 2018, l'inBW et la commune ont refusés la demande de l'entrepreneur visant la réception provisoire des travaux). Le décompte final des travaux pour la partie communale s'élève à 159.329,17 € tvac révision comprises.

6.6 Actions subsidiées par le Service Public de Wallonie SPW

6.6.1 Plan d'investissement 2013-2016

Pour rappel, l'évaluation du plan d'investissement 2013-2016 se montait à un total de 1.051.235,90 € tvac divisé en deux phases avec une subvention de 360.366 €. Le dernier chantier devait obligatoirement être attribué pour le 31 décembre 2017.

Le plan d'investissement communal 2013-2016 a été approuvé par le Ministre des pouvoirs locaux en date du 6 mai 2014. Le service Travaux a lancé un marché de services et deux marchés de travaux qui correspondent à chaque phase avec un nombre de 16 rues sur l'ensemble du PIC.

Marché de travaux (phase I), pour le plan d'investissement : dossier réceptionné et clôturé en 2016.

Marché de travaux (phase II), pour le plan d'investissement :

Pour rappel, le marché de travaux par adjudication ouverte avait été attribué à la société PIRLOT (Gilly) pour un montant de 480.348,27 € tvac. Les travaux avaient débuté le 18 avril 2016 et s'étaient terminés le 8 août de la même année. Le décompte final des travaux (en tenant compte de l'indemnité de 15.000 €) s'élève à 382.745,46 € tvac, fixant une économie de 97.602,81 € tvac sur la phase II. A titre informatif, l'économie réalisée sur l'ensemble du PIC 2013-2016 grâce à une bonne gestion s'élève à 240.849, 81 € tvac.

Suivant la procédure des essais à postériori, sur base du résultat de ceux-ci et des contre-essais, une indemnité de 15.000 € a été appliquée dans le chef de l'entreprise. Cette indemnité ayant été versée le 25 octobre 2017. Les travaux ont donc pu être réceptionnés provisoirement le 24 novembre 2017. Le dossier décompte final a quant à lui été envoyé au Service Public de Wallonie le 14 décembre 2017. Le 6 septembre 2018, réception du courrier du Service Public de Wallonie communiquant le montant total du subsidé alloué au PIC sur base du décompte final transmis.

6.6.2 Plan d'investissement 2017- 2018

Suite à une dépêche émanant du Service public de Wallonie le 1^{er} août 2016 exposant les lignes directrices du fonds d'investissement 2017-2018 et prise pour information par le Collège communal du 10 août 2016, le service Travaux a proposé un plan d'investissement qui porte de 2017 à 2018.

Ce plan d'investissement fixe des priorités bien arrêtées. En respectant ces priorités, la Commune a obtenu un subsidé de 195.637 € en vue de réfectionner des voiries communales.

Suite à la réunion du 9 septembre 2016 entre la Commune et l'Intercommunale du Brabant Wallon, le Collège a décidé d'inclure dans le plan d'investissement 2017-2018 l'installation d'une station de relevage à la rue de la Sucrierie en dossier exclusif en lieu et place du siphon existant. Cet aménagement est le complément de l'égout installé à la rue Cruchenère en 2017, il est également nécessaire au bon fonctionnement de l'épuration collective de cette même rue.

Le 10 octobre 2016, le plan d'investissement proposé par le service travaux est approuvé par le Conseil communal et c'est le service Travaux qui s'est chargé de la réalisation des fiches et du mesurage des voiries reprises dans celles-ci. Les rues concernées sont : la rue des Boscailles et le Chemin des Boscailles (Walhain), la rue de la Commune et la rue des Cortils (Tourinnes-Saint-Lambert).

Le 20 octobre 2016, le plan d'investissement est transmis au Service public de Wallonie (fiches individuelles, fiche récapitulative, délibération du Collège communal) qui l'approuve en date du 16 février 2017 pour un montant subsidié de 195.635 €.

Le 14 novembre 2017, réception d'un courrier annonçant un subsidé complémentaire « bonus » pour bonne gestion d'un montant de 70.827,59 €, portant le subsidé de notre plan d'investissement 2017-2018 à 275.465 €.

Ensuite, un dossier projet (cahier spécial des charges) est transmis au SPW le 8 mai 2017 qui transmet son avis le 7 juin et c'est le 14 juin que le Collège valide le lancement du marché public de travaux, le projet d'avis de marché, le cahier spécial des charges corrigé et fixant la date d'ouverture des offres au 11 août 2017 à 11 heures.

Le marché est attribué par le Collège communal du 20 novembre 2018 à la société COLAS pour un montant de 576.985,11 € tva. Le 31 octobre, le dossier est envoyé (Guichet Unique) dans sa phase attribution au SPW pour demande de validation. Ayant réceptionné le 29 novembre 2017 de la part du SPW (cellule tutelle générale) l'accord sur la procédure de marché public, l'entrepreneur a été notifié

6.6.2.1 *Marché de travaux pour les quatre voiries validées par le Collège Communal :*

Sur base du rapport d'attribution réceptionné le 14 septembre, le Collège communal attribue le 20 septembre 2017 le marché de travaux à la société COLAS pour un montant de 576.985,11 € tva.

Le dossier est envoyé le 31 octobre, via le programme Guichet Unique, dans sa phase d'attribution au Service public de Wallonie pour validation de celui-ci par le pouvoir subsidant et par la cellule marché public. Ayant réceptionné le 29 novembre 2017 de la part du SPW (cellule tutelle générale) l'accord sur la procédure de marché public, nous venons de notifier l'entrepreneur. Le 15 février 2018, l'entreprise commençait les travaux, ceux-ci sont à présent terminés.

Le projet de décompte final est évalué sur base des états d'avancement de 1 à 4, à 522.323,73 € tva, fixant une économie de 54.661,38€. Nous attendons les résultats des carottages effectués dans le revêtement hydrocarboné et dans les fondations béton pour planifier la réception des travaux. Dès que la réception provisoire aura été réalisée, le dossier décompte final sera envoyé au pouvoir subsidant (SPW).

6.6.2.2 Désignation d'un bureau d'ingénierie pour des travaux de réfection du réseau routier dans le cadre du plan d'investissement 2019-2021

Dans le but de gagner du temps en prévision de la circulaire relative au plan d'investissements 2019-2021, le service Travaux a proposé au Collège communal de lancer la procédure de marché de services. Un cahier spécial des charges et les bureaux à consultés ont été approuvés par le Collège communal du 29 août. Le Conseil Communal a validé le mode de passation le 10 octobre. Les invitations à remettre offre ont été envoyées le 11 octobre et les offres devaient nous parvenir pour le 8 novembre. L'analyse des offres est à présent clôturée, le rapport d'attribution a été proposé au Collège Communal du 28 novembre.

6.6.2.3 Réalisation d'une station de relevage rue de la Sucrierie :

Dans le cadre du plan d'investissement (PIC) 2017-2018, le Conseil communal du 10 octobre 2016 avait validé le remplacement du siphon devenu peu fonctionnel de la rue de la Sucrierie par une station de relevage.

Cette installation avait également été validée par l'Intercommunale du Brabant Wallon pour être reprise en dossier exclusif (PIC 2017-2018). Le montant estimé de la fiche réalisée par l'IBW est de 109.841, 19€ htva, le dossier est sous la maîtrise d'ouvrage de l'Intercommunale du Brabant Wallon et sera planifié par leurs soins dans le courant de l'année 2018 ou 2019.

Le 14 septembre 2018, l'Intercommunale du Brabant wallon porte communication de la décision de son Bureau exécutif d'arrêter la procédure d'attribution en raison des prix trop élevés des soumissions déposées et de relancer le marché en procédure négociée dans publicité préalable. Il faut donc attendre que l'InBW clôture le marché public de travaux pour communiquer la date de début des travaux.

6.6.3 Plan triennal 2010-2012

6.6.3.1 Pose d'un nouveau revêtement rue Chapja

Dans le cadre du Plan Triennal 2010-2012, la réfection de la rue Chapja avait été sélectionnée.

Le dossier avait dû être élaboré dans le cadre du plan triennal transitoire, ce qui a été l'objet d'une nouvelle décision du Conseil communal en sa séance du 21 janvier 2013.

Le Collège communal du 22 mai 2013, avait attribué le marché à la société TRAVAUX & EDIFICATIONS pour un montant de 459.218,21€ tvac, reprenant 1% de majoration suite à la demande de prolongation de validité des offres (en attente de la promesse ferme de subside).

Le Service public de Wallonie, le 9 juillet 2013, marquait son accord sur la phase attribution et donnait une promesse ferme de subside actée par le Collège communal du 14 août de la même année.

Les travaux débutèrent le 22 septembre 2013 pour se clôturer le 20 mars de l'année suivante.

Les états d'avancement couvrant l'enveloppe de 70% ayant été envoyé directement, une première partie avait été reçue le 2 février 2014.

Vu la non-conformité de certains essais et la faillite de l'entreprise, il n'y a toujours pas eu de réception de travaux. Plusieurs courriers ont été envoyés au curateur de l'entreprise, une réunion était programmée le 5 décembre 2017 à 9 heures pour réceptionner les travaux et ainsi clôturer le dossier qui permettra de solder notre subside.

Un solde de 30 % sera perçu dès lors que le décompte final sera transmis au Service Public de Wallonie. Il restera ensuite à relancer une procédure de marché public de travaux pour lever les manquements de l'entreprise. Ces manquements ont été chiffrés par le service travaux en collaboration avec le Service public de Wallonie et le bureau d'étude, ceux-ci en sont arrivés à la conclusion qu'il fallait saisir le cautionnement, ce qui a été fait.

Le 24 janvier 2018, suite au procès-verbal de carence n°2 du 5 décembre 2017, le Collège valide le décompte final sur base du rapport du service travaux. Le décompte final est clôturé pour un montant de 334.099,83 € tvac, fixant une économie sur ce dossier de 125.418, 37€.

En date du 2 février, le décompte final est envoyé au pouvoir subsidiant et au curateur de la société TED.

Pour rappel, le décompte final a été fixé sur base de l'état d'avancement n°6 (dernier état) validé par l'entrepreneur lors d'un mesurage contradictoire avec le conducteur (M. Baquet) avant sa faillite.

Le 13 mars, réception d'un calcul de subvention définitive et de la mise à disposition du solde de la subvention pour un montant de 24.750€.

Avec le solde mis à disposition, nous réceptionnons la totalité du subside de ce dossier qui était de 82.500€, la première partie de 57.750€ ayant été versée en 2014 après envoi des états d'avancement pendant le chantier.

En attente de l'accord du curateur pour clôturer la procédure de saisie des cautionnements. Montant qui permettra de lever les points de non-conformité des travaux.

6.6.4 Sauvegarde du patrimoine wallon

6.6.4.1 *Restauration du Château de Walhain*

Suite au marché de services pour la restauration des ruines du Château de Walhain (approuvé par le Conseil communal en sa séance du 17 octobre 2011), le bureau d'associations momentanées AAUM-VANDEN EYNDE-WAUTIER et le Bureau MATRICHE ont été désignés comme auteurs de projet par le Collège communal du 6 mars 2013 et notifié au bureau le 20 mars de la même année.

Depuis lors, un comité d'accompagnement a été créé et s'est réuni à plusieurs reprises dans le but d'obtenir le certificat de patrimoine, chose faite le 22 avril 2015.

La phase III reprenant le permis d'urbanisme est également clôturée au vu de la réception du permis d'urbanisme en date du 23 mars 2016. Vu que la phase III reprenant l'octroi du permis est clôturée, le service travaux a questionné le Collège communal sur la commande de la phase IV du marché de service, à savoir la mise en adjudication, le Collège communal a décidé de reporter ce point.

Le Collège communal, en date du 22 juin 2016, a décidé de reporter le point à l'élaboration du budget de l'exercice 2017. L'estimation liée à la consolidation des ruines et à la couverture de la cave est estimée à +/- 1.300.000€ subsidié à hauteur de +/- 65% par des organismes divers. Le Collège communal en date du 24 mai 2017 a notifié le bureau d'architecte Joseph POLET pour débiter la phase IV liée à la mise en adjudication en attirant son attention sur le changement récent de la législation sur les marchés publics.

Le budget 2018 fixé par le Collège communal pour ces travaux étant de 900.000€ tvac, le comité d'accompagnement s'est réuni le 10 janvier 2018 de manière à définir précisément les travaux qui seront réalisés avec cette enveloppe.

Le 31 janvier 2018, le Collège communal approuve l'estimation n°2 moyennant préservation des vestiges apparents et placement d'une clôture autour de ceux-ci à subsidier éventuellement par la Province du Brabant wallon.

Le 10 août M. Joseph POLET communique le dossier d'adjudication. Celui-ci a été envoyé pour avis à la cellule Marchés Publics du SPW, au pouvoir subsidiant, et à l'ASBL des Amis du Vieux Château, ainsi qu'à Laurent VERSLYPE avant de le soumettre au prochain Conseil communal. Le 12 novembre, les remarques de chaque partie ont été envoyées à Joseph POLET en charge du dossier, à présent nous attendons le cahier spécial.

6.6.4.2 *Aménagement d'une maison rurale à la Forge de Perbais*

Le 22 septembre 2014, le Conseil communal approuvait les conditions et le mode de passation du marché de services afin de désigner un auteur de projet. Le Collège communal, en sa séance du 29 octobre approuvait les sociétés à consulter ainsi que les dates d'envoi et de rentrée des offres. Les offres nous sont parvenues en date du 22 décembre 2014 et le Collège a attribué le marché le 22 septembre 2015 au bureau Defrenne avec un taux honoraire de 8,5%.

Suite au permis délivré le 8 mars 2017 par le Fonctionnaire délégué pour l'aménagement d'une maison rurale à l'ancienne Forge de Perbais, sur un bien sis rue de la Cruchenère 101 à 1457 Walhain, le Conseil communal, en

séance du 23 octobre 2017, a approuvé la convention de réalisation entre la Région wallonne et la Commune dans le cadre du Programme communal de Développement rural / Agenda 21 Local.

Le Conseil communal, en sa séance du 5 février 2018, a fixé les conditions et le mode de passation du marché public de travaux.

En séance du 7 février 2018, le Collège communal approuvait l'avis de marché du marché public de travaux fixant la publication au 12 février. Sur base du délai imposé par la procédure, l'ouverture des offres a eu lieu le 06 avril 2018 à 11h dans la salle du Conseil Communal.

Suivant l'analyse du bureau Defrenne désigné dans le cadre du marché de service, le marché de travaux a été attribué le 30 mai 2018 à l'entreprise Setip Belgium pour un montant tva de 953.892,78€. Ayant obtenu l'accord de la tutelle d'annulation cellule marché public du SPW, l'entreprise a été notifiée en date du 16 octobre 2018, fixant le début des travaux au 12 novembre prochain pour une durée de 350 jours calendrier. Ce projet faisant partie du P.C.D.R., une subvention régionale de 80 % sur les premiers 500.000 € est octroyée et 50 % sur le reste du montant.

6.6.5 Dossiers UREBA exceptionnels

6.6.5.1 *Remplacement de la chaudière de la maison communale*

Suite à l'arrêté du Gouvernement Wallon du 28 mars 2013 relatif à l'octroi exceptionnel de subventions aux personnes de droit public et aux organismes non commerciaux pour la réalisation de travaux visant l'amélioration de la performance énergétique et l'utilisation rationnelle de l'énergie dans les bâtiments, le Service public de Wallonie a lancé un appel à projets en vue de bénéficier d'un subside UREBA exceptionnel pour l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments en Wallonie.

Le Collège communal, en sa séance du 19 juin 2013, décide de déposer un dossier pour l'amélioration des performances énergétiques de la maison communale et du complexe sportif des Boscailles.

La Commune reçoit un arrêté d'octroi (13 juin 2014) du Service Public de Wallonie pour un subside d'un montant de total de 74.753,12 € correspondant à 85 % de la dépense pour le remplacement de la chaudière et des menuiseries extérieures, ainsi que l'isolation thermique des parois de la maison communale.

L'actuelle chaudière au mazout de la maison communale, installée en 1992, est âgée de plus de 25 ans et est donc susceptible de tomber plus souvent en panne. Il convient dès lors de procéder au remplacement de cette chaudière afin, tant de garantir des conditions de travail adéquates pour les employés communaux, que de réduire la facture énergétique et les émissions polluantes dans l'atmosphère. Les contraintes techniques résultant de l'exiguïté de la chaufferie et de son couloir d'accès conduisent à remplacer l'actuelle chaudière au mazout par deux nouvelles chaudières à condensation au gaz fonctionnant en cascade. Un tel système de chaudières en cascade répond le mieux aux besoins actuels et futurs de la maison communale, en raison de sa plus grande modularité et de son dimensionnement mieux adapté en ce compris son extension éventuelle.

Considérant que le remplacement de cette chaudière permettra de réaliser des économies d'énergie de l'ordre de 20 à 25% en termes de consommation de mazout de chauffage, actuellement estimée à environ 7.000 litres par an. L'installation de la nouvelle chaudière à condensation est subventionnée par la Région wallonne à concurrence de 85% des dépenses éligibles estimées à 45.429,45€ dans le cadre de l'appel à projet d'UREBA exceptionnel.

Le service travaux a donc préparé un cahier spécial des charges que le Collège communal a approuvé le 24 mai 2017 ainsi que les sociétés à consulter et la date de remise des offres.

Le Conseil communal, en sa séance du 19 juin, a fixé les conditions et le mode de passation du marché public de travaux relatif à l'acquisition, l'installation et la mise en service des deux chaudières à condensation au gaz pour la maison communale. L'invitation à remettre offre a donc été envoyée aux 8 entreprises validées par le Collège communal avec une remise des offres fixées au 18 août 2017.

Le Collège communal décide, en sa séance du 20 septembre 2017, de désigner la société LEGRAND comme société adjudicatrice du marché public de travaux relatif à l'acquisition, l'installation et la mise en service de

deux chaudières à condensation au gaz pour un montant total d'offre contrôlée de 42.098,32€ tva option comprise (détection gaz), en raison de son offre unique et intéressante. Les travaux ont débuté le 16 avril 2018 pour se terminer le 20 avril. Le dossier décompte final a été envoyé au pouvoir subsidiant le 1^{er} juin, ceux-ci en accusant réception le 5 juin. Sur base de la convention reçue, le montant du subside s'élève à 39.064,49€. Par la même occasion le Collège Communal lors de l'élaboration de ce dossier a décidé de ne pas poursuivre le point remplacement des châssis et amélioration de l'isolation de la toiture

6.6.5.2 *Acquisition de tubes led pour les 3 écoles communales et relighting de la maison communale*

Dans le cadre de l'appel à projet « UREBA exceptionnel 2013 » visant à améliorer la performance énergétique des bâtiments, une demande de subventions a été introduite visant à l'amélioration de l'éclairage de la maison communale.

Après l'obtention de la promesse ferme de subside (juin 2014) fixant le montant du subside à 19.273,06€, le Collège communal a demandé à lancer un marché public de fournitures. Le service travaux a réalisé un cahier spécial des charges en 2 lots :

Lot 1 : pour le relighting de la maison communale (dossier subsidié) et sur base d'un calcul de rentabilité et de la consommation des écoles.

Lot 2 : pour équiper en tube LED les trois implantations scolaires.

Les tubes LED sont spécifiquement liés au remplacement des tubes fluorescents existants implantés dans diverses classes et bureaux de la maison communale. Ils sont installés dans les armatures existantes en bypassant le système de ballast. Sur base des calculs de rentabilité et du peu d'investissement lié à cet achat, il s'agit de la meilleure technique pour diminuer la consommation électrique.

Ce marché public a pour objet l'acquisition des fournitures (tube LED, platine LED et câbles tendus), le placement est réalisé par l'électricien communal.

En date du 21 décembre 2016, le Collège communal a validé le cahier spécial des charges, les sociétés à consulter et la date de remise des offres avait été fixée au 6 février 2017. Le 12 avril de cette même année, le Collège communal décidait de poursuivre la négociation avec l'unique soumissionnaire. Sur base de cette négociation, il attribue, le 26 avril, le marché de fourniture à l'unique soumissionnaire, la société DELTRIAN pour un montant total de 16.534,50€ tva (13.358,55 € tva « maison communale » pour le lot1 et 3.175,95 € tva pour lot 2 « écoles »). La marchandise a été livrée le 17 juillet. Les tubes ont été remplacés dans les trois implantations scolaires pendant la période des congés annuels. A suivi le relighting de la maison communale.

Le dossier complet décompte final a été envoyé le 12 décembre 2017, le subside d'un montant de 11.354,75€ tva a été réceptionné le 06 mars 2018.

Au-delà des nombreux marchés publics et chantiers, le service Travaux lance régulièrement de petits appels d'offres en vue d'alimenter divers chantiers des équipes pour lesquels certaines marchandises ne savent pas être fixées à l'avance.

6.7 Charroi automobile

Véhicule et type	Immatriculation	Mise en circulation	Carburant	Première mise en circulation	Affectation	Kilométrage au 1 ^{er} décembre 2017
Camion balayeur Volvo 2.632K	1-FRH-504	01/10/2013	Diesel	01/10/2013	Nettoyage, balayage, désherbage.	26.588 km 4.332 heures
Autobus BMC	BRV 901	23/03/2010	Diesel	04/01/2010	Transport scolaire + festivité.	111.997 km
Camion Mercedes Atego 1828 AK tribenne 4x4 + grue	GUV 517	01/03/1999	Diesel	1999	Voirie + espaces verts + bâtiment + cimetière.	168.124 km
Camion Renault	SSH093	03/11/2004	Diesel	1994	Voirie	162.816 km
Camion Volvo N10	XVV627	18/10/2007		1989	Voirie + épandage + transports divers	28.323 km
Opel Corsa	1CGX 163			22/11/2011	Service technique garde	55.460 km
Camionnette Mercedes	863 BUI	30/06/2010	Diesel	30/06/2010	espaces verts	100.383 km
Opel Vivaro	1BQE169	02/08/2011	Diesel	02/08/2011	Voirie + magasinier.	63.396 km
Renault Kangoo (Visiocom)	1 KKN 412	Juin 2015	Diesel		Service bâtiments	28.780 Km
Dacia Dokker	1 RRK 197	13/02/2017	Diesel	2017	Voirie	14.717 km
Mini pelle Waker Neuson	«	«	Diesel	2017	Voirie + bâtiment + cimetière	350 heures
Remorque de la mini pelle	QAY D 586	15/09/2017		2017	Voirie + bâtiment + cimetière	
Remorque basculante	QAE T 813	11/02/1992			Voirie	
Remorque (pour tracteur ISEKI)	«	«	«	«	Espaces verts	//////////
Remorque tribenne (tracteur)	«	01/07/1980	«		Voirie	//////////
Tracteur Ford 7700	EPP595	24/11/1980	Diesel	1980	Sécateur/ élagage	316 heures (nouveau moteur)
Tracteur Same Aurora 45	BBE036	05/07/1996	Diesel	1979	Espaces verts + foot	3.540 heures (compteur bloqué)
Tracteur Same Lazer 110 DT	SEP975	04/11/1999	Diesel	1999	Fauchage + broyage + salage + déneigement.	780 heures nouveau compteur
Tracteur Newholland-T6030	992AKI	12/05/2009	Diesel	idem	Fauchage + broyage + déneigement.	7.070 heures
Tracteur Newholland T 6070	1 RGP 248	27/03/2007			broyage + salage + déneigement.	7.233 heures
Compresseur	QBQ 826		Diesel			1.830 heures

Véhicule et type	Immatriculation	Mise en circulation	Carburant	Première mise en circulation	Affectation	Kilométrage au 1 ^{er} décembre 2017
Tracteur tondeuse ISEKI SG 17	«	«	Diesel	«	Espaces verts	Pas de compteur
Tracteur tondeuse ISEKI SGR 22	«	«	Diesel	«	Complexe sportif	235 Heures (Compteur bloqué)
Tracteur tondeuse Toro Wheel Horse 22F-5			Essence	2013	Espaces verts + cimetière	6.283 heures.
Tracteur Toro cylindrique foot			Diesel	2014	Tondre les terrains de football	1.974 heures
Bison Agria (machine porte-outils)			Essence	2016	Service Espaces verts	59,41 heures
Kubota B1400 (tondeuse)			Essence		Espaces verts	410 heures
Nouvelle tondeuse			Essence	2017	Espaces verts	heures
Groupe électrogène Promac (vert)			Essence	2014	Service voirie + délestage maison communale	16 heures
Groupe électrogène bleu			Essence	2014	Service voirie + délestage école de Walhain	76 heures

/ signifie que le compteur ne fonctionne plus ou que le compteur des véhicules à l'entretien ne peut être relevé.

	Frais de Fonctionnement	
	Véhicules (entretien, réparations)	Carburant (essence, diesels)
2004	44.271,26 €	18.940,55 €
2005	56.265,26 €	26.329,73 €
2006	86.997,33 €	26.763,61 €
2007	85.341,84 €	24.196,74 €
2008	70.961,00 €	28.230,66 €
2009	65.819,00 €	28.718,90 €
2010	65.571,13 €	38.010,78 €
2011	46.911,32 €	36.421,12 €
2012	56.877,17 €	42.739,35 €
2013	68.504,52 € (13/11/2013)	44.837,26 € (13/11/2013)
2014	60.985,67 € (31/12/2014)	48.000 € (31/12/2014)
2015	71.179,70 € (08/12/2015)	38.825,50 € (08/12/2015)
2016	71.227,32 € (31/10/2016)	27.754,43 € (31/10/2016)
2017	72.162,07 € (25/10/2017)	32.817,64 € (25/10/2017)
2018	84.210,42€ (20/11/2018)	34.135,22€ (20/11/2018)

7 ENVIRONNEMENT – ÉNERGIE – MOBILITÉ

7.1 Composition du service Environnement :

Brigitte MAROY, éco-conseillère, en congé de maladie depuis le 4 décembre 2017 et remplacée par Christine FOUARGE, éco-conseillère, depuis le 25 janvier.

7.2 Commission consultative de l'Environnement

Composition : MM. Michel DIERICKX-VISSCHERS (Président), Isabelle DENEFF-GOMAND, Philippe MARTIN (Membres issus du Conseil communal), Isabelle VAN BAVEL-DE COCQ (Représentante de groupe politique du Conseil communal), Jean-Luc GILOT, Cédric HARMANT, Michel INSTALLE, Ludovic BOQUET, Serge MATHIEU, Pierre MATZ et Jean-Pierre VAN PUymbrouck (Membres à titre personnel).

Secrétaire : Mme Brigitte MAROY (010/65.32.05) remplacée par Mme Christine FOUARGE pour les convocations, participation aux réunions, procès-verbaux des réunions, relais des projets et demandes vers le Collège, mise en œuvre des actions sélectionnées, rapport d'activités.

Réunions :

- Le 27 février : Végétalisation des cimetières – Opération Be Wapp à Walhain: 1) ambassadeurs propreté 2) Grand Nettoyage du Printemps (23, 24 et 25 mars 2018) - Printemps sans pesticides - Circuits courts & marché du terroir - Implantation des haies de compensation au parc éolien (rencontre des agriculteurs pour implantation) - Semaine de l'arbre : Potawal 3 et sorbiers au Fond Devaux - Ecole de Tourinnes-Saint-Lambert & Projet BiodiBap'v3 : objectifs et conservation des lieux ;
- Le 23 octobre : Rencontre des Ambassadeurs propreté (Evaluation et perspectives- Opér.Wallonie plus propre) – Nouveau code du bien-être animal - Répression environnementale : Bilan communal - Gestion différenciée des espaces verts publiques et des cimetières - Printemps sans pesticides en 2018 et en 2019 -Semaine de l'arbre : distribution de plants & animations diverses (guichet de l'énergie, insectes pollinisateurs, techniques de compostage et de jardinage) - Subvention du SPW au privé pour plantation de haie - Projet BiodiBap'v3 : Ecole de Tourinnes-Saint-Lambert : bilan

7.3 Commission consultative de Mobilité

Composition : MM. Alain WAFFLARD (Président), Isabelle DENEFF-GOMAND, Jean-Marie GILLET, Didier HAYET (Membres issus du Conseil communal) ; Danièle GALLEZ, Cédric HARMANT, Frédéric PETRE, Elise ROBERT, Hubert SIMONIS, Ekkehard STARK, Jean-Pierre VAN PUymbrouck, Joseph VERHEYDEN, et Anne WISEUR LEPINE (Membres représentant les citoyens de Walhain).

Secrétaire : Mme Brigitte MAROY (010/65.32.05) pour les convocations, participation aux réunions, procès-verbaux des réunions, intégration des réflexions ou des démarches dans le Plan cyclable de Walhain.

Réunion : Une seule réunion le 26 juin, vu l'absence prolongée de Brigitte Maroy, secrétaire de la Commission et agent mobilité: dernier projet carrefour Vandeloise, charte motocyclistes, rétrécissement par marquage de la rue de Libersart dans sa partie basse, labellisation « commune pédestre », courriers de riverains, rapport et discussion suite à la réunion d'un groupe de travail « mobilité douce », évolution du service mobilité et rôle de la commission mobilité pour l'avenir.

7.4 Agenda 21 local

- Mise en œuvre multidisciplinaire de projets dans la perspective du développement durable ;
- Elaboration du rapport annuel d'activité 2017 du PCDR/Agenda 21 local, approuvé par le Conseil communal du 12 mars 2018.

7.5 Déchets

- Collecte des encombrants et des réutilisables (système de collecte gratuite si présence d'une part d'objets réutilisables par la Ressourcerie d'au moins 25 % du volume par rapport au solde d'encombrants : suivi avec l'inBW et Restor (ex-Ressourcerie de la Dyle) : publicité, suivi ;
- Collecte des encombrants : suivi administratif ;
- Collecte des sapins de Noël le 15 janvier 2018 et les jours suivants : publicité, suivi ;
- Collecte « amiante-ciment » avec les sacs de l'inBW vendus au guichet population : informations au public, suivi du stock et du registre ;
- Collecte des textiles : gestion du réseau communal de conteneurs à textiles, suivi des conventions liant la communes aux divers opérateurs ;
- Collecte des déchets verts : gestion des collectes à domicile de tontes de pelouse (1 abonné en 2018) et de branchages (6 demandes en 2018), suivi et évaluation ;
- Déchets verts : gestion des demandes de primes à l'achat de tondeuses mulching et/ou de broyeurs de végétaux. 4 primes pour broyeur et 12 primes pour mulching octroyées en 2018 (entre le 1er janvier et le 1^{er} décembre 2018) pour un total de 987,32 € ;
- Déchets verts : communications diverses aux riverains, suivi du réseau des guides composteurs de Walhain et des jardins partagés Potawal ; gestion des demandes des citoyens en termes de conseils ;
- Collecte des bâches agricoles : promotion de la campagne de l'inBW auprès des agriculteurs ;
- Collecte des jouets : promotion de la campagne de l'inBW auprès des associations (+ suivi) et des riverains ;
- Relais des autres campagnes inBW pour les parcs à conteneurs (collecte de vélos, livres ...) : publicité et coordination-suivi si nécessaire ;
- Relations avec l'inBW : collaboration et suivi administratif des demandes et problématiques liées au département Déchets de l'inBW, commande des divers types de sacs : ordures ménagères, PMC, amiante ;
- Relais vers l'inBW des problèmes de collectes en porte-à-porte (ordures ménagères, papier-carton, PMC) ;
- Commande des sacs d'ordures ménagères, de PMC, d'amiante ;
- Commande de conteneurs de 120 L pour les écoles communales ;
- Remplacement des conteneurs de 1100 L endommagés et devenus inutilisables ;
- Rédaction du courrier et des documents joints à l'enrôlement 2018 de la taxe déchets, calcul des frais propres à Walhain ;
- Réponse aux questions des riverains relatives à l'enrôlement 2018 de la taxe déchets ;
- Déchets communaux : gestion des huiles usagées, des conteneurs d'encombrants, des petits produits chimiques et déchets dangereux ; mise à disposition de conteneurs spécifiques complémentaires (pour produits phytos, pour ordures ménagères, PMC, papier/carton) dans les bâtiments communaux ; traitement de boues de curage et balayures de voirie : suivi administratif ;
- Suivi des dépôts clandestins signalés : contacts avec la police, coordination avec le service travaux pour évacuation, et si possible poursuite du contrevenant ;
- Contacts avec l'équarrissage pour l'enlèvement de cadavres d'animaux découverts sur l'espace public ;
- Contacts avec les communes voisines pour dépôts clandestins limitrophes ;
- Contacts avec la commune voisine de Mont-Saint-Guibert pour coordonner l'entretien de la voirie à limite de territoire ;
- Contacts avec les communes voisines de même Zone de police Orne-Thyle pour coordonner nos règlements communaux

- Encodage des données communales pour l'Office wallon des Déchets (OWD) en 2018: statistiques des déchets ménagers 2017 (en avril 2018), coût-vérité réel 2017 (en septembre 2018), coût-vérité budget 2019 (en novembre 2018) ;
- Coût vérité : suivi de l'évolution 2018 et élaboration du budget déchets ménagers 2019.

7.6 Nature et espaces publics

- Préparation d'une gestion différenciée des espaces verts publics : inventaire des lieux à réaménager pour diminuer la charge de travail d'entretien, écoute d'expérience de terrain des ouvriers Espace Vert et coordination avec le chef technique. Consultation de structures aidantes (Adalia 2.0 et architecte paysagiste d'Ecowal) pour planifier la gestion de projet « Gestion différenciée ». Participation à des journées de formation et de visite de réalisations. *Rappel : A partir du 1er juin 2019, les gestionnaires d'espaces publics ne pourront plus du tout utiliser de pesticides sauf, en dernier recours, pour traiter quelques plantes particulières (certains chardons, rumex, ou encore des espèces exotiques envahissantes).*
- Cimetières : Démarrage d'une gestion différenciée de l'ensemble des cimetières de Walhain et planification : Consultation de Nicolas Servais (expertise à Ecowal et à la commune de Chastre). Mise en place d'une Commission transversale Cimetière : Etat civil, Travaux et Environnement + Directeur Général et Membres du collège communal. Début d'inventaire des objectifs opérationnels depuis l'enherbement des allées et la gestion des monuments jusqu'à la modification du règlement communal des cimetières en passant par la communication préalable aux riverains. Planification des tâches et budgétisation des postes : en cours en collaboration avec les deux autres services.
- Plantation des espaces publics : commande d'arbres à planter ou remplacer sur l'espace public, conseils techniques, suivi ;
- Haie de compensation à l'éolien : médiation entre la société éolienne et les agriculteurs, consultation des agriculteurs (rencontres générale et individuelles), localisation de l'implantation (bornage du Chemin du bois de Bono et visite sur place en présence de l'exploitant) et suivi de la plantation ;
- Fleurissement de la Commune : commandes des plantes annuelles de printemps et d'automne ainsi que de bulbes de vivaces, suivi administratif ;
- Relation avec l'agent du DNF (département Nature et Forêt de la RW) : prise d'avis + visites sur le terrain (mars, juin, septembre);
- Gestion du réseau de jardinières de dévoiement, accompagnement de l'équipe d'espaces verts ; remplacement des jardinières accidentées (achat, remplissage, ...) et relais avec le service des finances pour l'assurance;
- Aide au citoyen en demande d'informations variées : haies, arbres, prairies fleuries, mares naturelles, lutte contre les plantes invasives, lutte contre les nuisibles, conflits de voisinage, ... ;
- Dératisation : publicité des deux campagnes annuelles de dératisation d'avril et octobre 2018 (bulletin communal, site internet, affichage communal, feuillet dans les journaux de classe en primaire), coordination des campagnes, suivi et analyse des rapports (rapports des campagnes de avril et octobre 2018), suivi des demandes de dératisation hors campagnes, approvisionnement des services environnement et population en raticides, conseils à la population en matières d'utilisation de raticides en coordination avec le service Population. Lors de chaque campagne l'ensemble du réseau d'égouts, des fossés et des cours d'eau est traité ainsi que les bâtiments communaux. En automne, doublement des quantités de raticides le long des cours d'eau et des égouts par rapport aux années précédentes. Cela s'explique par le climat (plus de portées et de jeunes survivants => augmentation de la population de rats), mais aussi, d'après les agents de la campagne, par les incivilités et les nourrissages sans précaution d'animaux par les riverains. Cette information est transmise dans le bulletin communal de décembre 2018. 14 maisons privées au printemps et 35 maisons privées en automne 2018. Moyenne de ce nombre +/-45 pour les 12 campagnes précédentes.
- Piégeage des rats musqués : la Région wallonne ne poursuit plus ce programme ;

- Be Wapp (Wallonie Plus Propre) : participation à la campagne 2018 de nettoyage des espaces publics : 16 équipes constituées de 263 bénévoles dont l'école de Nil avec 146 enfants. Publicité, coordination des équipes et du ramassage des déchets par le service travaux après la campagne, remerciement des équipes ;
- Wallonie Plus Propre : opération Ambassadeur de propreté: 3 nouvelles équipes supplémentaires, pour un total de 8 équipes inscrites à Walhain rassemblant 17 personnes qui s'engagent à entretenir de façon régulière un espace public près de chez elles (voirie ou ruisseau) : accueil des nouveaux, suivi des sacs remplis, rencontre des équipes (en présence des membres de la commission environnement) avec évaluation de leurs besoins et recueil de leurs suggestions pour sensibiliser les auteurs d'infraction et réduire les dépôts sauvages;
- Primes à l'installation de ruches : gestion des demandes de primes. 2 primes distribuées en 2018 (6 ruches pour un total de 10 nouvelles ruches) pour un montant total de 300 €
- Printemps sans pesticides : Collaboration avec Potawal pour la projection d'un film de sensibilisation tout public ;
- Journée de l'arbre - Distribution de petits fruitiers : préparation des stands d'animation, contacts et suivi des bénévoles, invitation du guichet de l'énergie, médias, suivi post-distribution (plantation des excédents dans les haies communales) ;
- Suivi des guides composteurs : journées de formation continue du CPAR et Comité Jean Pain, mise en lien avec riverains demandeurs de conseils et/ou d'initiation ;
- Mise en œuvre de l'embellissement du jardin jouxtant la maison communale : consultation d'experts, plans, appels d'offre, ... en vue d'en faire un « Jardin des mariés » propices aux photos de mariage et à l'image de la commune. Nb : Choix de nos équipes d'ouvriers pour réaliser ces travaux afin de mettre en valeur leur travail et les motiver

7.7 Eau et inondations

- Révision du PASH (Plan d'Assainissement par sous bassin hydrographique) : contacts avec l'inBW et la SPGE pour accélérer le passage concret au statut d'assainissement par régime collectif pour l'ensemble des villages de Walhain. La SPGE demandait des compléments d'information manquant dans l'étude de l'inBW et concernant Libersart. Ceux-ci ont été fournis. L'accord de la SPGE devra être confirmé par le Gouvernement wallon et suivi d'une enquête publique;
- Contrat de Rivière : lien avec le Contrat de Rivière, mise en œuvre du programme d'action 2017-2019, réponse à l'enquête sur le programme d'actions 2017-2019, suivi des infractions le long des cours d'eau, divers.
- Cours d'eau non navigables : visite annuelle des 26 octobre et 9 novembre avec les agents de la cellule hydrographique de la Province, suivi administratif des problèmes et des infractions le long des cours d'eau ;
- Cours d'eau non navigables : visite avec l'agent du DNF des Points noirs et relevé des infractions (berges endommagées par le bétail, déchets organiques et autres dans et au bord de cours d'eau, ...). 12 septembre 2018. Suite de la visite de terrain : à prévoir.
- Gestion des cours d'eau et ravines non classés : suivi annuel ;
- Participation aux journées du CTSBH : finalisation de l'enquête PGRI et mise en commun par province ;
- Lutte contre les coulées boueuses : à Perbais : placement et retrait temporaire de ballots de paille + au Fond d'Alvaux : visite coulées de boue (septembre 2018) et préparation dossier d'aménagement (contact avec Mont-Saint-Guibert pour le bassin d'orage et vérification auprès du Giser des infrastructures que nous proposons) + suivi des autres points noirs : en cours de procédure.

- Prise d'eau non potabilisée souterraine ou de surface dans le cadre d'une utilisation par les services techniques : opérationnel pour l'utilisation de l'eau du Hain pour le camion brosse et pour les arrosages des jardinières communales. Suppression car eau de trop mauvaise qualité. Etudier une prise d'eau dans l'ex-sapinière de Perbais : à voir selon les perspectives de finalité du lieu..

7.8 Agriculture

- Courrier aux agriculteurs (bâches agricoles, respect des bords de routes, ...) + haie compensatoire et calamité agricole;
- Dégâts agricoles : 64 procès-verbaux de constat de dégâts aux prairies permanentes, aux cultures de pommes de terre, de maïs, de colza, de carottes, de fèves mais également le maraîchage (asbl CRABE), et ce à cause de la période de sécheresse constatée au printemps et en été 2018 : préparation des deux réunions (courrier avec détails des documents à présenter), enregistrement des constats (1° et 2° constat), envoi d'une copie à chaque agriculteur pour sa déclaration fiscale ;
- Suivi de demandes spécifiques d'agriculteurs : taille d'arbres ou de haies pour passage de charroi agricoles, contact avec les communes limitrophes pour les voiries à cheval sur différentes communes ;
- Gestion de demandes de remblai ou de nivellement le long de chemins de remembrement, de drainage de terrain agricole en zone d'aléas : avis techniques, rapports au Collège et suivi.

7.9 Alimentation – Sécurité alimentaire - Consommation durable

- Courrier de l'Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne alimentaire (AFSCA), demandant la mise en ordre du numéro d'enregistrement des entités d'école communale de Perbais et de Tourinnes.
- Courrier du Gouverneur du Brabant Wallon portant communication du nouvel arrêté ministériel relatif au rassemblement non commercial de volailles dans le cadre de la maladie de Newcastle (5 septembre 2018).
- Courrier de l'Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne alimentaire (AFSCA), portant communication de l'interdiction générale de l'interdiction de vente, de concours, d'exposition, de rassemblement de volailles à partir du 6 juillet 2018 en raison d'un risque de contamination par la maladie de Newcastle;
- Courrier de l'Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne alimentaire (AFSCA) relatif à la validité de la preuve de déclaration d'abattage à domicile dans le cadre de la Fête du Sacrifice.
- Repas scolaires pour les écoles communales : contacts avec la société TCO (Ottignies) en cas de problème de non fermeture de la barrière de sécurité, avec les repas scolaires (qualité/quantité) et suivi.

7.10 Gestion des plaintes et des infractions environnementales

- Relevé des dossiers traités par les agents sanctionneurs de la Province durant le 1^{er} semestre 2018 : 37 dossiers traités pour infractions commises dont 32 infractions stationnement, 3 sanctions administratives, 0 infraction mixte, 2 infractions environnementales.
- Relevé des dossiers traités par les agents sanctionneurs de la Province durant le 2^{ème} semestre 2018 : rapport sera remis à la mi-janvier 2019..
- Suivi des populations de plantes invasives et communication aux riverains propriétaires : en lien avec les agents du contrat de rivière Dyle-Gette (Balsamine) et l'agent de la Région wallonne (Berce du Caucase).
- Suivi du dossier « Arbres remarquables » de la région wallonne : essai d'obtenir la signature du ministre sur notre inventaire pour compléter le nombre d'arbres protégés par le nouveau CoDT.

7.11 Urbanisme

- Avis concernant des demandes d'abattage d'arbres : visite sur le terrain et avis ;
- Avis pour certains permis d'environnement ;
- Avis pour certains permis d'urbanisme en matière de mobilité et d'environnement ;
- Participation à deux rencontres des porteurs de projet avec l'architecte et les entreprises sur le chantier du Bia Bouquet pour l'aménagement des espaces verts : avis et conseils.
- RIP pour ZAE : rédaction du compte-rendu de la Réunion d'Information Préalable à destination de l'inBW (projet de Zone d'Activité Economique artisanales). Réunion organisée par le service urbanisme de Walhain et l'inBW,
- Remembrement : enquête publique pour finaliser la procédure administrative du remembrement de 1989 qui n'avait pas été exécutée pour le 3^e plan. 2 consultations de riverains pour s'assurer qu'il n'y a pas de changement au remembrement posé il y a près de 30 ans.

7.12 Energie

- Réponse aux demandes de renseignements de citoyens en matière d'économie d'énergie et de prime énergie (via guichet de l'énergie invité à la Journée de l'arbre 24 novembre 2018) ;
- Déclarations pour l'exonération des redevances gaz et électricité au profit des communes : déclarations 2018, suivi administratif ;
- Suivi de la collecte trimestrielle des relevés de compteurs des bâtiments communaux organisée depuis juillet 2015 : préparation du listing pour encodage des données (encodage réalisé par l'échevin de l'énergie) ;
- Parc éolien : relance de l'état des lieux de sortie et en particulier de la remise en état du revêtement des chemins de remembrement abîmés par les charrois de construction des éoliennes ; Dans le cadre des « mesures compensatoires » demandées par le Département Nature et Forêts (DNF), pour planter des haies : voir 7.6. Nature et Espaces publics, § 2
- Eclairage public : 235 remplacements des lampes d'éclairage public à vapeur de mercure haute pression par des lampes LED.

7.13 Mobilité

7.13.1 Composition du service Mobilité:

Anne THEYS, agent de la mobilité, pensionnée depuis le 1^{er} juillet, n'a été présente que 6 jours en 2018. C'est l'échevin de la mobilité, M. Jean-Marie GILLET, aidé par l'éco-conseillère, Mme Christine FOUARGE, et par le responsable du service Travaux, M. Benoit MARCHAL, qui ont assuré les urgences dans ce service (appels à projet, Plan Wallonie Cyclable, demande de riverains...). Depuis le départ à la retraite de Mme THEYS, il n'y a pas eu d'engagement d'agent mobilité mise à part, celui de Mme Nathalie HAVENITH, engagée durant 1 mois pour la préparation de la semaine de la Mobilité (Balade cyclable sur le nouveau RAVeL, opération « Tous vélos Actifs », rédaction du bulletin mobilité).

7.13.2 Activités réalisées

- Wallonie cyclable (Wacy) : finalisation du plan cyclable avec la création d'un chemin de liaison cyclable vers le Ravel de Sauvenière et la mise en place du balisage des itinéraires cyclables communaux.

Un bulletin spécial mobilité et des activités durant la semaine de la mobilité ont permis aux Walhinois de découvrir ces différentes réalisations.

Une promenade à vélo a été organisée le 21 septembre et une chasse au trésor via geocaching a été subsidiée par la Province pour faire découvrir la carte des points nœuds et son utilisation.

- Sécurité routière : suivi des problèmes et des plaintes en collaboration avec le service Travaux, remise d'avis techniques, consultation de la commission communale Mobilité ;
- Règlements complémentaires au Code de roulage : établissement des règlements, contact avec les autorités de tutelle et les communes limitrophes, suivi pour la mise en œuvre,... ;
- Comme chaque année, les différentes écoles de l'entité ont organisé le brevet cycliste.
- Examen des différents relevés de vitesses des radars préventifs, répressifs et autres moyens de relevés des vitesses et nombre de passage dans les rues à problème. Plusieurs réunions organisées avec des riverains.
- Campagne menée en collaboration avec la police pour combattre le stationnement sur les trottoirs
- Un bureau d'étude a été chargé de l'étude préalable en vue de rouvrir des sentiers à proximité des écoles de Nil, Tourinnes et Perbais.
- Suivi des demandes des riverains : jardinières de dévoiement, radars préventifs, mise en F99C, stationnement, suivi etc ;
- En lien avec le service Environnement : préparation et réalisation des abattages de sécurité le long de la voirie et courrier aux propriétaires de terrains où la plantation déborde sur la voirie ;
- Candidature et obtention du label « Commune pédestre » ;
- Suivi des affiches de panneaux d'affichage mobile et prêt des vélos communaux à la population présence des Débrouillards durant le parcours d'artiste pour organiser le prêt et la réparation des vélos.

8 SPORTS – CULTURE - JEUNESSE

8.1 Location des salles communales

Nil-Saint-Vincent

Le Seuciau	Chaussée de Namur, 25 - NSV	50 pers. assises – 260 m ²
Centre Culturel Emile Jadinon	Place St-Vincent – Nil-Saint-Vincent	60 pers. assises – 70 m ²
Maison Saint-Joseph	Rue Saint-Vincent – Nil-Saint-Vincent	Prioritaire pour les scouts
Le Chalet du Tram	Place du Tram – Nil-Saint-Vincent	40 pers. assises 70 m ²

Perbais

Réfectoire école de Perbais	Grand rue, 45 - Perbais	50 pers. assises – 68 m ²
-----------------------------	-------------------------	--------------------------------------

Walhain-Saint-Paul

Réfectoire école Walhain-centre	Place communale, 2 - WSP	80 pers. assises – 112 m ²
Les Boscailles	Rue Chapelle Sainte-Anne, 11 - WSP	120 pers. assises – 143 m ²
Hall omnisport	Rue Chapelle Sainte-Anne, 11 - WSP	350 pers. - 900 m ²
Espace St-Anne et crèche privée	Champ du Favia 5 - WSP	

Tourinnes-Saint-Lambert

Réfectoire école Tourinnes	Rue d'Enfer, 5 – TSL	80 pers. assises
Les Cortils	Rue des Cortils - TSL	60 pers. assises - +/- 70 m ²

Salle du Fenil	Rue de la Cure, 15 - TSL	300 pers. assises - 350 m ²
----------------	--------------------------	--

Salles louées selon 4 types de barèmes :

Barème 1 : Occupation payante pour les activités privées (fêtes familiales ou amicales sans droit d'entrée, ni vente)

Barème 2 : Occupation payante pour les activités culturelles ou sportives payantes

Barème 3 : Occupation payante pour les activités commerciales, lucratives ou autres

Barème 0 : Occupation gratuite dans les cas suivants :

- 1) Pour les associations reconnues par le Collège communal conformément au règlement applicable ou par le Conseil communal, à l'exclusion des occupations pour des activités sportives payantes ;
- 2) Pour les activités philanthropiques ou d'informations générales organisées par des personnes physiques domiciliées dans la commune ou par des personnes morales qui y ont leur siège d'exploitation ;
- 3) Pour les groupements politiques démocratiques ;
- 4) Pour les réceptions de funérailles des agents du personnel des institutions visées à l'article 9, § 2, ou y ayant terminé leur carrière professionnelle, ainsi que celles des membres ou anciens membres du Collège communal ;
- 5) Pour les réceptions de funérailles d'habitants de Walhain sollicitées par des familles en situation financière précaire, sur proposition du gestionnaire de leur dossier social.

8.2 Commission consultative de la Culture

Composition : MM. Paul VAN RUYCHEVELT (Président), Nicole THOMAS-SCHLEICH (Echevine de la Culture), Philippe MARTIN, Fabienne VASSART, Claude BUCHKREMER, Caroline DOSSOGNE, Brigitte SAMAIN, André VANDERBORGHT, Anne VAN RYMENAM (Membres à titre personnel).

Secrétaire : Isabelle LABYOIT

La Commission s'est réunie le 15 février 2018 pour approbation du PV de la réunion du 31 janvier 2017, Calendrier 2018 et bulletin culturel, Divers.

8.3 Commission consultative des Sports

Composition : MM. Philippe STRAPART (Président) Nicole THOMAS-SCHLEICH, Jean-Luc COQUERELLE, Benoît GERARD, Jean-Marie GILLET, Nancy HERNAUX-BERGIERS, Cyril LIZEN, Marcelle MONCOUSIN, Geoffroy CASSART, Laurent DELVILLE, Pierre GREGA, Sébastien FRANCIS.

Secrétaire : Isabelle LABYOIT

La Commission ne s'est pas réunie en 2018

8.4 Office du Tourisme de Walhain

Composition : MM. Philippe MARTIN (Président), Dominique MOUSSET, Marie-Thérèse MARCHAND, Josette GODA, Paul VAN RUYCHEVELT, Bernard LEGROS, Anne-Françoise DESIRANT et Anne-Marie LAUVAUX (Membres bénévoles)

Activités :

- 1) Journées du Patrimoine les 8 et 9 septembre : "Légendes, croyances et traditions ancestrales à Walhain" ;
- 2) 400^{ème} anniversaire de la ferme de la Basse-Cour en collaboration avec le Centre de Recherche d'Archéologie Nationale (LE C.R.A.N) les 15, 16, 22 et 23 septembre ;
- 3) Centenaire de la fin de la 1ère guerre mondiale les 3 et 4 novembre.

9 COOPERATION AU DEVELOPPEMENT, JUMELAGES ET RELATIONS INTERNATIONALES

La Commune a le souhait de développer un pôle ouvert sur les relations internationales. Celui-ci est essentiellement articulé autour des activités de la Commission consultative des Relations internationales, des Jumelages et de la Coopération au développement. Cette commission apporte son soutien aux comités locaux de jumelages et aux associations communales actives dans le domaine de la coopération internationale et de l'éducation au développement. Elle envisage ou soutient des échanges d'expériences et d'expertise, des projets humanitaires, des échanges interculturels, linguistiques, qui permettent une meilleure connaissance de l'autre et le tissage de liens forts (voir règlement complet et missions de la commission sur le site www.walhain.be).

9.1 **Commission consultative des Relations internationales, Jumelages et Coopération au développement**

Composition : MM. Agnès NAMUROIS (Présidente), Jean-Marie GILLET (Echevin de la Coopération), Jules PRAIL (Echevin du Jumelage), Xavier DUBOIS (Conseiller communal), MM. Caroline DOSSOGNE, Alain DELFOSSE, Marie DEPRESZ et Henri van Zuylen van Nievelt
Secrétaire : Mme Nathalie HENRY (010/65.32.04)

La Commission s'est réunie 6 fois : les 19 mars, 16 avril, 16 mai, 23 août, 24 octobre et 13 novembre.

Diverses activités comme :

Commune « Hospitalière » : Les membres de la commission ont œuvré pour que Walhain adhère au réseau des « Communes Hospitalières » en faveur de l'accueil et de l'intégration des personnes migrantes ou précarisées. La plateforme des Migrants mis en place en 2015 a permis une réflexion commune la CDND 11.11.11 et le Centre public d'Action sociales sur cette volonté commune lors d'une réunion qui s'est tenue le 16 mai avec de nombreux acteurs locaux impliqués dans l'accueil aux migrants. Adhésion approuvée par le Conseil communal du 14 novembre 2018.

Organisation d'un Week-end de sensibilisation les 16-17-18 novembre avec :

1- Un petit déjeuner du monde « Oxfam » :

Organisé le 18 novembre à l'école « Le Bon Départ » (Communauté française) à Nil-Saint-Vincent, partenaire de ce projet, la Commission a pu compter sur l'aide précieuse de plusieurs citoyens bénévoles. Ce moment festif est l'occasion de présenter le projet avec Madimba, d'autres activités à la coopération et présentes sur la Commune. Cette année l'action était axée sur le soutien aux artisanes du Bangladesh menacées par le trafic d'êtres humains et le changement climatique.

2- Une exposition dédiée à la Couverture de survie walhinoise :

Un reportage photos de Bertrand VANDELOISE et des témoignages des hébergeuses et hébergeurs de Walhain, en collaboration avec la CNCD 11.11.11 et Amnesty international dans l'église partagée Saint Vincent à Nil-Saint-Vincent.

3- Spectacle « Celui qui se moque du crocodile n'a pas traversé la rivière »

Organisé par l'Asbl Maison Ephémère dans l'Eglise partagée de Nil Saint- Vincent présentant l'histoire d'une rencontre entre deux hommes, l'un d'origine camerounaise et l'autre belge.

9.2 **Partenariat avec le territoire de Madimba**

Ce projet de partenariat est mis en œuvre depuis 2010 dans le cadre de la Coopération Internationale Communale (Programme CIC de l'Union des Villes et des Communes) financé par la coopération belge. Il s'agit d'un protocole d'accord et d'une convention spécifique d'intervention avec le Territoire de Madimba dans le Bas-Congo en République Démocratique du Congo. Ce partenariat vise à soutenir et développer les services d'Etat civil et de population des diverses entités de ce Territoire.

Depuis le mois de février, le Territoire de Madimba a un nouvel Administrateur du Territoire, M. Louis MBIMBA. L'élection présidentielle congolaise doit avoir lieu le 23 décembre en République démocratique du Congo en même temps que des législatives et les provinciales.

Aucune mission n'a eu lieu en 2018.

9.3 Jumelages

Pas de projets pour 2018.

10 ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

10.1 Population scolaire au 1^{er} octobre

Années scolaires 2017-2018 et 2018-2019

Classes	Walhain Centre		Tourinnes		Perbais	
	2017-2018	2018-2019	2017-2018	2018-2019	2017-2018	2018-2019
Maternelles	73	70	34	43	31	31
Primaires						
1 ^{ère} primaire	24	18	13	3	5	9
2 ^{ème} primaire	24	27	6	14	9	2
3 ^{ème} primaire	21	21	15	5	11	6
4 ^{ème} primaire	11	19	9	13	11	9
5 ^{ème} primaire	18	11	6	7	12	10
6 ^{ème} primaire	12	18	8	6	15	13
Total primaires	110	114	57	48	63	49

10.2 Organigramme de l'enseignement communal

Trois implantations scolaires : Walhain-Centre, Tourinnes-Saint-Lambert et Perbais, sous une seule direction, celle de Mme Delphine BRICART, Directrice.

10.2.1 Walhain Centre

3 classes maternelles avec 1 classe d'accueil et 6 classes primaires. Titulaires :

- Accueil : Anne SERNEELS (1/2 D – ½ TP)
Aide complémentaire de Sophie DUVIVIER (puéricultrice – 4/5 temps)
- 1^{ère} maternelle : Stéphanie DEVILLE (TP)
- 2^{ème} maternelle : Brigitte MASSET (D – Interruption de carrière 1/5 temps),
Elodie LADURON (T remplaçante)
- 3^{ème} maternelle : Nadia BRICART (D)

- 1^{ère} primaire : Justine RAQUEZ (TP)
- 2^{ème} primaire : Julie JANSSENS (TP)
- 3^{ème} primaire : Axelle BOURLARD (D – I.C. ¼ temps)
- 4^{ème} primaire : Mélanie DECALUWE (D – Congé prestations réduites 1/5 temps)
- 5^{ème} primaire : Marie MARCHAL (D)
- 6^{ème} primaire : Valérie LIROUX (D)

10.2.2 Tourinnes-St-Lambert

2,5 classes maternelles et 3 classes primaires. Titulaires :

- 1^{ère} et 2^{ème} maternelles : Virginie HARDENNE (D – maladie longue durée)
Adélaïde VIGNERON (TP remplacement) + Aide complémentaire de Julie LA ROSA (PTP – 4/5 temps)
- 3^{ème} maternelle : Corinne DOYEN (D)
- 1^{ère} primaire : Marie-Bégonia CAMACHO (TP)
- 2^{ème} primaire : Marie-Aude CHAMOY (D – I.C. 1/5 temps)
- 3^{ème} primaire : Linda VIRGO (D – I.C. 1/5 temps)

10.2.3 Perbais

2 classes maternelles et 3 classes primaires. Titulaires :

- 1^{ère} maternelle : Anne-Françoise FLAHAUT (D – IC complète), Maité MEERT (TP remplacement)
- 2^{ème} et 3^{ème} maternelles : Laurence VILAIN (D)
- 1^{ère} primaire : Virginie van der STRATEN WAILLET (D- en I.C. complète) Isabelle BOULANGER (TP remplacement)
- 2^{ème} primaire : Laetitia RAYNAUD (D)
- 3^{ème} primaire : François DEPAS (D)

10.2.4 Maîtres spéciaux des trois implantations

- Néerlandais : Isabelle CALLENS (TP) (3^{ème} primaire) et Emeline LARDINOIS (T) (3^{ème} maternelle, 1^{er} et 2^{ème} primaires)
- Religion catholique : Anne PIGEOLET (D)
- Morale laïque : Anne-Sophie GUSTIN (T)
- Religion protestante : Anne SALSAC (D)
- Religion islamique : Brahim AFLAH (D)
- Philosophie et citoyenneté : Caroline MADDISON (NP)
- Education physique : Sébastien BERGIERS (D)
- Psychomotricité : Laura CANIVET (P)
- Périodes d'aide aux 1^{ère} et 2^{ème} primaires : Estelle EVRARD (TP)

(D) personnel définitif; (T) personnel temporaire, (TP) personnel temporaire prioritaire, NP (non-prioritaire)

NB. Depuis décembre 2008, un cours d'initiation au néerlandais a été instauré depuis la 3^{ème} maternelle jusqu'à la 4^{ème} primaire.

Le Conseil communal a ratifié 82 délibérations du Collège communal relatives à la désignation d'enseignants temporaires (remplacements pour cause de maladie ou désignations dans un emploi vacant).

Il s'est également prononcé sur :

- Procédure disciplinaire à l'encontre d'une institutrice maternelle définitive.
- Nomination à titre définitif d'une directrice d'école à temps plein au 1^{er} mars.
- Admission d'une institutrice primaire définitive au bénéfice d'une pension de retraite à la date du 1^{er} juillet.

- Nomination à titre définitif d'une institutrice primaire à temps plein au 1^{er} avril.
- Nomination à titre définitif d'une institutrice maternelle à mi-temps plein au 1^{er} avril.
- Nomination à titre définitif d'une maitresse de langue néerlandaise à raison de 2 périodes par semaine au 1^{er} avril.
- Octroi d'une interruption de carrière à une institutrice primaire définitive du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2019 à raison d'un 1/5 temps pour cause de congé parental (1^{ère} année).
- Octroi d'une interruption de carrière à une institutrice primaire définitive du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2019 à raison d'un 1/5 temps pour raisons personnelles (5^{ème} année).
- Démission honorable de ses fonctions d'une institutrice primaire définitive à la date du 30 juin en raison de son accession à la pension de retraite.
- Octroi d'une interruption de carrière complète à une institutrice maternelle définitive du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2019 pour raisons personnelles (3^{ème} année).
- Octroi d'une interruption de carrière complète à une institutrice primaire définitive du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2019 pour raisons personnelles (3^{ème} année).
- Octroi d'une interruption de carrière à une institutrice primaire définitive du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2019 à raison d'un 1/4 temps pour raisons personnelles (5^{ème} année).
- Octroi d'un congé pour prestations réduites à un 1/5 temps à une institutrice primaire définitive du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2019 en raison de deux enfants à charge de moins de 14 ans (1^{ère} année). Octroi d'une interruption de carrière à une institutrice maternelle définitive du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2019 à raison d'un 1/5 temps pour raisons personnelles.
- Convention entre la Commune de Walhain et la piscine Aqua Nil relative à la natation scolaire pour l'année 2018-2019.
- Mise en disponibilité pour maladie d'une institutrice primaire définitive à la date du 16 janvier (Prise d'acte).
- Octroi d'une autorisation d'exercice d'une activité professionnelle complémentaire à un maître définitif d'éducation physique et de psychomotricité.
- Octroi d'une interruption de carrière partielle à une institutrice primaire définitive du 1^{er} septembre 2018 au 30 novembre 2019 à raison d'un 1/5 temps pour cause de congé parental.
- Octroi d'un congé à un maître définitif de psychomotricité du 1^{er} septembre 2018 au 30 juin 2019 à raison de 2 périodes par semaine pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement à raison de 2 périodes vacantes d'éducation physique.
- Convention entre les Communes de Walhain et d'Anderlecht relative au détachement à temps plein d'un membre du personnel enseignant en vue de l'exercice d'une fonction temporaire du 1^{er} septembre 2018 au 30 juin 2019 auprès d'un autre pouvoir organisateur.
- Rentrée scolaire 2018-2019 – Chiffres de la population scolaire au 1^{er} septembre 2018.
- Convention entre les Communes de Walhain et de Court-Saint-Etienne relative au détachement à temps plein d'un membre du personnel enseignant en vue de l'exercice d'une fonction temporaire du 3 septembre 2018 au 28 juin 2019 auprès d'un autre pouvoir organisateur.
- Mise en disponibilité partielle par défaut d'emploi d'une maîtresse définitive de seconde langue néerlandaise du 1^{er} octobre 2018 au 30 juin 2019 à raison de 2 périodes par semaine.
- Octroi d'un congé à une institutrice maternelle définitive en mi-temps médical du 1^{er} octobre 2018 au 31 mars 2019 pour prestations réduites à des fins thérapeutiques.
- Octroi d'un congé à un maître définitif de psychomotricité du 1^{er} octobre 2018 au 30 juin 2019 à raison de 2 périodes par semaine pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement à raison de 2 périodes vacantes d'éducation physique.
- Octroi d'un congé à une institutrice primaire définitive du 11 octobre 2018 au 30 juin 2019 à raison de 12 périodes par semaine pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement.
- Octroi d'une interruption de carrière partielle à une institutrice primaire définitive du 11 octobre au 31 décembre 2018 à raison de 12 périodes par semaine pour cause de congé parental.

10.3 Commission Paritaire Locale (COPALOC)

L'Arrêté du 13 septembre 1995 du Gouvernement de la Communauté française relatif à la création, à la composition et aux attributions des Commissions paritaires locales dans l'enseignement officiel subventionné, impose aux Pouvoirs Organisateurs (P.O.) la mise sur pied d'une telle commission. Celle-ci a été renouvelée par le Conseil communal, en sa séance du 7 janvier 2013 et est composée des membres suivants :

Membres - P.O.

Mme Laurence SMETS,	Bourgmestre,
M. Philippe MARTIN,	Echevin,
Mme Agnès NAMUROIS,	Conseillère communale,
Mme Andrée MOUREAU-DELAUNOIS	Conseillère communale,
Mme Isabelle VAN BAVEL-DE COCK	Conseillère communale,
Mme Delphine BRICART	Directrice des Ecoles communales,

Représentants syndicaux :

Mme Stéphanie BERTRAND	C.G.S.P.
Mme Marie-Thérèse ANDRE	C.S.C. (F.I.C.)
Mme Anne-Françoise FLAHAUT	S.L.F.P.
Mme Anne SERNEELS	C.S.C.
Mme Mélanie DECALUWE	C.S.C.
M. André DEHUT	Conseiller S.L.F.P.

Secrétaire : Mme Christine DUQUENNE (010/65.32.18)

En 2018, la Commission s'est réunie les 18 avril, 20 juin et 26 septembre.

10.4 Conseil de Participation

Le décret de 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre (décret « Missions ») prévoit qu'un conseil de participation soit créé dans tous les établissements scolaires organisés ou subventionnés par la Communauté française (article 69).

Le Conseil a été renouvelé par le Conseil communal, en sa séance du 7 janvier 2013 et est composée des membres suivants :

Composition : MM. Laurence SMETS ; Agnès NAMUROIS ; Philippe MARTIN ; Andrée MOUREAU-DELAUNOIS ; Hugues LEBRUN (membres issus du Conseil communal) ; Delphine BRICART (Directrice des Ecoles Communales) ; Sabine DUCHENE ; Virginie HARDENNE ; Anne SERNEELS ; Axelle BOURLARD ; (Représentantes des Enseignants) ; Xavier FANNA ; Eric VERHELST ; Nathalie DEPOORTER ; Véronique HANQUET ; Yannick DEWAEL (Représentants des Parents) ; Bernard LATTEUR (Représentant l'environnement social) ; Isabelle PAAR ; Cindy BUIS ; Geneviève BURTON ; Suzanne BONTE (Représentantes de l'Accueil extrascolaire).

Secrétaire : Caroline WOUEZ (010/65.32.82)

Le Conseil ne s'est pas réuni en 2018.

11 ACCUEIL TEMPS LIBRE (ATL) – EXTRASCOLAIRE

11.1 Composition

Isabelle PAAR, coordinatrice ATL.

11.2 Fonctionnement :

Le service ATL de la commune pour but de favoriser le bien-être et l'épanouissement des enfants durant leur temps libre en répertoriant et en proposant aux enfants de 3 à 12 ans des activités avant et après l'école, le mercredi après-midi, le week-end et durant les congés scolaires. C'est la Commission Communale de l'Accueil (CCA) qui élabore et coordonne la politique d'accueil des enfants dans la Commune de Walhain.

11.3 La Commission Communale de l'Accueil (CCA)

Objectifs : Réunir les opérateurs locaux, renforcer progressivement leurs actions et coordonner au maximum l'offre d'accueil. Le but est de maintenir, augmenter et améliorer encore la qualité de l'accueil en apportant des réponses aux demandes croissantes des parents pour concilier leur vie familiale et leur vie professionnelle.

Cette Commission est constituée de 5 composantes (3 membres effectifs et 3 suppléants par composante) :

Y siègent avec voix délibérative :

Membres effectifs	Membres suppléants	
MARTIN Philippe Président	SMETS Laurence	
NAMUROIS Agnès	DENEFF-GOMAND Isabelle	<i>Représentants du Conseil communal</i>
GREGOIRE Laurent	VAN BAVEL Isabelle	<i>Représentants du Conseil communal</i>
BRICART Delphine	BERGIERS Sébastien	<i>Représentants des écoles sur le territoire communal</i>
SERNEELS Anne	MAILLEUX Catherine	<i>Représentants des écoles sur le territoire communal</i>
VANWAEYENBERGH Sophie	HOTTART Nathalie	<i>Représentants des écoles sur le territoire communal</i>
ANGULIN Emma	VERHELST Éric	<i>Représentants des personnes qui confient les enfants</i>
EL LUALID Aïcha	MORAINE Magali	<i>Représentants des personnes qui confient les enfants</i>
VANLIERDE Fanny	DALEMONT Alberte	<i>Représentants de l'éducation permanente</i>
MASSAUX Brigitte	QUIROGA Marielaine	<i>Représentants des accueillantes de l'école de la Communauté française</i>
SRIMONT Nathalie	BUIS Cindy	<i>Représentants des accueillants des écoles communales</i>
BONTE Suzanne	HAYNE Virginie	<i>Représentants des accueillants des écoles communales</i>
FRANCIS Sébastien	FRANCIS Dimitri	<i>Représentants des services, associations ou institutions</i>
GILLES Anne	VAN OLPHEN Douchka	<i>Représentants des services, associations ou institutions</i>
SAPART Evelyne	MONCOUSIN Marcelle	<i>Représentants de l'espace citoyen</i>

Siègent aussi dans cette Commission des membres qui ont voix consultative :

Françoise MERTENS (Coordinatrice de l'accueil Office de la Naissance et de l'Enfance) ; Boussad BENCHABA (Représentant la Province ou de la Commission communautaire) et Isabelle PAAR (Coordinatrice ATL et secrétaire de la CCA).

En 2018, la CCA s'est réunie le 29 mai et devra encore se réunir avant la fin de l'année civile (date à fixer).

Pour les accueils extrascolaires dépendant de l'Administration communale :

- Ecole Walhain centre : 5 jours par semaine ;
- Ecole de Perbais : 4 jours par semaine ;
- Ecole de Tourinnes-Saint-Lambert : 4 jours par semaine.

Pour l'école fondamentale de La Communauté Française : 5 jours par semaine.

Formation des accueillantes :

Toutes les accueillantes des écoles communales et de la Communauté française ont suivi une formation de base de 100h obligatoire pour l'exercice de leur fonction. En 2017-2018, elles ont choisi des formations continuées

dans différents domaines : santé et sécurité, animations ludiques, créativité, retour réflexif sur la fonction d'accueillante, etc.

11.4 Plan d'action annuel 2018-2019

La Commission communale d'accueil met sur pied un programme quinquennal de Coordination Locale pour l'Enfance (CLE) et soutient sa mise en œuvre. Ce programme CLE est décliné chaque année en un « plan d'action » qui établit les objectifs prioritaires et les actions concrètes à mener pour les atteindre au mieux.

Le plan d'action 2018-2019 a été approuvé par le Conseil communal en sa séance du 18 juin 2018.

L'accueil extrascolaire

L'accueil extrascolaire est spécifique à chaque école. Ce projet respecte les normes de l'ONE et vise avant tout à offrir un accueil de qualité qui dépasse la notion de « garderie ».

L'extrascolaire des écoles communales est étoffé grâce au partenariat avec l'asbl Carbazole et le Centre de formation sportive (CFS) gérés respectivement par Mme Anne GILLES et M. Sébastien FRANCIS.

Ecole communale de Walhain-centre à partir du 1^{er} octobre 2018 :

Eveil artistique	3 ^{ème} maternelle, 1 ^{ère} et 2 ^{ème} primaires	Lundi de 15h30 à 16h15
Dessin	À partir de la 3 ^{ème} primaire	Lundi de 16h15 à 17h15
Eveil musical et psychomotricité	2 ^{ème} et 3 ^{ème} maternelles et 1 ^{ère} primaire	Mardi de 15h30 à 16h30

Ecole communale de Tourinnes à partir du 1^{er} octobre 2018 :

Eveil artistique	3 ^{ème} maternelle, 1 ^{ère} et 2 ^{ème} primaires	Mardi de 15h30 à 16h15
Dessin	À partir de la 3 ^{ème} primaire	Mardi de 16h15 à 17h15
Eveil musical et psychomotricité	2 ^{ème} et 3 ^{ème} maternelles et 1 ^{ère} primaire	Jeudi de 15h30 à 16h30
Circomotricité	2 ^{ème} et 3 ^{ème} maternelles et 1 ^{ère} primaire	Jeudi de 16h30 à 17h30

Ecole communale de Perbais à partir du 1^{er} octobre 2018 :

Eveil artistique	3 ^{ème} maternelle, 1 ^{ère} et 2 ^{ème} primaires	Jeudi de 15h30 à 16h15
Dessin	À partir de la 3 ^{ème} primaire	Jeudi de 16h15 à 17h15
Eveil musical et psychomotricité	2 ^{ème} et 3 ^{ème} maternelles et 1 ^{ère} primaire	Lundi de 15h30 à 16h30

Les mercredis après-midi :

L'accueil du mercredi après-midi est ouvert aux enfants de 12h15 à 18h00 durant toute l'année. Les activités du mercredi après-midi sont proposées de 14h30 à 16h00 aux enfants qui restent à l'accueil. En 2018, l'extrascolaire a offert ses activités habituelles (bricolage, d'animations ludiques, culinaires et culturelles) et des activités particulières comme des visites (château de Walhain), de l'initiation au cirque, de la prestidigitation, des animations (cellule consumériste, ...), des balades (Bois des Rêves), etc.

Les Plaines de vacances : Pour les enfants de 2,5 à 12 ans - ouvertes à tous.

Pâques (du 3 au 6 et du 9 au 13 avril) : 18 enfants de 2 ans ½ à 5 ans et 21 enfants de 6 à 12 ans

Juillet et août (du 16 au 20 et du 23 au 27 juillet - du 13 au 17 et du 20 au 24 août) : 45 enfants de 2 ans ½ à 5 ans et 40 enfants de 6 à 12 ans

Toussaint (du 29 octobre au 2 novembre, 1^{er} férié) : 20 enfants de moins de 6 ans et 13 de plus de 6 ans

Moniteurs : la Commune a décidé de prendre en charge une grande partie (3/4) du coût de la formation des jeunes qui souhaiteraient acquérir le brevet d'animateur reconnu par la Communauté française. La Commune n'a, jusqu'à présent, reçu qu'une seule demande de jeune pour bénéficier de cette mesure.

Dans le cadre de l'agrément officiel « Centre de Vacances » délivré par l'ONE, la Commune devra obtenir son renouvellement à partir du 1^{er} juillet 2019 (validité de 3 ans).

Publications : la brochure « Accueil temps libre pour les 3-12 ans, Associations »

La deuxième édition a été réalisée par la coordinatrice ATL et distribuée en toutes-boîtes au mois de septembre.

12 ACTION SOCIALE

12.1 Centre Public d'Action Sociale

ORGANES :

Conseillers de l'Action sociale : 9 membres.

MM. Raymond FLAHAUT (Président) ; Simone SMETS-DELCHARLERIE ; Andrée MOUREAU, Nancy HERNAUX-BERGIERS, Robert OLBRECHTS, Emmanuel LEPINE, Frédéric PETRE, Marcelle MONCOUSIN, Geoffroy CASSART.

Comité spécial du Service social : 6 membres

MM. Raymond FLAHAUT (Président) ; Andrée MOUREAU ; Robert OLBRECHTS ; Emmanuel LEPINE ; Marcelle MONCOUSIN ; Geoffroy CASSART.

Bureau permanent : 3 membres.

MM. Raymond FLAHAUT (Président) ; Simone SMETS-DELCHARLERIE ; Andrée MOUREAU.

Comité de concertation : 5 membres.

MM. Raymond FLAHAUT (Président) ; Simone SMETS-DELCHARLERIE ; Andrée MOUREAU ; Emmanuel LEPINE ; Frédéric PETRE.

FONCTIONNEMENT

Le rapport d'activités du CPAS est disponible sur demande (010/65.89.33).

La contribution financière de la Commune pour le Centre Public d'Aide sociale dans l'exercice de ses missions et de ses services :

Année	Contribution
2014	913.428,08
2015	913.428,08
2016	913.428,08
2017	897.292,48
2018	948.474,25

12.2 Conseil Consultatif de la Personne Handicapée

Composition : MM. Francine KEKENBOSCH-VANLIERDE (Présidente), Philippe MARTIN, Isabelle GOMAND (Membres issus du Conseil communal) ; MM. Simone SMETS-DELCHARLERIE, Evelyne SAPART, Anne-Marie LINTERMANS ; Noëlle DOCQUIER, Isabelle VAN BAVEL-DE COCQ, Fanny VANLIERDE, Andrée MOUREAU, Catherine BIQUET et Alberte GIGOT.

Secrétaire : Anne-Sophie JANDRAIN (010/65.49.44 010/65.89.33) Responsable des services d'aide à domicile CPAS de Walhain (Rue Chapelle Sainte Anne, 12) anne-sophie.jandrain@cpaswalhain.be

Fonctionnement :

Le CCPH de Walhain s'emploie à développer des actions de sensibilisation à l'approche et à l'intégration du handicap. En 2018 le Conseil consultatif de la personne handicapée (CCPH) s'est réuni les 23 janvier, 27 mars, 19 juin, 25 septembre et 13 décembre.

Activités proposées en 2018 :

Comme les années précédentes, l'organisation d'ateliers créatifs est poursuivi où des personnes « différentes » côtoient des enfants, des adultes bénévoles et participent à toutes les activités selon leurs moyens et leurs affinités ; d'autres activités sont également organisées. Vu l'ampleur du travail d'élaboration, le CCPH travaille par groupes de travail (groupe conférence, groupe ateliers) :

- 13 janvier Goûter de l'an neuf et jeux de société
- 17 février Peinture en vue de la participation au chemin d'artistes
- 24 mars Campagne propre + atelier créatif
- 28 avril Création d'épouvantails
- 5 mai Cadeau fête des mères
- 26 mai Après-midi cirque « stromboli »
- 23 juin Excursion au « Monde Sauvage d'Aywaille »
- 28 juillet Après-midi récréative
- 27 octobre Après-midi récréative
- 24 novembre Atelier créatif (le cœur du Télévie)
- 2 décembre Installation de la salle et cuisine en vue du dîner du 2 décembre.

Le dîner annuel a eu lieu le dimanche 2 décembre en la salle du Fenil à Tourinnes.

12.3 Conseil Consultatif des Aînés

Composition : MM. Didier HAYET (Président), Philippe MARTIN (Echevin chargé des Affaires sociales), Andrée MOUREAU-DELAUNOIS et Jean-Marie STREYDIO (Membres issus de groupes politiques) ; Annie BUTACIDE, André CHERON, Patricia DE MULDER, Denis DETINNE, Danielle GALLEZ, Monique MONFILS et Evelyne SAPART (Membres à titre personnel).

Le Conseil consultatif des Aînés s'est réuni le 19 septembre : récapitulatif sur le travail effectué pendant la législature. Il en ressort que si la Commission veut continuer à exister, il faudra rajeunir les membres et mettre des objectifs plus concrets.

12.4 La Crèche communale« Le Petit Favia »

12.4.1 Conseil d'Administration

MM. Andrée MOUREAU-DELAUNOIS (Présidente), Laurence SMETS (Vice-présidente), Agnès NAMUROIS (Trésorière) et Isabelle VAN BAVEL-DE COCQ (Secrétaire).

Réunions les 25 janvier, 28 juin, et 4 octobre.

12.4.2 Assemblée générale :

MM. Andrée MOUREAU-DELAUNOIS (Présidente), Laurence SMETS, Francine KEKENBOSCH-VANLIERDE, Agnès NAMUROIS (membres du Conseil communal), Cindy GELDERS, Nancy HERNAUX-BERGIERS, Geoffroy CASSART, Elise ROBERT, Fabienne VASSART, Isabelle VAN BAVEL-DE COCQ, Frédéric PETRE, Emmanuel LEPINE, Simone SMETS-DELCHARLERIE, Didier HAYET, Robert OLBRECHTS, Evelyne BALDEWIJNS-SAPART, Marcelle MONCOUSIN, Raymond FLAHAUT (membres du Conseil de l'Action Sociale).

Réunion le 28 juin.

12.4.3 Personnel

- Stéphanie CORNET : assistante sociale et directrice (21h/semaine)
- Brigitte OVERHEYDEN : infirmière 17h/ semaine
- Justine CLOSSET : puéricultrice temps plein
- Sylvia MINSCHAERT : puéricultrice trois-quart temps
- Geneviève JAUCOT : puéricultrice mi-temps (en écartement prophylactique : remplacée par Sükran Ozturk)
- Sophie LISART : puéricultrice mi-temps + temps remplacement Kimberley JAENEN, écartement prophylactique et congé de maternité du 6 novembre 2017 au 22 octobre 2018)
- Noélie TOURNEMENNE : puéricultrice temps plein
- Angélique FRERE : puéricultrice à 23h30/ semaine
- Christelle DAMANET : puéricultrice à 24h/semaine
- Kimberley JAENEN : mi- temps Maribel communal
- Georgette PERNIAUX : cuisinière mi-temps
- Etienne ERIC : personnel entretien 21h/semaine

Les puéricultrices travaillent selon le projet pédagogique élaboré collégalement. Ce projet va continuer à s'étoffer au travers d'échanges variés sur les pratiques professionnelles, de formations et de réflexions.

En 2018, le personnel a suivi plusieurs formations individuelles afin de perfectionner les pratiques professionnelles. L'infirmière a bénéficié d'une formation de conseiller en prévention.

Une journée pédagogique a été organisée, en matinée, l'équipe a bénéficié d'une formation axée sur la prévention des risques en matière d'incendie et l'après-midi a été consacrée à une réflexion sur l'organisation des repas. Les deux autres journées pédagogiques avaient pour sujets, l'approche Montessori pour les 0 – 6 ans et l'amélioration de la présence, à l'enfant, des professionnels par la Mindfulness.

Cette année, le projet d'accueil a été retravaillé afin de présenter un nouveau plan qualité à l'ONE.

Le travail entamé se poursuit sur l'alimentation saine et la préparation des repas. Il y a une volonté de présenter des produits frais et de saison. Une attention particulière est également accordée aux produits locaux (circuit court). Il y a une réelle volonté de garantir des conditions de vie saines, aux enfants qui sont confiés. Au cours de ces derniers mois, un travail a été fait pour limiter les perturbateurs endocriniens, en veillant à l'utilisation des produits d'entretien naturels, à remplacer la vaisselle en plastique par des matériaux plus sains, à favoriser les activités extérieures...

En 2018, une subvention de la Province du Brabant Wallon a été perçue afin d'équiper les sections de panneaux acoustiques, permettant de limiter le bruit dans les sections tout en laissant les enfants s'exprimer.

Une réunion d'équipe est organisée une fois par mois (2h en soirée).

Chiffres et statistiques pour la période du 1^{er} décembre 2017 au 30 novembre 2018 :

- 30 enfants ont fréquenté le milieu d'accueil dont 24 sont toujours présents au 30 novembre.
- 16 enfants à temps plein et 14 enfants à temps partiel
- La crèche a ouvert ses portes : 228 journées
- 3.708 journées d'accueil sont comptabilisées sur la période et le taux d'occupation s'élève à 90.35%. (98.17% journées de présences et jours couverts par un certificat médical compris).
- La participation financière journalière moyenne est de 21.86€ et montant total des participations financières des parents s'élève à 78.597.36€ avec une rétrocession à l'ONE de 11.623.53€.

Une consultation ONE mensuelle est mise en place, avec la collaboration du Docteur TICHOUX Pauline. Deux fois par mois, les enfants profitent d'une activité d'éveil musical assurée par un partenaire externe.

Personne de Contact : Mme Stéphanie Cornet Champ du Favia, 6 - 1457 Walhain Tél. 010/65.38.30

12.5 La Maison d'Enfants « Les p'tits Loups »

Nombre d'enfants à temps plein : 17

Nombre d'enfants à temps partiel : 8

Nombre d'enfants inscrits sur liste d'attente issus de Walhain : 25

Nombre d'enfants inscrits sur liste d'attente non issus de Walhain : 30

Horaire d'ouverture : de 7h à 18h30

Personnel :

Mme Isabelle VINCENT, infirmière pédiatrique, responsable de la Maison d'Enfants et volante dans les sections.

L'équipe du haut (les petits) est composée de :

Mme Marie-Hélène SEHA, puéricultrice temps plein

Mme Joëlle FRANZIN, puéricultrice temps plein

Melle Marine Dupont, puéricultrice à mi-temps

L'équipe du bas (les grands) est composée de :

Mme Marie-Anne CLOOTS, puéricultrice mi-temps

Mme Julie JANDRAIN, puéricultrice temps plein

Mme Françoise PIVONT, puéricultrice à mi-temps

Mme Nathalie BLUGE, technicienne de surface mi-temps.

Les puéricultrices continuent à se former tout au long de leur carrière. Elles suivent des cycles de formation prodigués par des organismes spécialisés dans différents domaines qui touchent la petite enfance : L'observation : un outil au service du bien-être de l'enfant, sensibilisation à l'art de conter aux tout petits, outils d'éducation à la santé par l'ONE, repères et limites : faut-il punir ou sanctionner ?, formation « Le Kamishibaï des petits », une formation incendie donnée par Afirst et conférences « Matinales de l'Enfance » ... Elles répartissent leurs jours de formation de telle manière que l'accueil des enfants aux « P'tits Loups » ne s'en ressentent pas.

Activités :

Outre ses activités d'éveil habituelles, l'Asbl s'est adjointe, deux fois par mois, des services d'une musicienne, Mme Véronique Rolin-Georges en vue d'activité d'éveil musical avec les enfants.

Personne de Contact : Mme Isabelle VINCENT

Champ du Favia, 2 - 1457 Walhain, tél. 010/65.90.47 lesptitsloups_crfe@skynet.be

13 AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

13.1 Conseil d'Administration

MM. Jean-Paul DELFORGE (Président), René SOMVILLE (Vice-Président), Fabienne BILTERIJS (Secrétaire), Nicolas ART (Trésorier), Yvonne ART, Yvan BLOT, Xavier DELFORGE, Daniel DENEFF, Bertrand EGGERICKX, Fabienne LEBIZAY, Isabelle VAN BAVEL et Fabienne VASSART.

Préposée ALE : Mme Edith DUBOIS 010/65.32.12

13.2 Statistiques

Prestataires actifs inscrits à l'ALE

Données de base	Fin 2016	Fin 2018
Personnes entrant dans les conditions ALE*	116	112
Personnes réellement inscrites à l'ALE	69	63
Personnes qui sont effectivement actives en ALE	16	18

* Personnes de moins de 45 ans : demandeurs d'emploi depuis 24 mois ou plus.

* Personnes de plus de 45 ans : demandeurs d'emploi depuis 6 mois ou plus.

13.3 Utilisateurs de l'ALE - types de prestations effectuées

Activités	Total utilisateurs 2017	Total utilisateurs 2018
Toutes activités confondues	26	21
Entretien du jardin	22	19
Enfants et malades	4	2
Formalités administratives	0	0
Réparations et entretien/garde et soins aux animaux	8	9
Autorités locales	1	1
Enseignement	2	2
ASBL	0	1

13.4 Formations

Une formation aux premiers secours avait été programmée mais a dû être postposée en raison de l'absence de longue durée de M. Gilles RICHEZ, responsable ALE jusqu'août. Un nouveau programme sera établi pour 2019 par le nouvel agent, en concertation avec le Conseil d'Administration et les agents d'insertion du CPAS.

13.5 Contact

Pour contacter l'ALE de Walhain : Edith DUBOIS au 010/65.32.17 walhain.ale@gmail.com

Dans les bâtiments de l'Administration communale, Place communale 1 à 1457 Walhain

Permanences : Lundi, de 10h à 13h et l'après-midi sur RDV

14 POLICE LOCALE

14.1 Zone de Police

L'A.R. du 28 avril 2000 délimite les zones de police. La Commune de Walhain intègre celle de Court-St-Etienne/Villers-la-Ville/Mont-Saint-Guibert/Chastre, actuellement dénommée Zone de police locale n°5270 ORNE-THYLE.

14.2 Représentation communale

MM. Laurence SMETS (Bourgmestre au Conseil de Police), André LENGELE, Nicole THOMAS-SCHLEICH, Agnès NAMUROIS.

14.3 Effectifs

Au 1^{er} novembre, la Zone de Police comptait **83** membres du personnel répartis comme suit :

- **1** chef de corps (commissaire divisionnaire) ; Monsieur Laurent VAN DOREN
- **4** commissaires
- **11** inspecteurs principaux (cadre moyen)
- **52** inspecteurs (cadre de base) dont 1 en formation, 1 en interruption de carrière et 2 détachés OUT
- **1** agent de police ;
- **14** membres du personnel non opérationnel (Cadre administratif et logistique) dont un en contrat à durée déterminée.

14.4 Répartition géographique et organisation du corps de police

Les services sont répartis un site et trois antennes locales :

Hôtel de Police à Mont-Saint-Guibert	
Chef de Corps	1 CDP
Directeur du personnel et de la logistique (DPL) + SCI + 1 adjoint	1 CP 1 INPP
Chef de service Secrétariat	1 Niveau B
Membre	3 Niveaux C
Membre	1 Niveau D
Membre ICT (gestion technique)	1 Niveau B
Service technique (technicienne de surface)	2 Niveaux D
Service technique artisan/ouvrier	1 Niveau D 1 Niveau C
Directeur de l'information (DIP)	1 CP
Directeur adjoint DIP + armes	1 INPP
Chef de service CIZ	1 INPP
Membre CIZ	1 Niveau C
Membre CIZ	1 Niveau D
SLR	1 INPP + 5INP
Jeunesse	2 INP
Armes	1 INP
Directeur de l'intervention	1 CP
Directeur adjoint Intervention	1 INPP

3 équipes composées	chacune de 1 INPP et de 9 INP
SAV	1 INPP
Directeur de la Proximité et circulation	1CP
Proximité Villers-la-Ville	1 INPP + 3 INP
Proximité Court-St-Etienne chef de service	1 INPP + 3 INP + 1 AGP
Proximité Chastre-Mont-St-Guibert et Walhain	1 INPP + 7 INP
Circulation	1 INP + 2 INP
Secrétariat	1 Niveau D

Les agents de proximité pour Walhain sont les Inspecteurs de police Cédric EVILARD et Philippe BOVENRADE.

CDP = Commissaire Divisionnaire de police / CP = Commissaire de police

AGP = Agent de police

INP = Inspecteur de police / INPP = Inspecteur Principal de police

SLR = Service Local de Recherche - SAV = Service d'assistance aux victimes

WALHAIN, le 1^{er} décembre 2018.

Par Ordonnance :
 Le Directeur Général,

Le Bourgmestre,

Christophe LEGAST

Xavier DUBOIS